

Claude Morin candidat dans Louis-Hébert ?

QUÉBEC (P.C.) — M. Claude Morin sera candidat du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert parce que son ami, M. Claude Castonguay, lui aurait confié sa décision de quitter la vie politique.

L'hebdomadaire le plus diffusé du comté de Louis-Hébert, "Rond-Point" révèle en primeur dans sa livraison de jeudi l'intention de l'ancien sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, M. Claude

Puis il explique que M. Morin se refusait jusqu'ici à faire la lutte à M. Castonguay.

Le ministre des Affaires sociales et l'ancien sous-ministre des Affaires intergouvernementales auraient eu ces jours derniers de longs entretiens.

La décision de Claude Morin signifie la retraite de M. Castonguay, écrit-on, en précisant que le ministre des Affaires sociales considère avoir accompli l'essentiel de son œuvre et préfère rentrer chez lui en se donnant quelques années de réflexion.

En annonçant jeudi que M. Robert Després quittait la Régie d'assurance-maladie pour succéder à M. Alphonse Rivier à la présidence de l'Université du Québec, le premier ministre Bourassa a été amené à se prononcer sur l'avenir de M. Castonguay. Indiquant que M. Castonguay n'irait pas à la Régie de l'assurance-maladie, M. Bourassa a émis l'opinion que son ministre des Affaires sociales ne quitterait pas la politique avant d'avoir terminé son mandat.

"De toute façon, soulignait M. Bourassa, je doute fort que M. Castonguay désire rester dans le domaine social, si jamais il refusait de solliciter un autre mandat dans le comté de Louis-Hébert. Il voudrait plutôt changer de champ d'activités".



Morin, de représenter le PQ aux prochaines élections générales.

Le journal souligne l'amitié de longue date qui lie les deux hommes.



PNOM PENH, CAMBODGE (UPI) — Un soldat cambodgien, qui a été blessé lors d'un combat, mord son amulette de Bouddha, pensant qu'il pourra de la sorte être protégé contre le danger.



VIZILLE, FRANCE (UPI) — Un autobus touristique belge a dérapé d'un pont, près de la ville alpine de Vizille, et tomba dans la rivière Romanche hier, queque 65 pieds plus bas, tuant une quarantaine de passagers. On remarque des policiers, pompiers et secouristes qui sortent de la rivière le corps d'une des victimes.

Enquête sur la catastrophe de l'autocar de Soignies

GRENOBLE (Reuter) — Sur l'aérodrome de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, près de Grenoble, devait atterrir aujourd'hui, l'avion de la Sabena amenant des techniciens belges et des parents des victimes de la catastrophe de l'autocar de Soignies, tombé mercredi soir dans la rivière La Romanche. La catastrophe a fait 43 morts, le plus lourd bilan jamais enregistré en France dans un accident de ce genre.

Les enquêteurs belges et les familles doivent aussitôt se rendre à l'hôpital de La Tronche pour identifier les corps qui ont été installés dans une chapelle ardente, et pour entendre les six rescapés.

Mme Lechien-Couvreur, l'épouse du conducteur du car, arrivé à Grenoble jeudi, avait reconnu le corps de son mari et donné des indications qui ont facilité l'identification des victimes. Mais seulement neuf corps ont pu être reconnus avec certitude. Il reste donc à établir l'identité de 31 corps puisque deux cadavres disparus dans les eaux de la rivière en crue, n'avaient pu être retrouvés.

Les experts ont continué à examiner l'épave du car ramené sur la berge de La Romanche. En outre, certains débris du véhicule ont été transportés dans un garage où les techniciens les étudieront minutieusement dans les prochains jours.

Les enquêteurs ont repris ce matin leurs investigations, tandis que les pompiers et gendarmes ont continué à rechercher les deux derniers corps. L'étude du plan de route du car, les témoignages des rescapés, l'expertise du véhicule et le recoupement des récits des témoins oculaires devraient leur permettre de cerner plus précisément les circonstances exactes de ce drame.

Pour l'instant, les enquêteurs sont déjà en possession de plusieurs éléments. —Vers 19h00, le soir du drame, M. Lechien avait prévenu l'hôtel d'Angleterre à Grenoble d'un important retard. L'hôtel devait accueillir ses passagers. Peut-être avait-il déjà eu un ennui mécanique.

—Aucune trace de freinage n'est visible sur la route, peu avant le virage à angle droit précédant le pont. Seules des traces de caoutchouc indiquent un dérapage. —Une odeur de brûlé provenant du fond du car a été signalée par plusieurs des six rescapés de l'accident.

Témoins Un automobiliste qui suivait le car a raconté : "Le chauffeur descendait au frein. Avant le virage du pont, j'ai vu les feux stops s'allumer, mais j'ai remarqué que le car accélérât".

Les déclarations d'un chauffeur de poids lourd prenant le frais sur le pont et qui a vu arriver le car, ont confirmé ce récit. Lui aussi a noté que l'autocar s'emballait avant de s'engager sur le pont. Aucune trace de freinage n'ayant été relevée, il est probable qu'à ce moment les freins ne répondaient plus.

M. Lechien a essayé de ralentir. Les experts ont remarqué en effet que le levier de vitesse était au point mort. Il avait vraisemblablement essayé de rétrograder, mais il était trop tard, l'allure à laquelle roulait le véhicule ne permettait plus cette ultime manoeuvre.

Le NPD pourrait cesser d'appuyer le gouvernement

VANCOUVER (PC) — M. David Lewis, chef néo-démocrate, a prononcé le discours d'ouverture à l'inauguration du congrès national du NPD jeudi après-midi à Vancouver.

Il a notamment dit que le NPD pourrait fort bien cesser bientôt d'appuyer le gouvernement minoritaire de M. Trudeau: "Je trouve difficile d'imaginer que nous pourrions tolérer encore longtemps le gouvernement Trudeau".

Il a également fait savoir que l'appui que le NPD donne au gouvernement pourrait dépendre dans l'avenir de la tournure que prendra la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, qui se tient la semaine prochaine à Calgary. "Notre parti, dit-il, surveillera cette conférence avec un intérêt fort marqué".

"Cette conférence, ajoute-t-il sera un autre test important de la sincérité et du désir d'engagement du gouvernement Trudeau, qui servira à dicter l'attitude éventuelle de nos députés néo-démocrates aux Communes".

Le premier ministre Trudeau doit rencontrer les quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest à la conférence.

M. Lewis a exprimé un certain scepticisme quant aux efforts que les libéraux ont récemment faits pour satisfaire aux griefs des provinces de l'Ouest.

"La redécouverte de l'Ouest par les libéraux, outre le fait qu'il s'agisse là d'une réaction dont le caractère politique est évident, met en lumière le côté superficiel des partis traditionnels.

"Ils favorisent l'une ou l'autre des régions du Canada, non pas dans le cadre d'un plan général visant à assurer l'égalité de toutes les provinces, mais selon la direction d'où souffle le vent politique, et leur enthousiasme se lève ou tombe selon le vent".

"Les problèmes spécifiques, poursuit M. Lewis, sont différents, selon qu'il s'agisse des Maritimes, de l'Ouest, du Nord du Québec, du Nord de l'Ontario, ou des deux Territoires du Yukon et du Nord-Ouest, mais tous ils découlent du même phénomène: la tendance capitaliste à concentrer le pouvoir industriel et financier non seulement en des mains relativement peu nombreuses, mais aussi dans une région géographique particulière, tout en se servant des autres régions comme de simples sources de matières brutes.

Enfin, M. Lewis a assuré que son parti avait fortement amélioré sa situation politique depuis qu'il en est devenu le chef en avril 1971.

"Notre parti, affirme-t-il, a atteint une stature nationale et un statut national. Nous ne sommes plus un tiers parti, mais une force politique d'importance".

Diminution du chômage mais...

Les prix continueront de grimper de façon très alarmante

Par KEVIN DOYLE

LONDRES (PC). — Le chômage au Canada pourra baisser régulièrement au cours de la prochaine année, mais les prix de la plupart des produits à la consommation continueront vraisemblablement de monter à un rythme alarmant, soutient l'Organisation de coopération et le développement économique OCDE.

Dans son rapport bi-annuel sur l'état de l'industrie dans le monde, l'OCDE brosse un sombre tableau de l'économie où l'inflation continue de progresser à travers le monde au cours des prochains mois.

L'organisation, groupant 24 pays, dont le siège social se trouve à Paris, signale que les prix à la consommation dans le monde occidental ont grimpé à un taux annuel d'environ huit pour cent au cours du premier trimestre de cette année.

"Selon les prévisions, les politiques actuelles ne produiront pas, vraisemblablement, une diminution des prix avant l'année prochaine. De plus, au premier semestre de 1974, la hausse des prix dans la plupart des pays sera au moins supérieure de moitié à la moyenne à long terme", affirme le rapport.

L'OCDE ajoute que l'expansion générale de l'économie canadienne devrait se continuer jusqu'à l'année prochaine avec une baisse possible du taux de chômage désaisonnalisé de cinq pour cent.

Prix Par contre, "le taux d'augmentation des prix demeure élevé, particulièrement en ce qui concerne le prix des aliments au cours des deux dernières années. Alors qu'un ralentissement du coût de l'alimentation reste probable, la hausse des prix pourra se généraliser à mesure que l'économie se rapproche de sa pleine réalisation", soutient l'OCDE.

L'organisation affirme qu'une augmentation des salaires au Canada, combinée avec une hausse de cinq pour cent de l'emploi, accroîtra la moyenne salariale nationale à un taux annuel de 13,6 pour cent au cours des prochains 12 mois.

On prévoit également une période continue d'expansion économique aux États-Unis, alors que le chômage diminuera l'année prochaine à un niveau désaisonnalisé de 4,5 pour cent.

Le commerce extérieur, parmi les pays de l'OCDE, devrait connaître une expansion record au cours de la prochaine année, atteignant peut-être son plus haut volume depuis 1955.

L'actuelle montée des prix des den-

rées se continuera vraisemblablement encore au moins six mois, à l'avantage de pays tels que les États-Unis, le Canada et l'Australie, qui sont de grands exportateurs de matières premières.

Exportations

L'OCDE estime que les prévisions pour les exportations canadiennes sont favorables cette année dans tous les domaines, à cause de la vigueur de ses principaux partenaires commerciaux.

Par ailleurs, une forte croissance de l'activité domestique causerait vraisemblablement une hausse plus rapide des importations, conduisant ainsi à une détérioration possible de la balance des paiements.

Le rapport prévoit une amélioration graduelle de la balance américaine des paiements alors que la dépréciation du dollar augmentera la valeur des importations et réduira celle des exportations, au moment où de grandes quantités de produits agricoles, particulièrement la viande, atteindra les marchés internationaux.

A propos des problèmes monétaires internationaux, l'OCDE affirme que les valeurs actuelles des principales devises sont considérées comme réalistes, par la plupart des autorités en la matière.

Sommaire

Classées	12
Comiques	13
D'un océan à l'autre	2
Décès	13
Finance et Economie	7
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Le monde	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec région	3
Sports	9-10-14

Mini-Une

La pègre

MONTREAL (PC) — Le député créditiste Fabien Roy a déclaré jeudi au cours d'une interview radiophonique à Montréal que le premier ministre Bourassa ne peut faire autrement que de convoquer dans les meilleurs délais une commission parlementaire, s'il veut faire la lumière sur toute la question des liens entre la pègre et la politique.

Si le premier ministre refuse, a dit M. Roy, cela signifiera qu'il ne veut nullement tirer cette affaire au clair, mais qu'il désire plutôt l'étouffer.

M. Roy a déclaré par ailleurs que la Commission d'enquête sur le crime organisé pouvait être saisie de toute cette question, mais il a indiqué sa préférence pour la convocation de la commission de la Justice, où les députés seraient habilités à interroger les témoins.

Film

MONTREAL (PC). — Trois membres de l'Office national du film quittent Montréal vendredi pour la Chine, où ils filmeront des parties de tennis sur table entre de jeunes Chinois et de jeunes Canadiens.

Dix enfants du Québec, de l'Ontario et de la Colombie Britannique jouent au tennis sur table en Chine avec dix jeunes Chinois de Pékin, Nankin et Shanghai. L'âge des joueurs varie entre 10 et 15 ans.

Partent pour la Chine vendredi les trois membres suivants de l'ONF: Marcel Carrière, directeur du film, Alain Dostie, cameraman et Serge Beauchemin, ingénieur du son.

Avertissement

SAIGON (PC) — A moins d'un appoint immédiat, la situation financière de la Commission internationale de contrôle et de surveillance deviendra critique. Tel est l'avertissement donné vendredi

par les États-Unis, le Nord et le Sud-Vietnam, et le Vietcong.

Il ne reste plus en réserve, dit-on, que \$400,000, dont \$200,000 devront servir sans tarder à payer des comptes.

Les commissaires ont enjoint aux quatre pays signataires des accords de Paris d'approuver le budget adopté par la Commission au mois de juin, budget de \$43 millions pour l'année débutant au mois de mars.

En outre, les commissaires ont demandé au Vietcong ainsi qu'au Nord-Vietnam de verser des montants égaux aux avances faites par les États-Unis et le Sud-Vietnam.

Pour sa part le Sud-Vietnam a versé d'avance à la Commission \$1 million, le Vietcong et le Nord-Vietnam chacun \$300,000.

Par ailleurs, les commissaires ont prévu des compensations monétaires, advenant qu'un membre de la Commission soit tué ou blessé à vie: soit \$20,000 en cas de décès et \$30,000 en cas d'incapacité permanente. Au Canada, ces compensations seraient versées au gouvernement fédéral et c'est lui qui décidera du montant destiné à la famille de la victime.

Trafiants

GUAYAQUIL, Equateur. (AFP). — Une bande internationale de trafiquants de cocaïne, dirigée par l'avocat Jaime Castello Yopez, et comptant plus de 15 personnes, a été arrêtée à Guayaquil par des policiers équatoriens et américains travaillant pour Interpol.

Une cargaison de 33 kilos de cocaïne, estimée à plus de \$3 millions, a été saisie à Baltimore par des douaniers américains.

Jaime Castello, qui dirigeait une entreprise d'exportation de fruits tropicaux, expédiait la drogue dans des caisses de bananes.

Selon des informations fournies par des sources policières, Interpol a également saisi une liste complète d'auxiliaires de ce trafic et la police équatorienne est sur la piste de plusieurs complices, de nationalité cubaine, qui résident à Guayaquil.

Québecair

MONTREAL (PC) — Une récente décision de la Commission canadienne des transports permettant à Québecair de desservir le territoire de Nordair, dans le Nord-Ouest du Québec, laisse les administrateurs de Québecair croire que le gouvernement fédéral est disposé à être plus "flexible" en matière de territoires aériens régionaux.

la météo

Minimum la nuit prochaine: 50 à 55. Samedi, généralement ensoleillé. Maximum de 75.

Hausse probable du prix du pain

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a autorisé la Commission canadienne du blé à augmenter le prix de son blé vendu aux meuneries...

En effet, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, responsable de la Commission canadienne du blé a déclaré, jeudi soir aux Communes...

Par ailleurs, alors que les subsides gouvernementaux étaient de \$1.045 le boisseau de blé, ils seront réduits à \$1.00.

Toutefois pour assurer un

revenu minimum de \$3 le boisseau aux fermiers, le prix minimum que la Commission canadienne du blé chargera aux meuniers sera de \$2, alors qu'il était de \$1.965.

De cette façon le gouvernement épargnera quelque \$24 millions par année.

Selon M. Lang, le but de cette nouvelle politique est d'éviter que le coût total de cette augmentation ne se reflète sur le prix du pain, car selon lui, le \$1. par boisseau que le gouvernement paie est une subvention directe aux contribuables canadiens...

Présentement, le prix mondial du blé varie entre \$3.35 à \$3.55 le boisseau.

C'est en 1971 que le gouvernement fédéral a instauré son système de double prix, pour assurer le revenu mini-

mum de \$3 par boisseau aux fermiers.

Il a décidé de maintenir ce système de double prix en réduisant ses subsides.

Selon le critique conservateur en la matière, M. J. Horner PC-Crowfoot, les fermiers ne retireront pas de bénéfices de cette politique, mais M. Lang a prétendu le contraire, puisque, selon lui, ils pourront retirer toute la différence entre le \$3 et le prix sur les marchés mondiaux, alors qu'autrefois ce prix était gelé.

Selon M. A. Peters NPD-Timiskaming, c'est le prix du pain qui augmentera, alors que M. Réal Caouette, leader national des créditistes, a accusé le gouvernement de subventionner les fermiers au lieu de subventionner les contribuables.

L'assurance-automobile coûtera sensiblement moins cher en Alberta cette année

TORONTO (P.C.) — L'assurance-automobile coûtera sensiblement moins cher en Alberta cette année, mais par contre les automobilistes du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes devront déboursier un peu plus en vertu des nouvelles normes de la Canadian Underwriter Association...

Lorsque les nouvelles normes entreront en vigueur le 1er août, les conducteurs québécois de première catégorie c'est-à-dire mûr n'ayant pas subi d'accidents depuis cinq ans, verront leurs primes augmenter de six à 11 pour cent.

Un porte-parole de l'Association a déclaré que le coût des réclamations avait beau-

coup augmenté durant cette période à cause de la hausse du salaire des mécaniciens et des prix des pièces de rechange.

L'Association offre les exemples suivants concernant la révision des primes pour l'année 1973 pour les chauffeurs ayant plus de 25 ans et n'ayant subi aucun accident responsable au cours des cinq dernières années.

Dans les exemples qui suivent, le véhicule est une automobile nord-américaine, huit cylindres, de modèle récent.

On doit déduire quatre pour cent pour les voitures de modèle 1973, à cause des nouveaux pare-chocs plus résistants.

L'assurance couvre \$100,000 de responsabilité et comporte un montant

de \$100 déductible dans le cas d'une collision et de \$25 dans le cas des autres accidents.

Ainsi à Montréal, la prime que devront payer les conducteurs de première catégorie passera de \$275 à \$292, c'est-à-dire une hausse de 6.2 pour cent.

A Toronto, la nouvelle prime sera de \$208 comparativement à \$185, donc une hausse de 12.4 pour cent.

A Fredericton, les auto-

mobiles devront payer \$228 au lieu de \$202, c'est-à-dire une augmentation de 12.8 pour cent.

L'Association ajoute que les conducteurs d'âge mûr ayant complété un cours de conduite automobile pourront bénéficier de réductions pouvant aller jusqu'à 28 pour cent.

En ce qui concerne les jeunes de la catégorie des 16 ans, ils pourront bénéficier d'une réduction de 45 pour cent et pourront passer dans la catégorie des automobilistes exempts d'accidents depuis un an.

À Terre-Neuve et au Labrador On devrait exploiter les gisements d'uranium

OTTAWA (P.C.) — L'indice des prix dans les grandes villes canadiennes a augmenté entre 0.5 et 1.1 pour cent, a rapporté hier Statistique-Canada.

La plus forte augmentation a été enregistrée à Montréal, et la plus faible à Winnipeg.

L'indice des aliments a avancé dans toutes les villes, traduisant des augmentations du prix des coupes de bœuf, des fruits et légumes frais, des produits laitiers et plus particulièrement du lait écrémé en poudre et des plats cuisinés.

Les éléments de l'habitation ont progressé dans toutes les villes, principalement à la suite de l'augmentation des frais de location et de propriété et des prix des meubles.

À Montréal, l'indice des prix des aliments a progressé de 2.2 pour cent, par rapport au mois dernier, ce qui signifie une augmentation

de 6.7 pour cent par rapport à l'an dernier à pareille date.

L'avance montréalaise est en grande partie attribuable, rapporte SC, à la montée des prix de la viande, de la volaille, de la plupart des fruits et légumes frais, des oeufs, du café, du thé, du lait écrémé en poudre, etc.

L'élément de l'habitation a progressé de 0.6 pour cent et celui de l'habillement de 0.5 pour cent.

Québec Dans la ville de Québec, par contre, l'indice d'ensemble marquait une progression de 0.8 pour cent au cours du dernier mois, soit une hausse totale de 6.7 pour cent par rapport à l'an dernier.

Entre mai et juin, l'indice des aliments dans cette ville a augmenté de 1.7 pour cent.

Les indices de l'habitation, des transports, des soins personnels et de l'habillement ont enregistré des

hausse respectives de 0.4 pour cent, 1.1 pour cent, 1.8 pour cent et 0.3 pour cent.

Ottawa A Ottawa, par ailleurs, l'indice d'ensemble a progressé de 0.9 pour cent en juin, pour atteindre un niveau de 7.7 pour cent supérieur à celui de juin de l'année précédente.

Les aliments ont augmenté de 1.7 pour cent, alors que l'élément de l'habitation ne progressait que de 0.4 pour cent, celui de l'habillement de 0.9 pour cent et celui du transport de 1.5 pour cent.

Cette dernière hausse est attribuable à l'augmentation des prix de billets des trains, aux frais de stationnements accrues et aux prix des voitures neuves.

Enfin à Halifax, l'indice prix a progressé de 0.8 pour cent au cours du mois dernier et dépasse de 7.0 pour cent le niveau de juin 1972.

À travers le pays

Amendement

OTTAWA — (P.C.) — Le ministre des Transports a annoncé des amendements aux règlements de sécurité des véhicules-moteurs, qui feront baisser le volume des gaz d'échappement jusqu'à 70 pour cent au-dessous des standards de 1966.

Les nouveaux standards, qui seront en vigueur le 1er janvier 1975, n'exigeront pas l'emploi de convertisseurs catalytiques dans le système d'échappement. On procédera par la méthode d'évaporation hâtive de l'essence, d'allumage électronique et de carburateurs améliorés.

Capitalisation

Les ministères des Transports et des Finances songent activement à la possibilité de restructurer la capitalisation du Canadian National.

C'est ce qu'a déclaré jeudi, aux Communes, le ministre des Finances, M. Turner, qui, la semaine dernière, avait assuré que ce serait à long terme dans l'intérêt du pays que de recapitaliser tant le Canadian National qu'Air Canada.

Les chemins de fer nationaux avaient une dette publique de \$1.9 milliards à la fin de l'année dernière et déclarent continuellement un déficit général malgré leur surplus annuel.

Partage

Le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan vont partager le coût d'une exploration expérimentale, par la voie des airs, des gisements d'uranium du nord de la Saskatchewan.

C'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre des Mines et des Ressources, en précisant que le programme coûtera près de \$100,000.

Prudence

Le ministère de la Santé a fait savoir que les Canadiens voyageant à l'étranger devraient être très prudents lorsqu'ils achètent des médicaments sans ordonnances.

Certains médicaments vendus sans ordonnance à l'étranger contiennent des drogues nuisibles à l'individu qui les achète ou au fœtus dans le cas d'une femme enceinte.

Le ministère suggère aux voyageurs d'apporter une quantité suffisante de médicaments qu'ils prennent ou à tout le moins d'en avoir une description, faite à la machine à écrire.

NPD défait

Le comité des Communes sur la justice a défait un amende-

ment au projet de loi gouvernemental sur la protection de la vie privée, amendement proposé par le député NPD Star Leggett, qui aurait eu pour effet d'interdire complètement l'écoute électronique des téléphones, même légale.

Les autres membres du comité ont rejeté l'amendement, disant qu'une certaine surveillance était vitale pour les corps de police.

Trudeau

Le premier ministre Trudeau a déclaré jeudi aux Communes qu'il considère sérieusement la possibilité de faire une tournée en Europe pour promouvoir le commerce avec le Marché commun.

La chose lui avait été recommandée il y a une semaine par le comité des Affaires étrangères du Sénat.

Le Sénat avait soumis un long rapport sur les relations du Canada avec la CCE.

Etude

Le ministère de la Consommation étudie les hausses de taux d'assurance-automobile qui seront en vigueur le 1er août, pour déterminer si les compa-

gnies d'assurance ont violé ou non la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

C'est ce qu'a déclaré jeudi aux Communes le ministre Herb Gray, en réponse au député NPD John Gilbert, qui disait que les hausses constituent un mouvement massif qui pourrait contraindre à la loi, laquelle interdit les coalitions qui empêchent ou diminuent la concurrence dans le domaine des prix des assurances.

"Armes personnelles"

Le gouvernement n'a aucune information indiquant que le Parti communiste du Canada aide l'Armée républicaine de l'Irlande.

Le Solliciteur-général Warren Allmand répondait jeudi aux Communes à un député qui avait dit mardi que les armes saisies à Toronto paraissent être les "armes personnelles" d'un homme arrêté en Irlande dans l'affaire de la contrebande d'armes, et qui serait membre du parti communiste.

Chemins de fer

Le gouvernement a annoncé jeudi qu'il allait payer le coût

d'une étude de la possibilité technique de construire une ligne de chemin de fer jusqu'à l'Arctique.

Le chemin de fer servirait principalement à transporter le pétrole et le gaz de l'Arctique vers les marchés du sud, ce qui éliminerait le besoin de pipelines.

L'étude, qui coûtera \$1.5 millions, sera faite conjointement par le CN et CP Rail.

Moins cher

Il en coûte beaucoup moins cher d'avoir affaire aux médecins qu'aux plombiers, a déclaré jeudi aux communes M. Paul Yewchuk PC - Athabaska, qui est lui-même médecin.

"J'ai dans mon bureau dit-il, une déclaration que je suis prêt à soumettre en Chambre et qui indique qu'un plombier demande \$22 pour une visite à domicile, alors qu'un médecin ne demande que \$10."

Le député avait sauté à la défense de sa profession lorsqu'un député NPD avait demandé si le gouvernement comptait protéger les consommateurs contre les honoraires élevés demandés par les médecins et les avocats.

LE MONDE

Services de santé en Chine

Les communautés locales jouissent d'une autorité considérable

OTTAWA (P.C.) — L'organisation des services de santé en Chine est hautement décentralisée. Les communautés locales jouissent d'une "autorité considérable" pour assurer le fonctionnement de ces services.

Cette observation, que ses auteurs tiennent pour capitale, est notée dans les premières pages du rapport officiel de la délégation médicale canadienne en Chine, document qui vient d'être remis aux ministres Marc Lalonde et Mitchell Sharp et dont les grandes lignes ont reçu l'approbation du Conseil pour la recherche médicale.

Les quatorze médecins et deux profanes y résument des impressions qui autorisent le lecteur à affirmer que peu d'initiatives diplomatiques canadiennes ont été couronnées d'autant de succès.

Et c'est à un homme qui fut accusé d'être communiste dans les années trente, le Dr Norman Bethune, que les visiteurs doivent d'avoir été aussi bien accueillis dans la Chine de Mao. En effet, le rapport signale que les Canadiens sont des "étrangers privilégiés" dans ce pays grâce notamment au rôle que joua le célèbre médecin canadien dans la libération nationale chinoise.

La délégation a séjourné en Chine du 20 avril au 5 mai, se partageant la visite de 35 institutions médicales. Elle se fixait trois objectifs: améliorer les rapports de travail entre les professionnels de la santé des deux pays; observer le fonctionnement des services de santé, et l'utilisation de certaines techniques de traitement médical; et enfin, amorcer des négociations pour la signature d'un accord à long terme pour l'échange de scientifiques et de professeurs entre le Canada et la Chine.

Un succès

"Les trois objectifs sont atteints", rapporte la délégation. Pour décrire le climat dans lequel s'est poursuivie la visite, citons l'observation suivante: "La délégation a pu voir tout ce qu'elle avait demandé de voir. On a répondu à nos questions avec une franchise qui a renversé les vieux routiers de la diplomatie canadienne et les observateurs qui nous accompa-

gnaient". Tout au moins pour ce qui est des échanges techniques et médicaux.

Le rapport note aussi que le gouvernement accorde la plus haute importance au bien-être physique. La gymnastique est de rigueur. L'absence de l'automobile, l'usage de la bicyclette contribuent à la santé. On trouve en Chine peu d'obèses. Les excès du boire et du manger ne sont pas tolérés. Mais on fume beaucoup trop, selon le directeur de la délégation, le Dr Gustave Gingras qui, comme Mao, préfère le cigare à la cigarette, plus noieive, soutient-il.

Nixon quitte l'hôpital

BETHESDA, Maryland (AFP) — Le président Richard Nixon, rétabli après une semaine de sa pneumonie virale, devait quitter l'hôpital naval de Bethesda ce matin, pour passer dans sa retraite de Camp David, une première fin de semaine de convalescence et se replonger dans les problèmes du Watergate.

M. Nixon s'est rétabli plus rapidement que prévu, ont déclaré jeudi ses médecins. Ses poumons sont maintenant sains, sa température normale et, malgré une journée de travail chargée mercredi, il ne ressent aucun malaise ou fatigue. Le président regagnera la Maison blanche vendredi pour y travailler quelques heures et s'entretenir notamment avec

son conseiller spécial, M. Henry Kissinger, qui doit se rendre prochainement à Pékin, à une date qui n'a cependant pas encore été fixée, selon le porte-parole présidentiel, M. Donald Ziegler.

M. Nixon se rendra ensuite, au début de l'après-midi de vendredi, à sa résidence de Camp David, dans les collines du Maryland, où, selon M. Ziegler, il a l'intention de préparer sa réponse au sénateur Sam Ervin, président de la commission d'enquête sur le Watergate. Ce dernier lui a demandé mardi d'avoir accès le plus rapidement possible aux enregistrements des conversations présidentielles liées à l'affaire d'espionnage du siège du Parti démocrate.

Des campagnes populaires ont apporté des résultats extraordinaires: un délégué canadien a compté trois mouches durant toute sa visite.

"Imaginez le carnage exercé par une population de 800 millions d'habitants que l'on a convaincu de la nécessité de tuer chacun 75 mouches par jour. Je m'étonne encore que mes trois mouches aient pu survivre", mentionne-t-il dans le rapport.

D'une façon, le service de santé chinois sont moins "socialisés" qu'au Canada. Les programmes au niveau de la communauté ou de l'usine sont financés par le truchement de la coopérative, avec l'appui possible des fonds de la commune, ou de l'usine elle-même.

Le rapport fait également état d'observations sur diverses techniques de traitement comme les greffes de membres, les brûlures et l'acupuncture.

Fête de la vie

Nous aurons bientôt l'occasion de montrer, lors de la Fête de la Vie, au Stade Municipal, que nous, bien portants, pouvons vivre et fêter en contact avec les handicapés. La fête, prévue pour tous, sera conçue spécialement en fonction des handicapés et des vieillards. C'est dans ce que nous avons de plus profond et par ce que nous avons de plus profond que tous ensemble nous pourrions communier à la même joie. L'handicapé est essentiellement semblable à nous; et pourquoi pas: nous sommes essentiellement semblables à l'handicapé?

"Ce qui fait le plus souffrir les handicapés, c'est l'indifférence, l'incompréhension des valides". — Denise Legrix. Foi et Partage — Fête de la vie.

De même, les auteurs font observer que les Chinois parviennent avec succès à utiliser toutes les facilités imaginables pour la promotion de la formation médicale: usines, cliniques communautaires, hôpitaux d'enseignement, unités mobiles, etc. Le Canada, soutiennent-ils, aurait avantage à étudier ces techniques de distribution des services de santé.

Advertisement for 'côté enseignes' featuring a logo with an eye and the text 'un point c'est tout!'.



Appuyés par les grévistes de Seven-Up, des magasiniers de Renault-Canada à Saint-Bruno, ont manifesté hier, à l'intérieur du Garage Carrette Automobiles. (Photo L'Action-Québec, Mario Roy)

Les grévistes de l'usine de Saint-Bruno demandent l'appui de Carrette Automobile

Par Nicole BEAULIEU

Une dizaine de travailleurs de l'usine Renault-Canada, à Saint-Bruno près de Montréal, sont venus manifester hier après-midi devant le garage Carrette Automobile, distributeur Renault réclamant des propriétaires un appui à leur grève qui dure depuis déjà 10 semaines. Les manifestants ont tenté

d'obtenir du propriétaire l'assurance qu'il ne franchira pas les lignes de piquetage dressées devant l'usine de Saint-Bruno pour s'approvisionner en pièces d'automobile; se refusant à toute déclaration qui puisse engager les autres actionnaires de l'entreprise, M. Carrette s'est dit conscient du climat de "mécontentement général" qui règne chez les magasiniers et il s'est

montré désireux de voir le conflit réglé au plus tôt. Membres des "Travailleurs Unis de l'Automobile" (FTQ), les 21 magasiniers affectés au service d'expédition des pièces d'automobile sont en grève depuis le 1 mai; leur lutte porte principalement sur les salaires et sur les conditions de travail, les magasiniers souhaitent également plus de protection syndicale; la dernière rencontre entre les parties s'est produite le 3 mai et depuis ce temps, les négociations sont au point mort. Ils ont entrepris une tournée des distributeurs Renault afin de sensibiliser leurs confrères à leurs problèmes; de passage à Québec hier, cinquième étape de leur itinéraire, les grévistes ont expliqué qu'ils espèrent mettre un frein aux activités des propriétaires de garages qui franchissent les lignes de piquetage pour aller chercher

les pièces dont ils ont besoin; un contrat liant Renault-Canada et ses distributeurs stipule que la compagnie-mère doit se charger elle-même de la distribution des pièces d'automobile à travers le Canada et les États-Unis. Comme la compagnie ne pouvait depuis le début de la grève, suffire entièrement à la tâche, certains garagistes ont pris sur eux le soin d'aller chercher le produit nécessaire. "Cela, déplorent-ils, enlève presque tout son poids à notre action". Par ailleurs, les grévistes ont demandé à leurs confrères d'outre-atlantique, membres de la Confédération générale du Travail (CGT) et de la Confédération française démocratique du Travail (CFDT), deux syndicats puissants, d'effectuer le boycottage des pièces en partance de France. Ils attendent une réponse ces jours-ci.

Selon une enquête de Duquet 70% des citoyens de Québec-Est sont pour la peine de mort

(B.A.) — Pas moins de 70,2 p.c. de la population de la circonscription électorale de Québec-Est estime que la peine de mort devrait être rétablie. 9,8 p.c. croient qu'elle devrait être abolie; 17,3 p.c. espèrent que le délai sera prolongé, tandis que 2,7 p.c. sont indécis.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par le député de la circonscription, M. Gérard Duquet. Ce dernier mentionne que 2,852 questionnaires, sur un nombre de 26,603 lui ont été retournés, ce qu'il trouve très encourageant. Ces questionnaires avaient été adressés le 28 mars dernier.

Voici les autres résultats compilés:

L'AVORTEMENT SUR DEMANDE DEVRAIT-IL ETRE ?

Permis	Défendu	Indécis
3024	5148	384
35.3%	60.6%	4.1%

ETES-VOUS SATISFAIT DE L'AUGMENTATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE A \$100 PAR MOIS ?

Oui	Non	Satisfaisante	Indécis
4845	1107	2196	408
56.8%	12.9%	25.6%	4.7%

L'AGE D'ELIGIBILITE DEVRAIT-IL ETRE REDUIT A 60 ANS ?

Oui	Non	Graduellement pendant 5 ans	Indécis
4260	1149	2868	279
50.0%	13.0%	34.0%	3.0%

OU — CROYEZ-VOUS QUE NOUS DEVRIONS D'ABORD NOUS OCCUPER D'AMELIORER LES MESURES SOCIALES AUX FAMILLES NOMBREUSES, AUX VEUVES, FILLES-MERES, INVALIDES, AVEUGLES, ETC., QUI RECOIVENT TROP PEU ?

Oui	Non	Indécis
8810	735	1011
79.6%	8.6%	11.8%

APPROUVEZ-VOUS LE GOUVERNEMENT DE RECHERCHER LES "FAUX CHOMEURS" ET D'ELIMINER CEUX QUI "FRAUDET" POUR RETIRER DES PRESTATIONS ?

Oui	Non	Indécis
8226	195	135
96.2%	2.3%	1.5%

ETES-VOUS EN FAVEUR DE L'AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES PROPOSEE PAR LE FEDERAL: \$12 AU LIEU DE \$8 ET \$20 AU LIEU DE \$12 ?

Oui	Non	Indécis
7305	825	426
85.4%	9.7%	4.9%

LE FEDERAL PAYE EN ENTIER LES ALLOCATIONS FAMILIALES, DOIT-IL CONTINUER D'ADMINISTRER CE PROGRAMME OU LE TRANSFERER AU PROVINCIAL ?

Oui	Non	Indécis
5475	1872	1209
84.7%	21.8%	13.5%

Enlèvement des ordures ménagères à Québec

La Ville de Québec rappelle que l'enlèvement des ordures ménagères s'effectue dans tous les districts de la Ville entre 7 heures le matin et midi, et ce deux fois par semaine, soit aux jours réguliers d'enlèvement.

La Ville de Québec suggère donc à tous les citoyens de placer leurs vidanges la veille de l'enlèvement des vidanges. Plusieurs citoyens ont pris l'habitude de placer leurs ordures le matin, souvent après 8 heures ou 9 heures. Donc, il arrive que les camions de la ville passent dès 7 heures dans certai-

nes rues et à 10 heures dans certaines autres. La Ville de Québec reçoit régulièrement des plaintes à ce sujet, parce que certains citoyens sortent leurs vidanges vers 8 heures alors que les camions sont déjà passés. Ce qui fait que leurs ordures demeurent la deux ou trois jours, soit jusqu'à la prochaine cueillette.

La Ville de Québec demande donc la collaboration de tous les citoyens pour que les ordures ménagères soient déposées le soir précédant la cueillette dans leur district respectif.

Face à la cour

Par Lionel Gallichan

Vol de \$600

Deux Montréalais, un nommé Alexander et un nommé Bunch, ont été accusés d'avoir volé une somme de \$600 dans une épicerie de la rue Saint-Jean, à Québec.

Pendant que l'un d'eux détournait l'attention de la caissière, l'autre s'est emparé d'une liasse de billets de banque, soit 600 billets de \$10, qui se trouvaient dans l'un des compartiments du tiroir-caisse.

Ils ont pris la fuite, mais la police n'a pas tardé à leur mettre la main au collet.

L'un des accusés est un employé de la Ville de Montréal. Le duo est détenu depuis mardi.

L'avocat de la défense Me Richard Grenier, a adressé des reproches à la Couronne parce que celle-ci, selon ses prétentions, aurait dû obtenir, les renseignements nécessaires sur les précédents judiciaires des accusés depuis mercredi matin, afin que le tribunal soit en mesure de fixer les conditions d'un cautionnement éventuel. C'est effectivement, aujourd'hui que nous saurons si les deux hommes pourront recouvrer leur liberté provisoire d'ici la tenue de leur procès.

Enfance malheureuse

Un jeune homme de 18 ans, qui n'avait jusque-là aucun casier judiciaire, a reconnu sa culpabilité hier à 27 accusations de vol avec effraction dans des maisons d'habitation de la banlieue de Québec, notamment à Charlesbourg, Orsainville, Silley et Sainte-Foy.

Chacun de ces crimes est passible de l'emprisonnement à vie. Me Michel Babin, qui représentait l'accusé, André Gingras, de la rue Saint-Mathias, à Québec, a imploré la clémence du tribunal, alléguant que son jeune client avait passé son adolescence dans des foyers nourriciers et qu'il n'avait pu en l'avantage comme bien des enfants de son âge, d'avoir un père et une mère pour lui enseigner à respecter la propriété et le bien d'autrui.

Toutes les offenses avaient été commises le printemps dernier. L'accusé est détenu depuis le 9 mai.

Le Juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix a condamné le jeune homme à un an de prison sur chacun des chefs d'accusation, les sentences devant être purgées concurremment.

Vol de gomme

Deux jeunes de la Rive-Sud, Serge et Alain, ont nié leur culpabilité hier à l'accusation de s'être introduits par effraction dans le restaurant "Mini-Putt", de Lauzon, dans la nuit du 18 au 19 juillet, et d'y avoir volé de la gomme, des liqueurs douces et du chocolat pour une valeur d'environ \$150.00, la propriété de M. Marcel Couture.

Tous deux ont choisi d'être jugé par une cour composée d'un juge et d'un jury.

Cure de désintoxication

A un homme accusé d'avoir causé des lésions corporelles à son amie alors qu'il était en état d'ébriété et qui venait de s'enquérir des moyens de se désintoxiquer, le Juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, a répondu: "Je vais vous condamner à un mois de prison pour vous faciliter les choses".

L'homme a déjà été condamné pour votes de fait et menaces à quelques reprises.

Recrudescence de procédures

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de l'aide juridique, le 4 juin 1973, on peut s'attendre à une augmentation sensible des procédures en séparations de corps, en divorces et réclamations de tous genres inscrites par les citoyens économiquement défavorisés.

On ne possède pas encore les statistiques du greffe de la Cour Supérieure de Québec, pour les mois de juin et juillet, mais en mai dernier, il y eut 120 inscriptions au seul chapitre des divorces, dans le district judiciaire de Québec.

Durant les 12 mois de l'année 1972, on avait enregistré un total de 490 procédures, et l'on peut s'attendre à ce que ce nombre soit doublé avant la fin de décembre 1973.

Un décret de plus ou de moins, quelle différence!

L'Association des professeurs de Laval demande à l'université de décréter unilatéralement les salaires

Par Guy GIROUX

L'Association des professeurs de Laval a refusé cette semaine, par la voix de son Conseil d'administration, d'entreprendre des négociations avec l'université, en vue d'une nouvelle convention de travail pour 1973-74. L'Association demande à l'université de décréter unilatéralement les salaires.

"Pour nous, un décret de plus ou un décret de moins

ne fera pas de différence", affirme ironiquement le président de l'Association des professeurs, M. Yvon Sirois.

D'après lui, en effet, l'université n'a fait que "décréter unilatéralement" les salaires des professeurs au cours des dernières années, malgré la tenue de négociations qui avaient été engagées avec l'association.

Conséquemment, puisque l'université est à la fois "juge et partie" en cas d'é-

chec dans les négociations en vue d'une nouvelle convention de travail, l'Association des professeurs considère qu'il est inutile pour elle de s'engager dans un long processus de négociations, alors que l'université, qui qu'il advenne, agira selon son bon vouloir.

Telle est la opinion de M. Sirois, qui affirme que les professeurs pensent qu'on se moque de leur "greule" à la direction de l'université.

D'ailleurs, remarquons que le refus de l'Association des professeurs d'engager de nouvelles négociations salariales avec l'université est relié au délai de cinq à six mois qui s'est écoulé, depuis la demande de l'association de recourir à l'arbitrage obligatoire à sentence exécutoire, formulée au Conseil de l'université, jusqu'à ce que ce dernier repousse la formule proposée.

Si le syndicat n'entre pas

"L'APUL deviendra un cercle d'amis pour dégustations de vins et fromages"

— Yvon Sirois

Par Guy GIROUX

Le président de l'Association des professeurs de l'université Laval, M. Yvon Sirois, s'est prononcé hier en faveur de la création d'un syndicat qui remplacerait l'association qu'il représente. Selon lui, l'APUL devrait se "saborder", advenant la création d'un organisme syndical agréé.

"L'Association des professeurs deviendra un cercle d'amis pour dégustation de vins et fromages si elle n'est pas remplacée par un syndicat", remarque M. Sirois, appelé à nous faire part de ses commentaires suite à une réunion du Conseil d'administration de l'APUL, lors d'une conversation téléphonique.

Il n'y a en effet pas d'autre solution pour l'APUL que de céder la place à un syndicat, constate M. Sirois, suite à la décision récente du Conseil de Laval qui refusa à ses professeurs le droit de recourir à l'arbitrage obligatoire à sentence exécutoire en cas d'échec dans les négociations avec l'université au moment de renouveler un contrat de travail.

En juin dernier, le Conseil de l'université Laval reconnaissait à ses professeurs le droit de se faire entendre directement auprès de lui, par des porte-paroles autorisés, en cas de conflit persistant en cours de négociations. Or, selon le vice-président de l'APUL, M. Guy Bouchard, qui était intervenu le lendemain de la décision prise par le Conseil de l'université — en l'absence de M. Sirois qui était alors en vacances — Laval, par une telle décision, n'a fait que consacrer son double rôle de "juge et partie" dans les négociations avec ses professeurs.

Tout comme M. Sirois, le vice-président de l'APUL s'est prononcé en faveur de la création d'un syndicat des professeurs à l'université, parce que, selon lui, on ne peut pas s'imaginer que Laval désavouera le point de vue du comité qu'elle aura mandaté pour négocier avec ses professeurs.

Pour sa part, M. Sirois affirme que l'université agit à l'égard de ses professeurs comme une "commission scolaire" face à ses enseignants, puisque Laval n'a pas compris que c'est avec ses professeurs qu'elle doit négocier, d'où l'idée de fonder un syndicat qui donnerait à ses membres des moyens de pression au moment d'un conflit relatif à la négociation d'une convention de travail.

C'est dans cette optique que le président de l'APUL affirme que cet organisme deviendra un "cercle d'amis..."; il s'est pas remplacé par un syndicat, parce que, contrairement à ce dernier, il ne peut faire appel à des mesures de pression efficaces reconnues par le Code du travail.

Référendum

Remarquons que le Conseil de l'Association des professeurs de Laval a déjà recommandé à ses membres la création d'un syndicat qui aurait comme mandat de les regrouper au sein de l'université. D'ailleurs, un référendum soumis aux professeurs, à l'automne 1970, a révélé que la majorité de ceux-ci étaient favorables à la création d'un syndicat.

Or, au moment de signer leur carte d'affiliation syndicale, la majorité des professeurs ont "décliné" cette formalité. Dès lors, le projet de création d'un syndicat devait avorter, au moins provisoirement. M. Sirois attribue à l'individualisme des professeurs, particulièrement marqué à l'université selon lui, l'échec de cette première tentative de créer un organisme de négociation valable.

Interrogé sur l'opportunité

qu'aurait l'APUL de promouvoir la création d'un syndicat des professeurs à l'université, M. Sirois soutient que l'association ne peut pas endosser un tel projet, puisqu'elle regroupe en son sein le recteur et les vice-recteurs de Laval qui sont identifiés à la partie patronale, étant donné la nature de leurs fonctions. "On pourrait alors

interpréter le geste de l'APUL comme une manœuvre des patrons pour se donner un syndicat à l'université", affirme M. Sirois.

D'après lui, il revient à un groupe de professeurs des différentes facultés de Laval de se regrouper dans le cadre d'un organisme indépendant de fonctions. "On pourrait alors

le président de l'APUL, afin de former un syndicat. "C'est aux professeurs de se rendre compte que le refus du Conseil de l'université, de se plier à l'arbitrage obligatoire à sentence exécutoire en cas d'échec des négociations, implique qu'il n'y a pas d'autre possibilité que de se référer au Code du travail..."; remarque le président de l'APUL.

Formule proposée par Laval: totalement insatisfaisante

(G.G.) — Dans une réponse à l'offre que lui a faite récemment le Conseil de Laval, en regard d'un mécanisme de recours en cas d'échec dans les négociations avec l'université au moment de renouveler un contrat de travail, l'Association des professeurs de l'université Laval a répliqué cette semaine, que la formule proposée n'est pas nouvelle dans la pratique et qu'elle s'est révélée dans le passé, totalement insatisfaisante.

L'APUL propose plutôt le recours obligatoire à un comité impartial de conciliation. Après avoir refusé à ses professeurs le droit de recourir à l'arbitrage obligatoire à sentence exécutoire, au moment d'un conflit persistant en cours de négociations, le Conseil de l'université proposait à l'APUL, en juin dernier, une formule de rechange. Dans l'optique du conseil, cette formule consistait à autoriser les professeurs à faire entendre auprès dudit conseil, par des porte-paroles autorisés, advenant un conflit jugé insoluble.

Or, tel que l'affirmait récemment le vice-président de l'Association des professeurs, la proposition du Conseil de Laval ne change rien au statu quo actuel, puisque l'université demeure "juge et partie" lors de la négociation d'une convention de travail.

Dans sa position officielle, l'APUL prétend que le Conseil de l'université — étant donné qu'il est composé d'un nombre important d'administrateurs (qui le rend par le fait même non-représentatif des professeurs) — ne saurait jouer un rôle d'arbitre, de conciliateur et d'arbitre, en cas d'échec dans les négociations.

Manifestant sa déception à l'égard de la formule proposée par le Conseil de Laval, l'APUL — par la voie de son Conseil d'administration — demande à l'université de revenir sur la décision qu'elle a prise en juin dernier.

L'Association des professeurs propose en effet au Conseil de l'université de bien vouloir amender sa récente résolution, concernant un mécanisme de recours, de telle sorte qu'en cas de divergences en vue, les deux parties concernées soumettent obligatoirement leur différend à un comité impartial de conciliation. Le conseil pourrait revenir sur sa décision, lors de sa séance régulière du mois d'août.

Tel que l'explique le président de l'APUL, M. Yvon Sirois, même si le Conseil de l'université acceptait l'amendement suggéré par l'Association des professeurs, il ne perdrait pas pour autant son privilège d'accepter ou de refuser les recommandations du "comité impartial". Cette suggestion de

Faits divers

Par Ghislain OUELLET

4 morts à Baie Saint-Paul

Un accident survenu vers 8 heures hier matin sur la route 138 à quelque 10 milles à l'ouest de Baie Saint-Paul a fait quatre morts et 15 blessés. La tragédie est survenue au moment où le camion militaire négociait une courbe. Le conducteur perdit alors la maîtrise de son véhicule qui capota et dévala la pente pour se retrouver au fond d'un ravin.

Les victimes ont été identifiées hier soir. Il s'agit de Alain Joly, fils de Raymond, 17 ans, 2237, des Pruches, Orsainville; Alain Joly, 17 ans, fils de Donatien, 358 avenue Proulx, Ville Vanier; Bernard Samson, 16 ans, 2515 Poirerue, Ste-Foy et de Christian Martineau, 2272, avenue Bourg-Royal, à Giffard. Ce dernier a succombé des suites de ses blessures à l'hôpital de l'Enfant-Jésus cette nuit.

Le camion accidenté faisait partie d'un convoi de six parti de Québec à 7 heures hier matin. Le groupe de 65 personnes devait prendre part à des opérations de campagne en cartographie à Baie St-Paul.

Ces étudiants font partie momentanément de l'armée durant l'été et participent aux opérations militaires au même titre que les soldats de carrière.

Noyé

Le corps d'un noyé qui fut retiré des eaux du St-Laurent à la hauteur de Cap-Santé au début de la semaine a finalement été identifié à la morgue provinciale hier.

Le noyé fut identifié par des membres de sa famille en présence du coroner J.-Armand Drouin. Il s'agit de M. Jean-Marie Bergeron, 48 ans, 1034, Cartier, Trois-Rivières. Il était disparu depuis le 3 janvier dernier. Selon les constatations d'usage, il est mort accidentellement.

Incendies

Trois incendies dans la nuit de mercredi à jeudi et un autre hier soir ont tenu les pompiers en alerte. Le premier incendie à se déclarer fut celui du 71 de la rue Ste-Anne. Les pompiers ont été mandés sur les lieux à 21h.16 mercredi. Les flammes dévorèrent des matériaux sur une galerie à l'arrière de l'auberge de jeunesse occupant la maison de la rue Ste-Anne. Les sapeurs étaient de retour une vingtaine de minutes plus tard.

Ils ne devaient pas rester inactifs longtemps. C'est peu après minuit que l'alarme sonnait de nouveau. Cette fois, le feu consumait des boîtes et léchait l'arrière d'une maison à logements à l'angle des rues Christophe-Colomb et Voltigeurs. Les pompiers sont demeurés sur les lieux une trentaine de minutes.

Une nouvelle alerte émanant du 71 de la rue Ste-Anne nécessita une sortie des voitures à incendies. Le feu consumait maintenant une corniche. Main criminelle ou effet du hasard, on le saura après une visite sur les lieux.

Et pour couronner cette longue liste d'alertes, les pompiers ont éteint un incendie qui ravageait un hangar situé à l'arrière d'une maison au 366 de la rue Aqueduc. L'alerte est parvenue au Service des incendies à 20h.15.

A la suite de cette liste d'incendies, les enquêteurs du commissariat concluent que des personnes mal intentionnées s'amusent à allumer des feux.

Hold-up

C'est hier après-midi que deux jeunes voyous ont perpétré un hold-up à la firme Allan Leblanc Inc., sise au 139 de la rue Dalhousie à Québec.

Les voleurs portaient des casques et étaient armés d'un revolver. Ils ont fait main basse sur environ \$5,000. Ce montant représente le montant de la paie des employés et des recettes de la journée. Il s'agit de jeunes âgés d'environ 18 ou 20 ans, selon la police municipale.

En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

Le mythe de la croissance

La déclaration du cardinal Roy, rappelant les droits des Indiens de la baie James, risque de déplaire à ceux qui rêvent de réaliser à bas leur projet de siècle. Déclaration qui importune, mais non pas moins opportune pour cela. Il sera trop tard demain pour gémir sur le sort de quelque 6,000 Indiens dont l'habitat, les moyens de subsistance et les droits sont actuellement compromis.

Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire de l'Amérique que des Blancs portent atteinte aux droits des Amérindiens. Dans ce genre de performance, les Québécois arrivent loin en arrière des Anglo-canadiens, loin aussi en arrière des Américains, dont les rapports avec les Indiens sont marqués par une longue et triste histoire de traités violés, de mensonges, d'abus de pouvoir, de pillage et de spoliation de biens. Les incidents de Wounded Knee, dont la presse a fait état en ces dernières semaines, avaient comme but, dans l'intention de leurs auteurs, de rappeler à l'Amérique blanche ce passé peu reluisant où les colons se sont souvent comportés comme des agresseurs dépourvus de scrupule et décidés à imposer la loi du plus fort.

Partout se répète un scénario identique: les Blancs, attirés par le gain facile et rapide, refoulent plus loin le premier occupant, le soumettent à des contraintes humiliantes, occupent les terres les plus fertiles, recourent à la violence dès que l'indigène veut résister. Portugais et Espagnols dépasseront les excès des Américains. On pose en thèse que l'Indien, peu sensible aux nouvelles croyances, est peut-être dépourvu d'une âme: donc raison de plus pour le réduire en servitude. Dans cette conquête qu'on a le culot de mettre sous le patronage du Christ-Roy, les sévices et les tortures font partie des habitudes quotidiennes. Humilié et occulé, l'Indien devient un

homme de deuxième classe, passif et soumis, expatrié dans sa propre patrie. L'indolence qu'on lui reproche est née du désespoir face à tant d'oppression et d'exploitation.

Kipling a parlé du "fardeau de l'homme blanc", chargé de "civiliser" le reste du monde. On pourrait parler beaucoup du fardeau que l'homme blanc a imposé aux hommes de couleur. Il fut beaucoup plus lourd et plus douloureux que l'autre.

oOoOoOoOoOoOoOoOoOo

Le Québécois est un petit blanc, plus souvent colonisé que colonisateur. Mais il est blanc et, dans son rêve de progrès, il peut être tenté d'imiter les "gros blancs", Anglo-saxons et Américains, surtout que ceux qui exercent chez nous le pouvoir font grand cas de la philosophie capitaliste de la croissance. Le mythe de la croissance érigée en absolu, c'est la bible des économistes libéraux. Au Québec, il fait fureur, au moment où, ailleurs, on a commencé à le démythifier. Civilisation de la croissance où tout se passe, dit Galbraith, comme si saint Pierre, pour orienter les uns vers le paradis, les autres vers l'enfer, leur posait cette seule question: qu'as-tu fait, sur la terre, pour augmenter le produit national brut?

Le plus avoir est une condition du plus être. La croissance est donc une des composantes du développement. Mais elle ne confond pas avec lui. Des phases de croissance économique peuvent même coïncider avec des phénomènes de sous-développement humain. La traite des Noirs a constitué un facteur de la croissance des États-Unis et de l'Amérique latine. Le sous-développement du tiers-monde résulte principalement de la croissance du capitalisme industriel. Ce même capitalisme, en plein essor au XIXe siècle, a donné naissance aux habitudes quotidiennes. Humilié et occulé, l'Indien devient un

fectuée en partie aux dépens du prolétariat francophone québécois, main-d'oeuvre docile et à bon marché. Bref, la croissance économique est un phénomène ambivalent. Elle n'est pas en soi un bien. Elle implique un coût humain. Ce coût, il faut l'évaluer.

La croissance n'est pas un absolu. Elle est finalisée par autre chose. Tout processus d'investissements, d'exploitation de richesses naturelles, de création d'emplois comporte des aspects humains, moraux, culturels. Il faut voir, par exemple, à qui profite telle montée économique, qui en paie le coût, qui en paiera à long terme les conséquences au plan écologique, les effets sur la qualité de la vie, etc. Que restera-t-il, dans les conditions actuelles d'exploitation, de la côte Nord, de la région de l'Amiante, de la baie James, des richesses forestières, quand les entreprises étrangères en auront tiré un bénéfice suffisant? La région du Nord-est brésilien, devenue aujourd'hui une terre de pauvreté et de misère, fut jadis une zone de production intense, où les grandes fortunes se multipliaient avec une extraordinaire rapidité. Les "créateurs d'emploi" sont partis, ne laissant que ruine, pauvreté et sous-développement. C'est à cela qu'avait abouti une croissance erratique, non fonctionnelle.

Ce ne sont donc pas seulement les Indiens que menace le mythe de la croissance proposée comme un absolu qui dispense de s'interroger sur les finalités et les conditions d'un authentique développement. Ce n'est pas en exploitant le Québec selon le caprice des investisseurs, le vendant à la pièce comme un butin quelconque que l'on garantira son développement. Car le Québec, c'est aussi une nation avec un mieux-être humain à assurer une culture à promouvoir, une qualité de vie à protéger, un pouvoir politique à rapatrier. Le mythe de la croissance à court terme est insuffisant pour réaliser de tels objectifs.

La présence du Saint-Siège ici — bien qu'il ne soit pas membre de l'Organisation mondiale de la Santé — se situe dans le cadre de l'universalité qui est une des notes caractéristiques de l'Eglise et qui est aussi, comme l'a dit M. le directeur général dans son rapport annuel, une des aspirations les plus profondes de l'OMS, réalisée en grande mesure par la participation de la Chine et de la République démocratique allemande.

Billets

Palestine: une cause perdue?

"Les causes perdues sont presque toujours les bonnes causes", dit Chesterton. Serait-ce le cas de la cause palestinienne? Si oui, l'histoire en tiendra responsables les terroristes qui, une fois de plus, revendiquent la responsabilité de l'assassinat du colonel Yossef Alon, attaché de l'Air israélien à Washington.

On peut parier que les terroristes ne représentent qu'une infime minorité de marginaux au sein du peuple palestinien. On peut parier également que ces marginaux ont la conviction de faire la guérilla, alors qu'en réalité ils s'adonnent à l'assassinat sélectif. On peut enfin parier qu'en enfanant, comme ils le font, les personnalités israéliennes, ces gens s'imaginent faire avancer la cause palestinienne. Illusions funestes. On n'a jamais réussi à rendre une cause sympathique en s'ingéniant à choquer l'opinion mondiale.

Le peuple palestinien mérite certes la sympathie de l'opinion mondiale, mais pour son malheur, nombre de facteurs compromettent sa cause, et le terrorisme est le plus nocif de ces facteurs.

Bien sûr, les extrémistes soutiennent toujours que c'est en représailles à des coups de force israéliens qu'ils agissent. Ainsi, un bulletin du Caire explique que l'assassinat du colonel Alon, à Washington, se veut une riposte à l'explosion d'une voiture survenue antérieurement à Paris — explosion qui a coûté la vie à Mohammed Bouadia, un des dirigeants de Septembre Noir (un organisme terroriste qui a revendiqué la paternité de maints attentats, y compris celui de Munich, l'an dernier).

L'explication n'a rien de très convaincant. Le colonel Alon n'a rien à voir à cette explosion. C'est vrai qu'Israël ef-

fectue aussi des raids terrifiants. Mais c'est toujours contre des terroristes avérés ou des bases abritant ces terroristes. Les tueurs qui prétendent agir au nom des Palestiniens s'en prennent à des civils qui n'ont rien à voir aux incidents au sujet desquels on use de représailles.

Le peuple palestinien mérite mieux que les condamnations qu'encourent ceux qui empoisonnent leur cause. Il ne fait aucun doute que la naissance de l'Etat d'Israël, en 1948, a donné naissance au nationalisme palestinien et ce nationalisme se justifie tout autant que les nationalismes égyptien, libyen, algérien ou israélien. Mais le mauvais sort qu'en plus d'être mal servi par le terrorisme international, ce nationalisme se trouve, à la merci de l'instabilité du monde arabe.

Les Palestiniens voudraient bien que le monde arabe fasse l'union sacrée et, d'un seul élan, jette Israël à la mer. Mais le monde arabe se révèle incapable d'une pareille union. On dirait qu'il ne croit qu'en la cause palestinienne.

Un chroniqueur de l'Observer de Londres faisait remarquer récemment que, depuis 1967, les Arabes n'ont guère constitué une menace pour Israël. Au contraire, ils se battent entre eux: la Jordanie et le Liban contre les Palestiniens, l'Arabie saoudite contre le Yémen, la Jordanie contre la Syrie, l'Irak contre le Koweït. Un exilé palestinien se plaint avec raison: "Les Arabes se battent entre eux et ne savent s'unir que contre nous." C'est un fait que les pays arabes situés aux frontières d'Israël (Liban, Jordanie, Syrie) ne veulent guère tolérer la présence des fedayin sur leur territoire. Seuls les

pays éloignés (Libye, Algérie) honorent des lèbres la cause palestinienne.

Serait-ce vraiment si difficile de s'en tenir au bon sens pour que cessent les assassinats aberrants et la diplomatie du chantage? Les Palestiniens ne réussissent-ils jamais à se donner un chef responsable qui sache distinguer le possible du rêve et formuler, avec fermeté et bon sens, les droits de son peuple? Les Palestiniens ont des droits évidents sur le territoire qui fut jadis la Palestine. Ils ont droit à leur place; mais ils n'ont pas droit à toute la place. Ils doivent vivre avec la réalité.

La France mit du temps à reconnaître le Vietnam en Indochine et le FLN en Algérie, mais elle dut s'y résigner. On ne peut dire autant des États-Unis avec le Vietcong. Il fallut accepter des faits accomplis. La diaspora palestinienne n'apparaît comme un fait accompli qu'on ne peut plus ignorer. Mais Israël aussi représente un fait accompli, et c'est s'illusionner que d'espérer voir un jour les mondes arabe et occidental s'unir pour l'anéantir.

La coexistence du monde arabe avec Israël est non seulement possible, mais souhaitable. L'exemple des Arabes intégrés à l'Etat israélien le prouve. Les Arabes les plus prospères au Proche-Orient ne vivent pas en Égypte, en Jordanie ou en Libye, mais en Israël. Hélas, la haine n'a pas d'oreille. Elle n'étend rien au bon sens. Comment peut-elle comprendre un esprit d'initiative et un savoir-faire qui lui font défaut. L'avenir de ce monde-là s'annonce bien plus prometteur avec que sans Israël. Les générations montantes le comprendront-elles? Jean PELLERIN

(La Presse)

Avortement:

Non au crime légalisé

Au cours de la XXVIe Assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue récemment à Genève, Mgr Silvio Lunni, représentant du Saint-Siège, a mis en question la grave tendance de nombreux gouvernements à faire de l'avortement un crime légalisé. Nous donnons ci-dessous l'essentiel de sa déclaration:

La présence du Saint-Siège ici — bien qu'il ne soit pas membre de l'Organisation mondiale de la Santé — se situe dans le cadre de l'universalité qui est une des notes caractéristiques de l'Eglise et qui est aussi, comme l'a dit M. le directeur général dans son rapport annuel, une des aspirations les plus profondes de l'OMS, réalisée en grande mesure par la participation de la Chine et de la République démocratique allemande.

été honoré comme le défenseur de la vie, devrait-il voir sa mission réduite à la tâche de contrôleur des conditions médicales, hygiéniques et légales, de l'avortement sur demande, lequel sera toujours — quelle que soit sa définition — une suppression de la vie?

Ces mêmes gouvernements...

Pourquoi les mêmes gouvernements qui sont justement soucieux de la réaction toujours plus grande de la majorité de l'opinion publique contre la guerre, destruction inutile et tragique de vies humaines, et qui étudient des instruments juridiques tels que l'objection de conscience pour aller à la rencontre de la jeunesse qui refuse la guerre, pourquoi ces mêmes gouvernements établissent-ils de plus en plus d'autres lois permettant de supprimer des dizaines de milliers de vies humaines? Peut-être pour la raison que cette suppression ne se passe pas sous les éclats des bombes et n'a pas les témoins d'un écran de télévision, mais s'effectue dans le silence stérilisé des cliniques?

On l'a déjà dit et il faut le répéter sans cesse, ce qui est légal n'est pas toujours et nécessairement moral, il y a même des injustices légales, et un crime ne cesse pas d'être tel même si la loi le permet, car il est écrit: "Tu ne tueras pas."

Il est clair qu'en faisant ces réflexions, je veux me limiter au droit positif et je n'entends pas du tout juger des drames humains qui sont parfois à la base de décisions individuelles, et dont le juge est pour les croyants: Dieu et, pour tous, en tout cas, la conscience personnelle selon la loi morale.

La violence la plus lâche

Mais la raison la plus importante pour établir une collaboration cordiale et étroite entre l'Eglise et l'OMS au plan universel, c'est la "promotion humaine de tout homme et de tous les hommes", selon la formule rappelée par le Pape Paul VI dans son message à l'OMS pour le 25e anniversaire de l'organisation, donc la promotion de tout ce qui est nécessaire afin qu'une vie soit digne d'être appelée humaine.

Une réflexion a un rôle prioritaire, parce qu'elle touche directement aux valeurs de la vie humaine. Se référant aux troubles qui sont liés au comportement de l'homme, M. le directeur général affirme que "l'utilisation des drogues à des fins non médicales n'est pas un problème simple. Elle émeut profondément l'opinion car elle affecte des groupes comme la jeunesse et des valeurs, telles que la moralité, la religion, la loi, qui tiennent particulièrement à cœur à la plupart des sociétés" (page 15).

Personne ne saurait contester cette affirmation, surtout si l'avenir de la jeunesse est en jeu, et personne ne saurait non plus contester que lorsque "le comportement de l'homme joue un rôle dans l'étiologie d'une maladie, il peut être parfois logique et souhaitable de chercher à le modifier, même si cela exige une réflexion sérieuse et un effort opiniâtre" (page 14).

C'est de la logique et de la cohérence qui sont nécessaires, c'est vrai! Mais que doit-on dire quand cette loi — la même — qui se plaint d'être affectée, affecte et détruit elle-même la vie, valeur fondamentale sous toutes ses formes, y compris les toutes premières, et légalise l'avortement sur demande, véritable thurie des innocents?

Avec quelle cohérence prétend-on condamner la vague de violence dont la jeunesse est à la fois auteur et victime, si c'est la même loi qui autorise la violence la plus exécutable et la plus lâche parce qu'elle s'exerce contre des êtres humains sans défense et sans protection?

N'est-ce pas incompréhensible que les mêmes législations qui reconnaissent de plus en plus le droit à la vie, en raison de sa valeur, même à des délinquants qui en ont abusé, condamnent à la peine de mort des innocents considérés comme des intrus, dont la seule faute est de vivre une vie qu'ils n'ont pas demandée?

Est-on sûr qu'on arrivera pas à affirmer que certaines catégories de personnes, tels que les handicapés, les vieillards improductifs, les malades physiques et psychiques apparemment irréversibles, n'ont plus une vie humaine, lorsqu'on affirme tranquillement que la vie d'un être humain à un certain stade n'est pas encore humaine? Qui pourra définir exactement le moment où une vie commence à être humaine? Pourquoi le médecin, qui a toujours

L'Eglise, l'OMS et la vie humaine

Dans un esprit de collaboration, dans la grande et noble bataille pour la défense de la vie humaine menée par l'Eglise et l'Organisation mondiale de la Santé, collaboration qui ne s'exerce pas seulement au niveau des valeurs et des principes, mais qui est aussi très active au plan pratique, comme le témoignent tant d'institutions sanitaires et humanitaires de tous genres que l'Eglise a créées au cours des siècles et qu'elle continue à établir, qu'il soit permis à la délégation du Saint-Siège, pour conclure, de recommander à l'OMS d'étendre son activité si méritoire et si admirable afin que soient établies des normes déontologiques valables pour les médecins du monde entier, normes qui dérivent du principe — que tout le monde devrait accepter — de la sacralité de la vie humaine sous toutes ses formes.

C'est le rappel de Paul VI dans la lettre précitée: "En un moment où le déchaînement de violence sur tant de points du globe, d'une part, où, d'autre part, le vertige auquel se trouve soumise livrée la société contemporaine et qui obscurcit les vraies valeurs, semble faire si bon marché de la vie, de toute vie dès son origine jusqu'à son déclin, c'est notre souhait le plus fervent en ce 25e anniversaire, que l'Organisation mondiale de la Santé, à qui la Communauté internationale a confié la conservation et la promotion de la santé des hommes, maintienne en toutes les occasions le primat de la vie et garde à l'humanité la contribution intégrale d'une authentique déontologie à son égard". (France Catholique/Ecclesia Ecclesia — No 1382).

L'opinion du lecteur

Réponse à M. Maurice Dussault

Je vous félicite pour votre trop court et magnifique article: "Les communistes montrent patte de velours" (Action-Québec 12 juillet 1973).

Cette phrase de votre article me frappe: "Le pape aura beau prêcher la lumière si les pasteurs (cardinaux, évêques et prêtres) ne surveillent pas les coups communistes..."

"Il ne faut pas s'étonner que la religion soit en perte de vitesse devant une hiérarchie muette".

Nous comprenons en un sens le silence épiscopal, mais nous ne pouvons

l'excuser. Il est à souhaiter que la hiérarchie ne soit plus l'écho du monde mais son guide, que les prêtres fidèles à l'Eglise ne soient plus persécutés et contraints de quitter leurs paroisses. Les évêques écoutent les comités et ils débarquent les curés qui ne sont pas dans le vent. Aujourd'hui on place des jeunes curés recyclés, des prêtres à cheveux longs et à chemises arc-en-ciel. Ils sont peut-être dans l'event mais ont-ils la sagesse des plus âgés?

Les évêques ont le grave devoir d'éliminer ceux qui répandent le virus

dont souffre l'Eglise, c'est la condition d'un retour à la santé de l'Eglise catholique romaine. On critique "ES-1025", mais c'est bien ce qui se passe depuis la fin du concile.

L'Eglise du Québec manque de vrais chefs actuellement. Prions pour les jeunes curés afin qu'ils emplissent les églises et que la foi refleurisse comme dans notre temps.

Mme P. Hamel, Rue du Vallon Ste-Foy, P.Q.

10.07.73

Extraits d'éditoriaux

tirés de la presse anglophone et traduits par la Presse Canadienne.

Le Globe and Mail, Toronto

Statistique-Canada a rapporté, comme à l'accoutumée, que le coût de la vie était encore à la hausse. L'augmentation globale entre mai et juin atteint neuf pour cent, tandis que le prix des aliments a grimpé de deux pour cent. Entre les mois de juin 1972 et juin 1973, le prix de l'alimentation a augmenté de 16,7 pour cent, tandis que le coût de la vie en général s'est accru de 11,3 pour cent.

Ces chiffres sèment la frayeur chez la plupart des Canadiens, mais ont une résonance encore plus profonde chez ceux qui ont un revenu fixe. Vingt-cinq pour cent de l'indice des prix à la consommation est basé sur le prix des aliments; par ailleurs, les personnes ayant un revenu fixe peu élevé doivent dépenser plus de 25 pour cent de leurs revenus pour l'alimentation.

Même si le régime des rentes du Canada augmentait avec le coût de la vie, les personnes vivant de tels revenus seraient encore perdantes puisque le prix de l'alimentation augmente plus rapidement que le prix des autres produits, qu'ils ne peuvent de toute façon, en grande partie, s'offrir. Les aliments les plus nourrissants surpassent de plus les aliments de faible teneur en calories: les légumes frais, par exemple, ont augmenté de 51 pour cent depuis

l'an dernier et les oeufs de 61 pour cent.

Le gouvernement devra prendre en considération le fait que même s'il présentait une loi aujourd'hui visant à ajuster le Régime des rentes du Canada, une large part des personnes qui en bénéficieraient seraient décédées avant de pouvoir en profiter. — Le 11 juillet.

LE Sun, Brandon

Au cours de la visite de la reine à Calgary, le premier ministre Trudeau a donné un exemple de son incapacité à comprendre la nature et la portée de l'aliénation des provinces de l'Ouest, comme on l'appelle généralement. M. Trudeau s'est senti obligé de se porter à l'encontre de l'établissement d'un "lobby" permanent des provinces de l'Ouest. Un tel groupe de pression, qui peut être interprété comme un signe d'unité liant les premiers ministres de l'Ouest, pourrait détruire le concept du gouvernement fédéral, a affirmé le premier ministre Trudeau.

En fait il pourrait le détruire. Par contre la pratique mal équilibrée du pouvoir fédéral qui existe actuellement n'est-elle pas peut-être une trahison encore plus subtile du fédéralisme? C'est cette situation qui doit être corrigée. Et si pour la corriger, il faut un lobby des provinces de l'Ouest, c'est là un risque qu'il faudra prendre. Le problème, comme plusieurs citoyens du Québec, des Maritimes et des provinces de l'Ouest s'en rendent compte, est la centralisation rampante qui s'effectue dans les prises de décision. Grosso modo, cette centralisation signi-

fié que la plupart des décisions importantes qui affectent les différentes régions du pays se prennent dans le centre du Canada, c'est-à-dire en Ontario. La plupart de ces décisions ont été prises par des personnes qui vivent dans le centre du Canada... Le 10 juillet.

Le Alberton, Calgary

Statistique-Canada a une fois de plus rappelé au gouvernement Trudeau que les prix à la consommation — particulièrement le prix des aliments, avaient une tendance inexorable à la hausse...

Nous pouvons approcher du point où les contrôles sont devenus politiquement nécessaires; et si la nécessité politique est un reflet réel de la disposition générale de la population de les accepter en plus des restrictions sur les salaires et les autres augmentations de revenu qui doivent les accompagner, ils ne peuvent qu'avoir des résultats positifs. Par contre, considérant le fait que les augmentations des prix des aliments sont dues à des pénuries, un gel des prix pourrait être de fait nuisible et l'administration des contrôles devrait se faire avec plus de finesse que celle dont les hommes politiques et les bureaucrates font preuve ordinairement. La seule façon logique de mettre un terme à une pénurie d'importance quel produit est d'en accroître les réserves; et la seule façon d'en arriver là, c'est de laisser les prix monter. La situation qui prévaut actuellement aux États-Unis est éclairante sur ce point. Le gel des prix menace de réduire les réserves de certains produits... — Le 12 juillet.

L'opinion du lecteur

Lettre aux Dirigeants de L'ARMEE DE MARIE

La journée de l'apothéose de gloire de l'Armée de Marie en la basilique de Notre-Dame du Cap, le 30 juin dernier, m'a profondément impressionné par le nombre de ses participants, par leur qualité, par la marche très réussie des exercices, par le chant exécuté d'une façon enthousiaste et parfaite.

Après avoir mis votre espérance dans le succès de cette manifestation mariale, vous l'avez préparée dans la prière, dans la collaboration avec une magnifique équipe et dans la prévoyance de tous les détails de la journée.

Les hommages à l'Eucharistie, aux Béatitudes, à Marie, à Thérèse de l'Enfant-Jésus et au Pape, ont été particulièrement émouvants par leur signification, leur profondeur et leur simplicité. Les voix ont rempli l'immense vaisseau avec un bonheur admirable.

Les trois heures et demie que j'ai passées au confessionnal numéro 9 m'ont permis de participer de près à tout, sans me retirer du service sacramental qu'il m'a été si agréable de rendre du commencement à la fin.

Le chant de la chorale et de la foule a porté la prière à une haute densité de ferveur et aussi d'intimité avec Jésus et notre divine Mère. Le Saint-Esprit soufflait vraiment dans les esprits, créait une ambiance et donnait l'élan à des âmes unies par les liens d'une fraternité que favorisait l'appartenance ressentie à une Mère incomparable.

Cordiales félicitations à vous-même et toutes les personnes qui ont travaillé

avec vous à ce témoignage rendu au-delà de bien des espoirs. La phalange des "petites âmes" de l'Armée de Marie a raison, semble-t-il, de se réjouir d'un tel événement annonciateur d'un grand nombre d'autres qui feront, eux aussi, la joie de Dieu, de Marie et de l'Eglise. En notre bien-aimée Madone, avec ces félicitations, tous mes vœux,

Paul-Henri BARABE, O.M.I. Sanctuaire de N.-D. du Cap, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

11.07.73



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

La vie des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre (2)

Par ANN LAUGHLIN

LEWISTON, Me (PC) — "Ca va jusqu'au point où ils commencent à vous appeler le Che Guevara du nord", déclare Don Dugas, ancien directeur d'une école bilingue expérimentale, ici.

Il faisait allusion à la fin brusque et malheureuse d'un projet, et à la controverse interminable qui a marqué les activités d'autres jeunes Franco-Américains qui voulaient promouvoir la fierté de leur culture traditionnelle.

L'attention attirée par ce groupe leur a valu plus de critiques que d'approbation, dans cette collectivité franco-américaine. Le projet d'école bilingue, pour les enfants francophones depuis la maternelle jusqu'au niveau de la deuxième année, dans trois écoles publiques de Lewiston, s'est terminé par un échec.

Le but officiel du projet, ainsi que d'autres du même genre dans les groupes ethniques du Maine, était d'aider les enfants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais à s'adapter au système scolaire anglophone en étudiant certaines matières du programme dans leur propre langue.

L'estime de soi-même

M. Dugas et sept enseignants bilingues qui travaillaient avec lui avaient entrevu la possibilité de développer chez les enfants franco-américains l'estime d'eux-mêmes et d'éviter qu'ils souffrent de problèmes d'identité auxquels doivent faire face certains enfants lors de leur premier contact avec l'école.

Paul Paré, un jeune reporter au Lewiston Evening Journal, et en même temps un ardent défenseur de l'identité américaine, a résumé ainsi les problèmes: "Les enfants apprennent le dialecte franco-américain à la maison, mais lorsqu'ils arrivent à l'école, les professeurs leur disent que ce genre de français est sans valeur et qu'ils doivent apprendre le français parisien."

"Les enfants commencent alors à avoir des doutes sur l'ensemble de l'affaire, et de façon générale ils laissent tomber le français et l'identité."

En vertu du projet de bilinguisme, on encourageait les enfants à utiliser le dialecte, pour exprimer leurs sentiments en tant que franco-américains. "C'est ce qu'ils sont et on ne devrait pas leur enseigner à avoir honte de ça, ou à devenir quelque chose d'autre", de dire M. Dugas.

Une question d'identité

"Cette affaire de langue et de culture a fini par devenir une affaire d'élite, et nous avons en quelque sorte joué avec tout le concept de l'identité, dit-il. On a insisté outre mesure sur la correction du langage, aux dépens de la possibilité d'expression de chacun dans sa propre langue."

Plusieurs professeurs et leaders de la collectivité franco-américaine à Lewiston ont dit que M. Dugas, qui possède un doctorat en études françaises, "a exagéré" en utilisant un "mauvais français outré", lequel ne saurait être un actif comme langue seconde, à l'extérieur des collectivités francophones du nord-est du Maine.

M. Dugas avait également distribué aux enfants des insignes représentant la grenouille souriante, symbole des Canadiens français à l'extérieur du Québec. "C'était amusant d'arriver à ce que les enfants rient de quelque chose qui avait peut-être une signification subtile, et ils ont beaucoup aimé cela", de dire M. Dugas.

Les militants La plaisanterie ne fut pas acceptée par le reste de la population franco-américaine, parce que ces insignes sont devenus en quelque sorte un symbole pour les groupes "militants" au journal bilingue et à l'Université du Maine, et aussi parce qu'une agence de presse a publié à ce moment-là un article disant qu'il s'agissait du début d'un "frog power".

Déjà en 1968 il y avait déjà eu des difficultés, lorsqu'une loi de l'Etat avait été adoptée qui permettait l'enseignement bilingue. Certains critiques s'étaient inquiétés des "divisions" que la nouvelle loi pourrait susciter, particulièrement dans le Maine, qui se trouvait "à l'ombre du Québec où le mouvement séparatiste commençait".

M. Dugas, un Franco-américain nde Woonsocket, R.I., fut

qualifié d'"agitateur de l'extérieur", et il était très impopulaire parmi les leaders de la collectivité francophone de Lewiston.

"Personne ne s'oppose à ce que nous parlions une langue seconde, ni que nous continuions à étudier notre héritage culturel, dit Gergette Bérubé, de Lewiston, représentante à la législature. Mais des attitudes aussi radicales que celles de Don Dugas et de Paul Paré ne font que diviser la collectivité, particulièrement lorsqu'ils disent des choses comme "Si je ne peux être Américain et Français, je ne veux pas être Américain".

"Nous sommes des Américains".

Enseignement bilingue

Mme Bérubé dit que la loi adoptée récemment et prolongeant l'enseignement bilingue à cinq années stipule que ces cours soient donnés par des professeurs possédant des certificats. Or, les adjoints de M. Dugas n'étaient pas qualifiés et on ne leur demandait que deux années d'université plus un cours de "formation de la sensibilité" sensitivity training.

Le projet, subventionné par une bourse fédérale, prit fin en 1972, une année avant la date prévue.

Les autorités de l'école déclarent que le gouvernement fédéral leur avait demandé de payer une part plus considérable du projet. De plus, ils n'avaient pu embaucher les professeurs bilingues qualifiés exigés par M. Dugas comme personnel supplémentaire, et n'avaient pas pu non plus congédier des professeurs plus âgés pour faire place aux nouveaux. "Quant à savoir pourquoi il y avait si peu de personnel bilingue, cette question a été parmi celles qui n'ont jamais été ouvertement envisagées par la commission scolaire, dans toute cette affaire, dit M. Dugas. Cela touchait un point sensible".

D'autres points sensibles furent touchés par Observations, une publication bi-hebdomadaire bilingue de Lewiston, publiée de juin à décembre 1972. Paul Paré en était le rédacteur en chef.

"C'était un journal franco-américain où il avait des articles en français et en anglais, et où on tentait d'intéresser les jeunes à des problèmes que tout le monde voulait passer sous silence", dit-il. Il y était question de "frog power", du programme de l'école bilingue, de la discrimination linguistique au bureau de la santé et bien-être, et de politiques d'admission à l'hôpital Sainte-Marie, "une excellente institution franco-américaine".

Le journal comprenait également des recettes canadiennes-françaises, un peu d'histoire locale, des renseignements sur ce qui était disponible à la société culturelle, et une chronique controversée écrite en "journal". "Les Franco-Américains ont peur de se faire dire qu'ils ont souffert de discrimination, dit M. Paré. Cela menace une certaine idée qu'ils ont d'eux-mêmes, à savoir que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes."

Les adversaires du journal ont dit qu'on ne saurait susciter la fierté en attaquant les institutions franco-américaines ou en ridiculisant les gens de la vieille génération. D'autres disaient que le ton agressif du journal porterait "les Yankees à croire que les Francos voulaient prendre le haut du pavé".

Les étudiants A l'université du Maine, à Orono, un groupe appelé Franco-American Resource and Opportunity Group (FAROG) a été créé par des étudiants qui tentent de promouvoir l'identité franco-américaine.

Fondé il y a deux ans et subventionné par les étudiants eux-mêmes, FAROG donne des cours de discussion sur les Franco-Américains à l'université, dirige un programme d'orientation pour les étudiants franco-américains qui arrivent, porte la parole devant des groupes communautaires et espère que tout va continuer.

"Cela est intéressant pour nous parce que nous pouvons exprimer entre nous et avec d'autres ce que nous sommes, de dire Yvon Labbé, qui dirige le programme. C'est également la première fois que l'université reconnaît les Franco-Américains comme groupe."

FAROG essaye d'encourager un plus grand nombre de Franco-Américains à aller à l'université. Il demande aussi à l'université d'embaucher plus de Franco-Américains à tous les niveaux, de créer des cours d'études franco-américaines.

Le groupe est assuré de l'appui du président de l'université, Winthrop Libby, mais jusqu'à maintenant il n'a pas encore gagné celui des plus importantes associations franco-américaines, ni celui du budget de l'université pour l'an prochain.

"Je ne sais pas comment nous pourrions continuer", dit M. Labbé. Mais ce que nous avons fait ne sera pas perdu. "Au cours des cours de discussions, nous avons atteint environ 140 professeurs, et nous avons peut-être changé leur optique au sujet des Franco-Américains. Le changement variable devra se faire dans les écoles."



Entre ciel et terre, mon coeur balance

Une mignonne petite fille se balançait dans un parc d'amusement de la ville de Québec. Passant par là, le photographe succomba à la tentation de croquer ce minois irrésistible. Devenue adulte, la petite fille se souviendra sûrement des jours heureux de l'escarpolette.

(Photo l'Action-Québec, Mario Roy)

Si vous allez magasiner à Paris...

PARIS (P.C.) — Dans cette ville, on peut aussi bien faire du lèche-vitrine ou faire des achats sérieux. Le célèbre Faubourg Saint-Honoré est probablement le lieu où il se fait surtout du lèche-vitrines, sauf pour les gens dont les moyens sont limités ou pour les touristes décidés à payer très cher pour une écharpe de soie signée d'un grand nom.

Pendant, les boutiques alignées sur cette rue élégante, où se trouve aussi le palais du président de la République, offrent un excellent aperçu des modes les plus récentes.

Une des vitrines de Pierre Cardin, par exemple, présente des chandails et beaucoup de vêtements de couleur rouge, deux éléments dominants de la mode d'automne. On y reconnaît également la vogue des signatures de couturiers. Dans la vitrine de Cardin, un chandail rouge porte à l'encolure un C blanc. Une autre vitrine présente des tons de brun, qui sera une des couleurs en vogue à l'automne.

Cardin a également un magasin de vêtements pour hommes Faubourg Saint-Honoré, à l'angle de l'avenue de Marigny. On y trouve de tout, depuis les chemises jusqu'aux chaussures, et depuis les sacs jusqu'aux cravates. Ce couturier affectionnera surtout pour l'automne les couleurs foncées, particulièrement le noir, le brun et le marine, portés avec du rouge clair, du vert et du bleu. Les vêtements pour hommes seront de ligne simple et confortable. Les revers seront larges, et il y aura beaucoup de jersey.

Portrait en évidence

La boutique d'Yves Saint-Laurent, Rive Gauche, est facile à reconnaître avec un grand portrait de Saint-Laurent, comme il s'en trouve dans plusieurs des boutiques Rive Gauche installées au Canada. À Paris, la boutique a un escalier circulaire qui conduit à un petit magasin où on vend du prêt-à-porter. Une jupe longue en coton, bordée d'un volant, dont le corsage est à larges manches, se vendait environ \$195. Les écharpes de soie signées se vendent environ \$28. Plus loin, dans la même rue, Saint-Laurent a une boutique de chaussures pour hommes et pour femmes. Des espadrilles de paille, brodées, se vendaient environ \$32.

La boutique Lanvin pour hommes présentait des cravates à motifs gaie, dans des tons orange et bleus, sur fond brun. Un ensemble de cravate et brochette se vendait environ \$32. On voyait également beaucoup de chapeaux à l'étalage. La boutique Lanvin pour les femmes est recouverte d'une moquette rouge, portant le monogramme L comme motif. On y voyait en outre des châles semi-circulaires, en chenille polaire, avec des bordures à motifs et une frange.

Dans les vitrines de Guy Laroche, des nœuds papillons pour hommes, ainsi que des chemises colorées, à rayures jaunes ou marine sur fond rose. Hermès présentait des écharpes dont le motif est All Baba, à environ \$30. Un autre modèle représentait des fanaux de diligence, ou sur fond blanc, avec bordure marine.

Les autres grands couturiers et leurs salons et boutiques sont installés dans le même quartier élégant.

Pour les aubaines

Pour les visiteurs qui sont à la recherche de souvenirs moins coûteux pour rapporter à la maison, il y a un certain nombre de boutiques où on fait un rabais, spécialement dans les parfums, le long de l'avenue de l'Opéra et dans la rue Saint-Honoré, qu'il ne faut pas confondre avec le faubourg, qu'il rejoint Place de la Con-

corde. La rue de Rivoli, avec ses arcades au jardin, et au palais des Tuileries, est très populaires auprès des touristes.

Il y a également deux grands magasins à rayons, où on trouve tout ce qu'on veut, à des prix très variés. Tous deux se trouvent boulevard Haussmann. Le Printemps offre un grand choix de robes et de manteaux à prix raisonnables. Les Galeries Lafayette, dont les parfums, le long de l'avenue de l'Opéra, offre également un bon nombre de marchandises de bonne qualité.

Entrefilets de l'ACC

Les parcs pour enfants

L'Association des consommateurs du Canada rappelle aux parents qu'il ne faut jamais attacher un jouet à l'un des barreaux d'un parc, car l'enfant pourrait facilement s'étrangler avec la ficelle. N'approchez jamais un parc d'un cordon, d'une lampe, d'une vitre, des stores vénitiens, d'une cheminée et de ses accessoires ou d'une cuisinière. Le siège national de l'ACC est situé 100 rue Gloucester à Ottawa.

Les bicyclettes

L'Association des consommateurs du Canada rappelle aux cyclistes qu'ils sont soumis à la même réglementation que les automobilistes. Ceux d'entre eux qui sont impliqués dans un accident de la route peuvent être poursuivis s'ils sont en infraction. Le siège national de l'ACC est situé 100 rue Gloucester à Ottawa.

Le recyclage du verre

L'Association des consommateurs du Canada signale que, de concert avec une Enquête-pollution, sa section de Peterborough a expédié 75 tonnes de débris de verre à une usine de recyclage de Toronto au cours des 15 mois écoulés. L'ACC continue à encourager les municipalités dans la voie du recyclage. Le siège national de l'ACC est situé 100 rue Gloucester à Ottawa.

NAVIGATION

Vogue en toute sécurité

L'Association des consommateurs du Canada rappelle aux amoureux de la navigation, à moteur ou à voile, que toutes les embarcations de moins de 18 pieds doivent être équipées pour tous les passagers de gilets de sauvetage approuvés par le ministère des Transports, de deux avions avec leurs tolets et d'une écope ou d'une pompe à main. Les feux de navigation sont obligatoires après la tombée de la nuit. Le siège national de l'ACC est situé au 100 rue Gloucester à Ottawa.

Le froid n'est pas gratuit

L'Association des consommateurs du Canada vous donne un conseil: avant d'acheter un congélateur, rappelez-vous que son prix d'achat et les frais d'entretien dépassent les économies que vous pouvez faire en vous approvisionnant grâce à des "aubaines".

Michelle de Saint-Antoine

L'intelligence et le coeur de Michelle de Saint-Antoine composent des livres pour la joie de notre esprit et la gloire de notre race.

Si l'on distribuait honnêtement des prix de courage, de clarté littéraire, de beauté morale, de sain patriotisme, elle les aurait tous.

Pierre Gravel, ptre.

(Les éditions de ses quatre premiers livres sont épuisées). On peut se procurer le cinquième, Tous les arbres chantent, en envoyant un chèque de \$3.75, à l'auteur, 295, rue Aléyn, Québec 8, P. Q.

Nuances

PAR FRANÇOISE L-ROY

... sur l'environnement

Les bruits des autres nous gênent, tandis que nous sommes souvent trop peu conscients de ceux que nous faisons! Il faudrait que, là encore, chacun y mette du sien, que ce ne soit pas toujours aux autres à tenir compte des autres! A respecter leur repos, leur liberté de dormir, ou de tapager, sans jamais espérer pour tout ça un peu de paix pour soi! Un peu de silence quand c'est l'heure logique de l'obtenir, la nuit notamment qui précède le labeur du lendemain. Très drôle, de vacaner au clair de lune, quand on a vingt ans et que dormir tout son saoul au soleil ne présente pas de problème, mais ceux qui gagnent le pain, que même les oiseaux de nuit doivent manger une fois de temps en temps, ont vraiment besoin de récupérer pour tenir bon au travail! Ceux-là qui ont encore besoin qu'on leur donne la becquée devraient au moins voir à leurs intérêts, ménager leurs sources de revenus! Il est d'ailleurs cocasse de réaliser que certains tapageurs n'aiment guère que les bruits qu'ils font; ceux des autres les outragent plus souvent qu'ils ne leur conviennent!

D'accord, il y a des casse-pieds, des brise-la-joie qui gémissent tout le temps, et sur un peu tout: envers ceux-là les temps modernes sont certes cruels, mais n'ont-ils pas un peu raison d'en vouloir aux gais lurons qui exagèrent, et aux faux joyeux qui braillent leur détresse et leur insécurité comme ça leur convient? Endurer les malpolis, et souffrir d'être soi-même par trop délicat est devenu chose assez commune semble-t-il, d'où la quasi impossibilité d'inculquer aux jeunes bruyants le sens des autres! Pas si fous les jeunes: ils savent déjà que faire du bruit c'est être un peu là, qu'à être entendus on risque moins d'être oubliés et mis de côté, tolérable ou pas! Bien des adultes ne font pas mieux!

Reste que les bruits apaisants se font rares! La cloche de l'Angelus, le bruissement des feuilles, le chant de l'oiseau, la sirène d'un train, autant de sons exquis, évocateurs d'élevation, d'inspiration poétique ou d'évasion, que le seul passage d'une moto vous enlève résolument, quand ce n'est pas la stéréo qui émerge d'une maison voisine, ou le transistor à cassettes qui s'en donne sur un coin de plage, lequel serait par ailleurs paisible! Il faut aller de plus en plus loin pour y trouver le silence, pour changer de bruits, et cet enchantement ne dure jamais très longtemps! Les bruits de la semaine ont envahi les dimanches et ceux des villes gagnent les champs...

Si le travail ne se laisse pas oublier des plus sages et doit souvent se faire entendre, rien n'oblige les vacances à en faire autant: le repos aurait tout avantage à se taire, la nuit tout au moins, sans pour autant exclure les rires, les chansons sous le soleil. Il y a des maisons, où ceux qui cherchent à dormir parce qu'ils le doivent, pour être de service le lendemain, que ce soit à la maison ou au bureau, n'arrivent pas à fermer l'oeil, tandis que le premier son normal d'une lessiveuse ou d'un aspirateur indispose (le terme est mesuré!) ceux qui réclameront d'être servis sans que ça s'entende, parce qu'ils ont choisi de dormir tandis que vous oeuvrez! Est-ce bien logique? N'est-ce pas un peu révoltant pour qui aime et sert?

Les écologistes en veulent non seulement à la pollution de l'air, mais aux sons qui proviennent de certaines usines: si on s'attaque aux bruits que fait le travail, il devient urgent que certains loisirs soient traités de la même manière: transports motos, transports musicaux, et transport tout court (il y en a qui ont l'air de crier pour le seul plaisir de le faire!) mobiliseraient à eux seuls tous les responsables de l'ordre si les précieux constables n'étaient pas déjà tellement débordés par tout ce qu'on attend d'eux, individuellement et collectivement!

Puisque les savants sont alarmés, que de la permanence et de l'intensité du bruit ils en sont rendus à faire une question de survie pour l'oreille, (on nous prédit une génération de sourds!) et pour le coeur qui bat de plus en plus de travers, ne serait-il pas logique que, de tous ces bruits chacun fasse un peu son affaire personnelle, mette de l'ordre là où il en faut, quand il le peut, et n'ajoute surtout pas au désordre ambiant?

confectionnez-les vous-même!

Choisissez vous-même Gagnant à coup sûr



Le plus nouveau manteau court croché que vous aimerez sûrement à porter avec jupes ou pantalons.

7229

9198 8-18 10 1/2-20 1/2

1012

Parmi cinq modèles d'encolure pour la robe princesse ou l'ensemble tunique et pantalons. Demandez le patron no. 9198. Demandez le patron no. 1012, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2 et 20 1/2. Grandeur demoiselles 8, 10, 12, 14, 16 et 18.

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, l'Action-Québec, 60 Ave Progress, Scarborough, Ont. M1T 4P7 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: _____ Tailles: _____

Patron no: _____ Tailles: _____

Nom: _____

Adresse: _____

RP et l'Action Québec
1050 RADIO PROVINCIALE

vous présentent

"La Maman de la semaine"

Mme CECILE GAUTHIER
2414, Bourg-Royal, Giffard

est l'heureuse maman d'un garçon de 8 livres et 7 onces, né le 29 juin 1973. Il devient le premier enfant de la famille.

Québec surveille la politique d'Ottawa sur les investissements étrangers

Par Elle LALANCETTE OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement du Québec craint que la politique fédérale des investissements étrangers consolide l'économie canadienne autour de la structure industrielle actuelle, à partir de centres de décisions essentiellement extérieurs au Québec.

Dans un mémoire, présenté jeudi, au comité permanent des Communes sur les Finances, lequel étudie le projet de loi sur les investissements étrangers, le gouvernement du Québec a suggéré que la province concernée par un investissement étranger ait en quelque sorte un pouvoir de "veto" relatif à la décision à prendre.

Le sous-ministre des Institutions financières, M. Fernand Lalonde, craint que le projet de loi sur les investissements étrangers ne confère au gouvernement fédéral "toute la responsabilité du développement économique du Canada". Or, selon lui, tout développement industriel relève nécessairement des juridictions provinciales, même si, en ce qui touche le commerce interprovincial, la juridiction est fédérale.

"Au lieu d'en faire une question constitutionnelle", a lancé M. André Marier, conseiller économique au Conseil exécutif, "qu'on inscrive dans la loi que les provinces concernées doivent acquiescer à l'investissement".

Statut particulier Selon M. C. Comtois, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. John Turner, "cela équivaut à une déclaration d'un statut particulier quelconque pour le Québec", ce à quoi il s'oppose.

D'une part, M. Lalonde est d'avis que même si le projet de loi prévoit une consultation "cela est nettement insuffisant", car le fédéral pourra toujours juger seul des priorités et des besoins définis par les gouvernements provinciaux eux-mêmes.

D'autre part, pour M. Lalonde, il est possible "de parler d'économies régionales, sans parler de statut particulier".

Le mémoire de 15 pages, qui fait suite à une lettre que le ministre responsable des Institutions financières, M. Teley, avait déjà fait parvenir au gouvernement fédéral, stipule que le Québec trouve inopportune que le fédéral se donne une législation d'application générale à l'égard des investissements étrangers sans tenir

compte du fait que le Québec possède une collectivité différente de celle du reste du Canada.

De plus, on rappelle dans le mémoire, que le Québec a déjà assumé un certain leadership de son économie par la création de sociétés dans le domaine de la Finance, des Mines, du pétrole de l'Énergie, et, tout récemment, des Forêts.

Encore pour quelques années, précise le mémoire, le Québec aura besoin des investissements étrangers pour son développement.

Or, en laissant le fédéral décider en dernière instance des investissements étrangers, on aurait pu refuser, par exemple, l'implantation au Québec d'une usine de produits chimiques en alléguant que les usines canadiennes existantes suffisent à la demande et qu'elles ont besoin de la croissance du marché pour atteindre les seuils de productivité optimum.

Pétrole de l'Alberta

Les fonctionnaires québécois ont également rappelé que lorsque le fédéral a décidé de favoriser la politique pétrolière de l'Alberta, les raffineries québécoises ont perdu de ce fait un marché très important en Ontario, par la désignation de la ligne Borden.

Cette ligne permettait à l'Ouest de vendre son pétrole en Ontario, L'Ontario, selon le Québec est également favorisé par le pacte canado-américain de l'auto et les politiques scientifiques fédérales.

Pourtant, selon M. S. Stevens, PC-York-Simco, plus de la moitié des banques sont installées à Montréal, Bell Canada l'est également, "De quoi vous plaignez-vous?"

M. Lalonde a précisé à cet effet que ce sont des services, alors que l'Ontario jouit d'industries plus dynamiques.

A plusieurs reprises, les députés présents, dont M. Claude Wagner, PC-St-Hyacinthe, ont souligné que les hauts-fonctionnaires ne pouvaient répondre aux questions "politiques" des investissements étrangers.

Selon le sous-ministre de la Justice

L'écoute n'est pas illégale et elle est faite par des policiers

MONTREAL (P.C.) — Sans infirmer catégoriquement la thèse d'un avocat montréalais, Me Serge Ménard, selon qui les corps policiers se rendent soupçonnés d'une infraction criminelle chaque fois qu'ils conspirent pour intercepter des conversations téléphoniques, le sous-ministre de la Justice, M. Robert Normand, fait observer que, de l'avis actuel de ses conseillers, "l'écoute n'est pas illégale si elle est effectuée par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions".

Me Ménard avait reconnu jeudi qu'aux termes de la loi provinciale sur les compagnies de téléphone et de télégraphe, l'écoute téléphonique ne constitue certes qu'un délit mineur, une infraction, et non un crime.

Cependant, avait-il ajouté, dès que des policiers ou toute autre personne conspirent pour réaliser ce délit, a-t-il expliqué, conspirent pour commettre un vol est aussi grave que l'acte de voler lui-même. Et conspirent pour commettre un acte illicite, c'est un acte criminel.

De l'avis d'un conseiller juridique proche du ministre de la Justice, "la conspiration de common law" à laquelle fait allusion Me Ménard est jugée si grave dans l'économie de nos lois que les juristes l'ont volontairement retenue dans le Code criminel.

La conspiration "Conspirer est aussi grave que l'offense substantielle, a-t-il expliqué. Conspirer pour commettre un vol est aussi grave que l'acte de voler lui-même. Et conspirent pour commettre un acte illicite, c'est un acte criminel."

C'est sur cette thèse même que s'appuie Me Ménard en rappelant que la notoire opération d'écoute "Vega", lancée par la Sûreté du Québec à l'époque où M. Rémi Paul était ministre de la Justice, fut le fruit d'une conspiration avouée.

Nouveau président à l'Université du Québec

QUEBEC (P.C.) — M. Robert Després quittera ses fonctions à la Régie de l'assurance-maladie en septembre prochain pour succéder à M. Alphonse Rivérin au poste de président de l'Université du Québec.

Cette rumeur publiée mardi dans des quotidiens montréalais a été confirmée jeudi par le premier ministre Bourassa, qui assure l'intérim à l'Éducation durant l'absence du ministre François Cloutier.

Âgé de 49 ans, M. Després est président directeur général de l'Assurance-maladie depuis l'instauration du régime, en juillet 1970. Il a été sous-ministre du Revenu de 1965 à 1969.

Lacénié en sciences commerciales de l'Université Laval, il a complété en 1961 le cours de gestion des entreprises à l'Université Western en Ontario. M. Després siège d'ailleurs à plusieurs comités et commissions gouvernementales, dont la Régie de l'assurance-dépôts et la Commission interministérielle de planification.

Son successeur? Cependant, le chef du gouvernement, qui inaugurerait jeudi matin devant l'édifice du parlement le Festival d'été de Québec, a précisé que plusieurs candidats sont intéressés à prendre la succession de M. Després à la Régie de l'assurance-maladie.

Il a toutefois donné l'assurance que le nom de Claude Castonguay ne figure pas sur la liste, car le ministre des Affaires sociales ne quittera pas la politique au moins avant d'avoir terminé son mandat actuel, selon M. Bourassa.

"De toutes façons, ajoute-t-il, je doute fort que M. Castonguay désire rester dans le domaine social, si jamais il refusait de solliciter un autre mandat dans le comté de Louis-Hébert. Il voudrait plutôt changer de champ d'activités".

Quant à M. Rivérin, sa démission a été rendue publique

dès la fin de mai par le ministre Cloutier et ce n'est que le 29 juin qu'il a officiellement abandonné la présidence de l'U.Q. Son mandat a été marqué de plusieurs secousses et le gouvernement aurait jugé impérieux de raffermir le leadership de cette institution.

Septembre à Chicoutimi Enfants sans surveillance à la sortie des écoles?

CHICOUTIMI (P.C.) — A cause d'une mésentente dans la juridiction concernant les brigadiers adultes et les brigadiers scolaires, les enfants qui se rendront à l'école en septembre prochain ne recevront peut-être plus de surveillance aux croisées de chemin ainsi qu'aux sorties de terrains scolaires.

Quant aux jeunes brigadiers scolaires, les commissions scolaires songent à faire disparaître cette formule qui met en danger des élèves d'âge mineur au service d'autres élèves en bas âge.

Un dossier complet sur le problème a été adressé par l'ACS à toutes les commissions scolaires du Saguenay-Lac St-Jean, afin que les commissaires d'écoles, en collaboration avec les comités de parents, étudient les conséquences de la disparition des brigadiers adultes et scolaires.

En plus de donner une série d'avis juridiques sur la question, ce dossier donne l'image de la situation actuelle dans chaque commission scolaire quant aux démarches effectuées auprès des autorités municipales afin qu'elles reprennent en main la responsabilité des brigadiers scolaires.

Le 28 juillet et le policier Goulet

STE-THERÈSE (P.C.) — Le 28 juillet prochain marquera un nouvel épisode de l'affaire Vassard-Goulet. En effet, des jeunes de Ste-Thérèse et, semble-t-il, de plusieurs autres municipalités, manifesteront ce jour-là, à compter de 21h, devant le poste de police de Ste-Thérèse, principalement pour protester contre le fait que l'agent Goulet est toujours à l'emploi de la ville de Ste-Thérèse.

L'an dernier, un jeune, du nom de Vassard, avait été abattu par la police dans des circonstances qui, dit-on, n'ont jamais été clairement établies. L'agent Goulet, qui avait tiré sur le jeune Vassard, avait été accusé de négligence criminelle, puis acquitté par la suite. Il avait alors été ré-engagé par la ville de Ste-Thérèse.

Les organisateurs de cette manifestation protestent contre cette décision et réclament le renvoi de l'agent Goulet qu'ils considèrent comme un élément provocateur. Ils exigent aussi du ministre de la Justice qu'il fasse toute la lumière sur la

Outrage au tribunal: peine de 5 ans réduite à 1

MONTREAL — (P.C.) — Une peine de cinq ans d'emprisonnement pour outrage au tribunal, qui avait été rendue contre un homme qui avait refusé de témoigner au cours d'un procès pour meurtre, a été réduite à un an par la Cour d'appel du Québec.

Cette sentence de cinq ans avait été imposée le 28 février à Gilles Lamer, qui avait refusé de témoigner au procès de son complice Jacques Desagne. La Cour d'appel a souligné mercredi que cette sentence était la plus longue jamais imposée au Canada, en Angleterre et aux États-Unis.

Lamer, âgé de 18 ans, et Desagne ont été accusés tous deux l'année dernière du meurtre d'un chauffeur de taxi de 69 ans. Desagne a plaidé coupable et a été condamné à la prison à vie, tandis que, au cours d'un procès subséquent, Lamer plaidait coupable à une accusation

réduite d'homicide involontaire et était condamné à 20 ans de détention.

Le juge Jules Deschênes, de la Cour d'appel, a déclaré par ailleurs que le juge Alphonse Barbeau, de la Cour des sessions de la paix, avait été entièrement justifié de condamner Lamer pour son refus de témoigner au procès de Desagne.

Il a signalé que Lamer avait eu l'occasion de reconsidérer sa décision et que le juge Barbeau lui avait expliqué clairement les conséquences de son acte.

Le juge Deschênes estime, pour sa part, que le juge Barbeau, a été "emporté trop loin par son souci d'exemplarité".

"Il est vrai que les tribunaux doivent réagir contre la tendance croissante du refus de témoigner, mais la sentence doit demeurer compatible avec l'offense et les circonstances qui l'accompagnent."

La bombe du Richelieu est retirée sans heurt

LACOLLE (P.C.) — Une bombe rouillée, d'un poids de 2.000 livres et d'un diamètre de 56 pouces, a été tirée, jeudi, du lit de la rivière Richelieu, près de Lacolle, non loin de la frontière canado-américaine et une quarantaine de miles au sud de Montréal. Plus tôt, des membres des Forces armées canadiennes de la base militaire de Saint-Hubert, avaient réussi à désamorcer l'engin.

La bombe a été transportée par hélicoptère à la base militaire de Farnham.

Environ un millier de personnes vivant dans un rayon de trois quarts de mille de l'endroit où se trouvait la bombe avaient reçu l'ordre de quitter leur foyer et, effectivement, elles en ont été éloignées pendant tout le temps qu'a duré l'opération.

Il n'y a rien de marqué sur la bombe et il est possible qu'on n'en connaisse jamais l'origine. Des plongeurs avaient trouvé par hasard la bombe il y a trois semaines.

ici et là dans la province

Blancs et Noirs

MONTREAL — (P.C.) — A la police de Montréal, on dit des batailles entre Blancs et Noirs qui ont eu lieu récemment au parc Girouard, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans l'ouest de la ville, que ce n'étaient que des batailles entre enfants et que, conséquemment, il ne faut pas y attacher une grande importance, mais, au sein de la communauté noire montréalaise, on voit la situation sous une autre optique.

Terre des Hommes

MONTREAL (P.C.) — La décision d'exploiter Terre des Hommes après l'Exposition universelle de 1967 à Montréal a été prise contre l'avis unanime des 12 membres du comité spécial formé par le maire Jean Drapeau pour étudier cette question. C'est ce qu'a déclaré, jeudi, le président du nouveau parti municipal, Démocratie Montréal, M. Jacques Brisebois.

Carrières et professions

MONTREAL — (P.C.) — A la police de Montréal, on dit des batailles entre Blancs et Noirs qui ont eu lieu récemment au parc Girouard, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans l'ouest de la ville, que ce n'étaient que des batailles entre enfants et que, conséquemment, il ne faut pas y attacher une grande importance, mais, au sein de la communauté noire montréalaise, on voit la situation sous une autre optique.

Accusés

MONTREAL (P.C.) — William Obront et Vincenzo Jimmy Socio, qui tous deux furent appelés à témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, sont au nombre de cinq personnes qui ont protesté de leur innocence devant des accusations de violation de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Mallet

MONTREAL (P.C.) — Serge Mallet, sociologue et écrivain français, est mort à la suite d'un accident d'automobile en France, apprend-on à Montréal. Ses funérailles ont lieu vendredi à Comps Gironde. M. Mallet était âgé de 45 ans.

Star

MONTREAL (P.C.) — M. W. A. Goodson a été nommé président de la compagnie The Montreal Star, a-t-on annoncé jeudi.

Morte des soins de beauté

MONTREAL (P.C.) — Une clinique de beauté à Montréal a été fermée, à la suite de la mort d'une infirmière de 21 ans. Celle-ci est morte après avoir reçu, à la clinique en

Bois

TEMISCAMINGUE (P.C.) — La Cour supérieure vient de statuer que l'on n'a pas le droit d'empêcher l'acheminement vers une usine située à Gatineau du bois en provenance de Temiscamingue.

Services sociaux

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Affaires sociales a annoncé jeudi dans un communiqué que la formation des nouveaux conseils d'administration des services de santé et des services sociaux vient d'être complétée avec la nomination des deux représentants de la population, nommés par le cabinet Bourassa.

Bail

MONTREAL (P.C.) — Les syndicats représentant quelque 36.000 employés non itinérants des chemins de fer ont annoncé jeudi soir, qu'ils se proposaient de déclencher des "grèves sélectives" contre le CN, CP Rail et neuf autres compagnies de moindre importance.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

ARTISANS!

Vous qui êtes propriétaire ou employé d'une entreprise artisanale! Communiquez avec nous! C'est urgent! Les responsables du développement des métiers d'art au Québec ont besoin de renseignements que vous seul pouvez leur fournir, dans le cadre du premier inventaire des artisans à se tenir au Québec et au Canada. En plus d'assurer un réel essor à l'industrie, votre collaboration peut vous apporter éventuellement une foule d'avantages personnels:

ARTISANS! Vous qui êtes propriétaire ou employé d'une entreprise artisanale! Communiquez avec nous! C'est urgent! Les responsables du développement des métiers d'art au Québec ont besoin de renseignements que vous seul pouvez leur fournir, dans le cadre du premier inventaire des artisans à se tenir au Québec et au Canada. En plus d'assurer un réel essor à l'industrie, votre collaboration peut vous apporter éventuellement une foule d'avantages personnels: — possibilités d'exemptions fiscales; — possibilités d'accès à différents programmes d'assistance technique et financière; — possibilités de commandes additionnelles grâce à une coopération plus étroite; — etc. Pour en savoir plus long, téléphonez au numéro: 873-4416 à Montréal, (frais virés) 692-1251 à Québec. Ou écrivez à: Métiers d'Art du Québec, Pavillon du Québec, 11e Notre-Dame, Terre des Hommes, Montréal. Date limite: 10 août.

Terre des Hommes

MONTREAL (P.C.) — La décision d'exploiter Terre des Hommes après l'Exposition universelle de 1967 à Montréal a été prise contre l'avis unanime des 12 membres du comité spécial formé par le maire Jean Drapeau pour étudier cette question. C'est ce qu'a déclaré, jeudi, le président du nouveau parti municipal, Démocratie Montréal, M. Jacques Brisebois.

Blancs et Noirs

MONTREAL — (P.C.) — A la police de Montréal, on dit des batailles entre Blancs et Noirs qui ont eu lieu récemment au parc Girouard, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans l'ouest de la ville, que ce n'étaient que des batailles entre enfants et que, conséquemment, il ne faut pas y attacher une grande importance, mais, au sein de la communauté noire montréalaise, on voit la situation sous une autre optique.

Carrières et professions

MONTREAL — (P.C.) — A la police de Montréal, on dit des batailles entre Blancs et Noirs qui ont eu lieu récemment au parc Girouard, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans l'ouest de la ville, que ce n'étaient que des batailles entre enfants et que, conséquemment, il ne faut pas y attacher une grande importance, mais, au sein de la communauté noire montréalaise, on voit la situation sous une autre optique.

Accusés

MONTREAL (P.C.) — William Obront et Vincenzo Jimmy Socio, qui tous deux furent appelés à témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, sont au nombre de cinq personnes qui ont protesté de leur innocence devant des accusations de violation de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Mallet

MONTREAL (P.C.) — Serge Mallet, sociologue et écrivain français, est mort à la suite d'un accident d'automobile en France, apprend-on à Montréal. Ses funérailles ont lieu vendredi à Comps Gironde. M. Mallet était âgé de 45 ans.

Star

MONTREAL (P.C.) — M. W. A. Goodson a été nommé président de la compagnie The Montreal Star, a-t-on annoncé jeudi.

Bois

TEMISCAMINGUE (P.C.) — La Cour supérieure vient de statuer que l'on n'a pas le droit d'empêcher l'acheminement vers une usine située à Gatineau du bois en provenance de Temiscamingue.

Bail

MONTREAL (P.C.) — Les syndicats représentant quelque 36.000 employés non itinérants des chemins de fer ont annoncé jeudi soir, qu'ils se proposaient de déclencher des "grèves sélectives" contre le CN, CP Rail et neuf autres compagnies de moindre importance.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

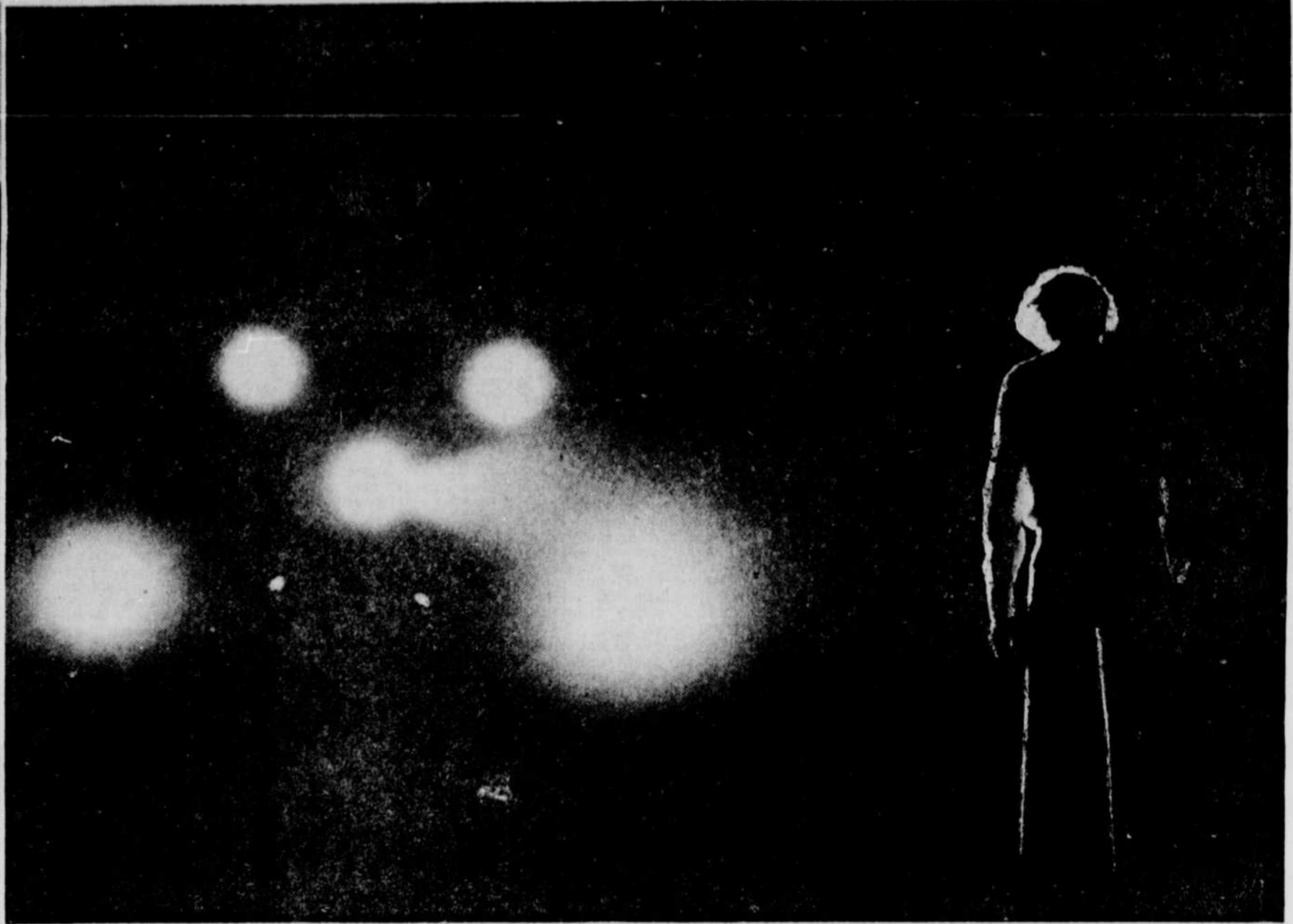
Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

ARTISANS!

Vous qui êtes propriétaire ou employé d'une entreprise artisanale! Communiquez avec nous! C'est urgent! Les responsables du développement des métiers d'art au Québec ont besoin de renseignements que vous seul pouvez leur fournir, dans le cadre du premier inventaire des artisans à se tenir au Québec et au Canada. En plus d'assurer un réel essor à l'industrie, votre collaboration peut vous apporter éventuellement une foule d'avantages personnels:



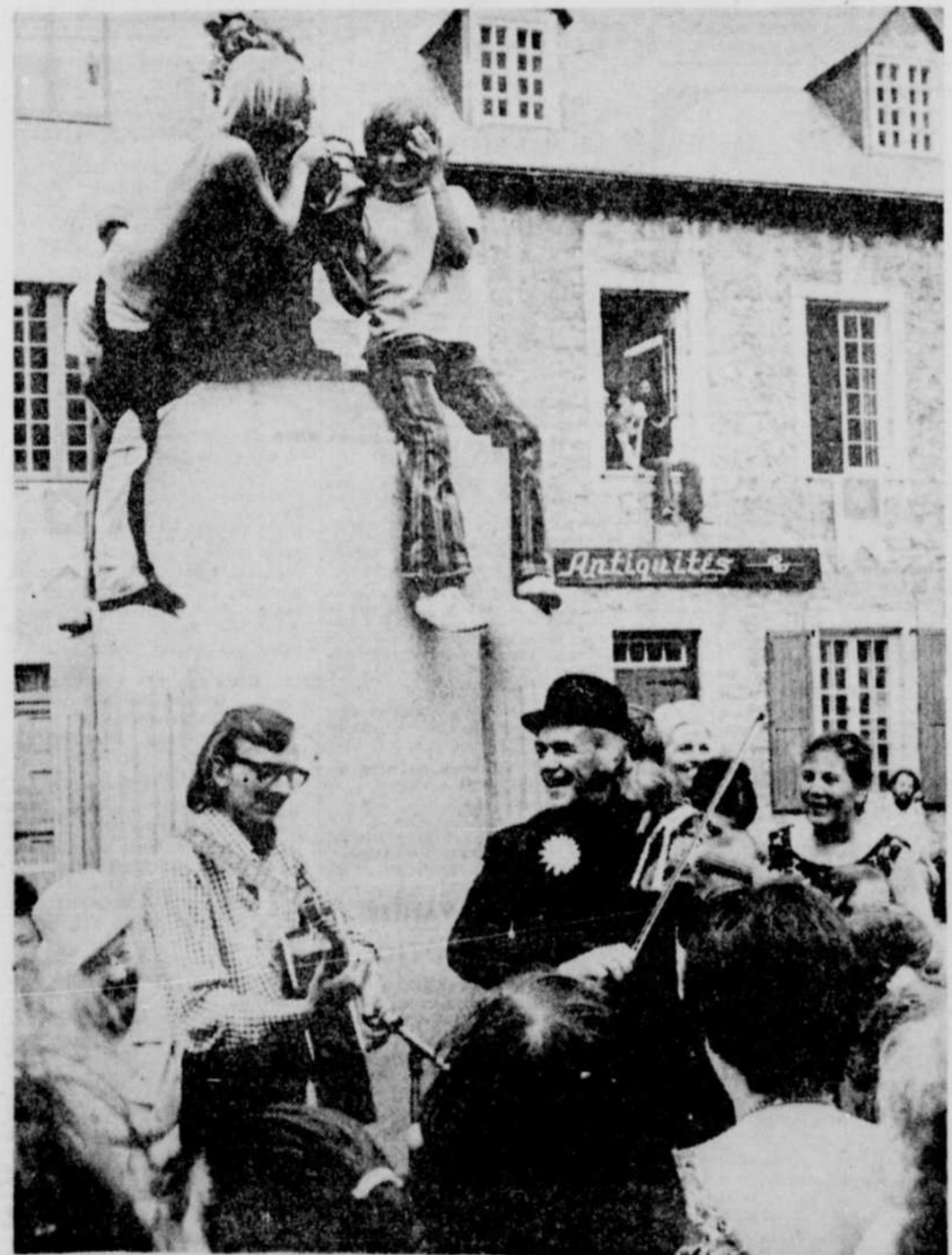
Un archet, un violon, un chapeau melon et un sourire : C'est M. Pointu.



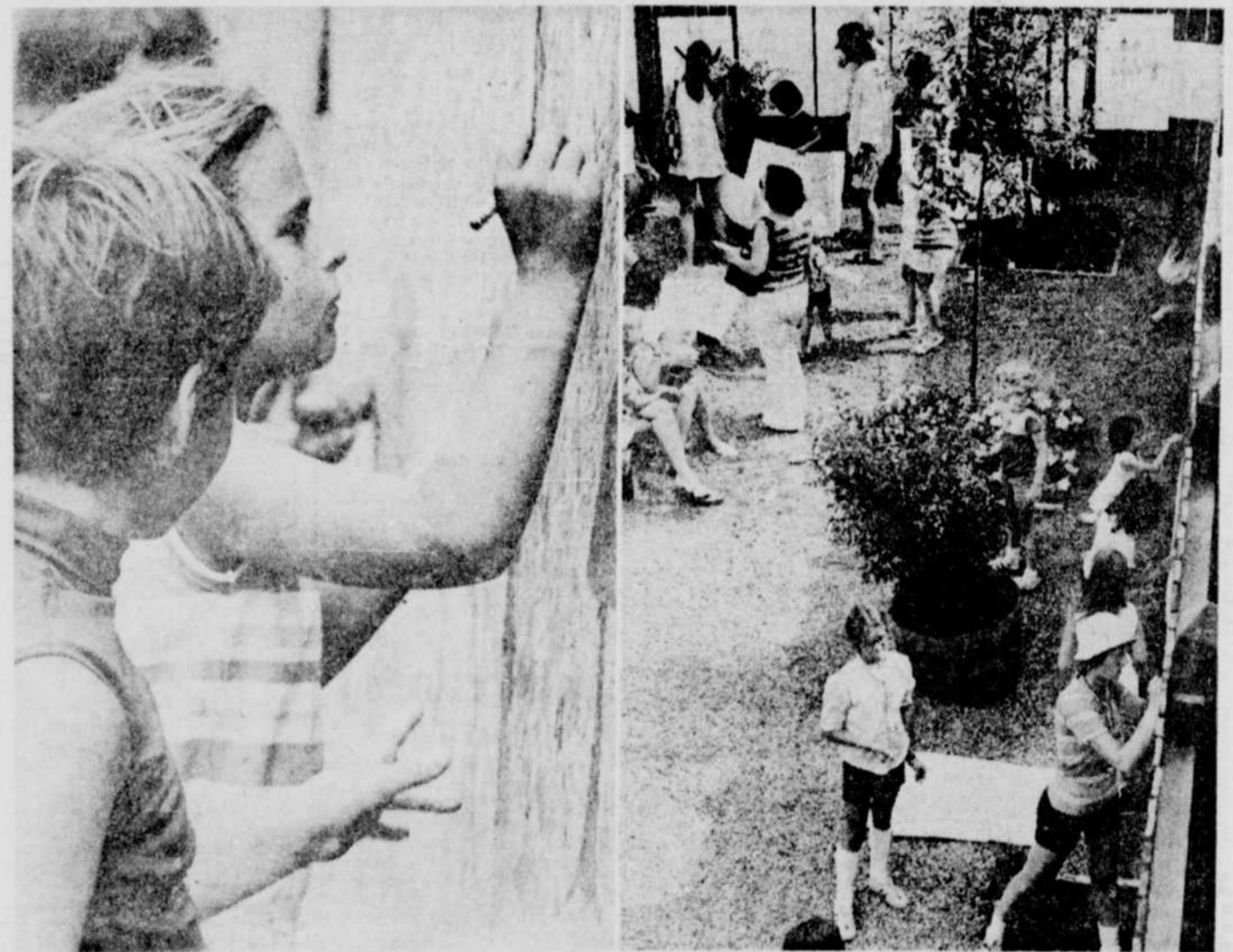
Gilles Vigneault sous les réflecteurs



M. Bourassa inaugure le Festival en venant saluer les enfants, artistes d'un jour.



A cheval sur Louis XIV, on écoute M. Pointu !



S.V.P., ne me dérangez pas ! J'ai besoin de beaucoup de concentration... Tous les jeunes s'y mettent et c'est une école des Beaux-Arts sous le soleil radieux.

Photos l'Action-Québec, par Mario Roy



Seul avec son oeuvre...



Des airs de folk-rock américain; de la guitare sèche et des bongos: c'était au Parc des Gouverneurs

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET o.d.
OPTOMETRISTES

PLACE LAURIER Ste-Foy
800 PLACE D'YOUVILLE Québec
TEL: 653-8486 TEL: 692-2111
EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORNÉENNES

LES SPORTS

Baseball

Réjean Houle s'est joint aux Nordiques

HIER
LIGUE NATIONALE
Montréal 2, Cincinnati 3
Los Angeles 3, St-Louis 2
San Diego 5, Chicago 12

LIGUE AMÉRICAINNE
Milwaukee 4, Texas 1
Baltimore 5, California 1
Minnesota 6, Boston 2

LIGUE EASTERN
Québec 4, Bristol 5 (10 m.)
T-Riv, 8, Sherbrooke 9 (10 m.)
Reading 4, Waterbury 10
W. Haven 2, Pittsfield 1 (12 m.)

LIGUE JUNIOR
Ste-Foy 6, Beauport 5

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
Montréal vs Cincinnati (s)
San Diego vs Pittsburgh (s)
San Francisco vs Chicago
Los Angeles vs St-Louis (s)
Philadelphia vs Atlanta (s)
New York vs Houston (s)

LIGUE AMÉRICAINNE
Cleveland vs Oakland (s)
Baltimore vs California (s)
Detroit vs Texas (s)
Milwaukee vs Kansas City (s)
Chicago vs New York (2, s)
Minnesota vs Boston (s)

LIGUE EASTERN
Québec vs Reading
Trois-Rivières vs Bristol
Pittsfield vs West Haven
Waterbury vs Sherbrooke

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

Division	E	P	Moy.	Diff.
Est	51	43	54,3	—
Pacifique	49	44	52,7	1 1/2
Américaine	44	48	47,8	6
Atlantique	50	49	48,7	7
Nord-Est	42	51	45,2	8 1/2
Centre	40	50	44,4	9

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	62	35	63,9
Cincinnati	54	42	56,3
San Francisco	53	43	55,2
Houston	51	48	51,2
Atlanta	45	53	45,9
San Diego	33	61	35,1

LIGUE AMÉRICAINNE

Division	E	P	Moy.	Diff.
Est	54	43	55,7	—
Baltimore	49	40	55,1	1
Boston	50	43	53,8	2
Detroit	49	45	52,1	3 1/2
Milwaukee	47	46	50,5	5
Cleveland	35	60	36,8	18

Division OUEST

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	53	42	55,8
Kansas City	51	46	52,5
Minnesota	48	45	51,6
Chicago	48	46	51,1
California	47	46	50,5
Texas	31	61	33,7

LIGUE EASTERN

Division	E	P	Moy.	Diff.
Nationale	47	39	52,3	—
Sherbrooke	43	43	53,3	1
Trois-Rivières	40	43	52,3	1
Reading	46	41	52,9	1 1/2
Québec	44	45	49,4	4 1/2

Division AMÉRICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
W/West Haven	47	42	52,8
Pittsfield	45	41	52,2
Waterbury	39	49	46,4
Bristol	34	55	38,2

LIGUE JUNIOR

G	P	Moy.	Diff.
Lévis	14	5	73,6
Dollard	9	6	71,4
Beauport	9	9	50,0
Charlebourg	8	12	40,0
Ste-Foy	2	16	11,1

Par Réal LABBÉ

Les négociations ont été reprises depuis deux jours seulement entre Réjean Houle et les Nordiques et les deux parties ont fini par s'entendre. C'est ce matin que la direction des Nordiques annonçait la signature de cet ailier droit, anciennement des Canadiens de Montréal, avec l'équipe québécoise.

Il a fallu plusieurs mois de pourparlers pour arriver à ce dénouement et il a même fallu que la direction des Nordiques retirent complètement

leurs offres à Réjean Houle dans l'espoir de voir aboutir ces fastidieuses négociations. Au moment où l'athlète de Rouyn-Noranda allait rencontrer le gérant général des Canadiens de Montréal, Sam Pollock, les Nordiques par l'entremise de Jacques Plante, ont fait savoir que les pourparlers étaient terminés, les offres retirées.

Ce que laissait le beau jeu à Pollock car il savait fort bien que les Nordiques n'échangeraient pas Houle à un autre club de l'Association mondiale. Les offres de Pollock ont été

faites et il a fallu plusieurs jours après pour que Houle prenne une décision. Un appel téléphonique à Houle nous avait permis d'en venir à la conclusion qu'il signerait avec les Nordiques et notre impression s'est avérée juste. Houle avait dit que lui-même connaissait sa décision et par la suite nous avons appris que son avocat avait eu-tamé de nouvelles négociations avec les Nordiques. Mercredi et jeudi les deux parties ont tenu des séances très prolongées avec le résultat qui s'est confirmé aujourd'hui.

Houle a compté 34 buts en trois saisons complètes avec les Canadiens, dans la Ligue nationale. Auparavant, il avait joué avec les Voyageurs de Montréal dans la Ligue américaine où il avait réussi 9 buts en 27 rencontres. Dans la Ligue junior d'Ontario, Réjean Houle a terminé au premier rang des pointeurs à sa dernière saison. Jouant alors en compagnie de Gilbert Perreault et il avait marqué 53 buts et récolté 55 assistances pour un total de 108 points. Houle, qui a signé un pacte de trois ans avec les Nordiques, a évolué en compagnie d'André Gaudette, dans la Ligue junior A du Québec, à Thetford-Mines.

Houle, la période de chasse aux joueurs est maintenant terminée pour Jacques Plante, il pourra prendre quelques jours de vacances et par la suite il se remettra à l'oeuvre pour préparer son camp d'entraînement et la prochaine saison.

Dolbec se fait désirer

Par Henri Bertrand

C'est toujours la guerre des nerfs entre les Dynamos de Shawinigan, les Draveurs de Trois-Rivières de la Ligue junior majeure de hockey du Québec et l'instructeur Claude Dolbec. Après avoir été à la barre du club de la ville de l'électricité pendant plusieurs années, voici que Dolbec se voit offrir deux propositions des plus intéressantes. Tout d'abord le renouvellement de son engagement avec les Dynamos, puis un alléchant contrat de la part de Claude Mongrain, l'un des nouveaux propriétaires du club de Trois-Rivières.

Il semble que présentement les deux organisations auraient étalé leurs offres finales et que la parole est désormais à Dolbec.

Du côté des Draveurs, les frères Mongrain croient compter sur un atout important qui pourrait influencer la décision de Dolbec. Des qu'il se sont portés acquéreurs des défunt Dues, ils se sont empressés de s'assurer les services de Paul Robert comme gérant-général et députeur en chef. Robert était lui aussi à l'emploi des Bruins de Shawinigan depuis plusieurs années et ils s'étaient toujours bien entendus avec Dolbec. Ce déménagement de Robert influencerait-il l'instructeur Dolbec dans sa décision? C'est ce que les Mongrain espèrent.

De leur côté, les Dynamos aimeraient garder à leur service Dolbec qui a toujours réussi à mener à bon port le club de l'endroit. Il est d'ailleurs reconnu un fin connaisseur de

hockey junior. Jacques Marcotte, le président-ex-officio a dit que son organisation avait une offre monétaire finale et que si Dolbec acceptait, il deviendrait l'un des instructeurs les mieux payés du circuit junior.

Il semble donc que la parole est maintenant à Dolbec, mais comme celui-ci est reconnu pour prendre bien son temps avant de rendre sa réponse, l'an passé il avait accepté l'offre des Bruins à la mi-août seulement, les deux directions n'ont plus qu'à se ronger les ongles en attendant le retour de Claude Dolbec présentement en vacances à Malartic.

L'une des deux organisations sera obligatoirement déçue et dans cette optique l'on a déjà de part et d'autre les yeux sur un deuxième choix.



CLAUDE DOLBEC

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

LE TRIO GAUDETTE-HOULE-TARDIF

Les As étaient réunis dans la section de l'érogère de Dorval destinée aux vols internationaux, quand on entendit les voix d'un autre groupe de jeunes athlètes dans la section voisine, il ne fallut pas grand temps pour reconnaître les Voyageurs (alors de Montréal) qui attendaient un avion pour Springfield, tandis que les As s'enveloperaient pour Hershey.

Il ne fallut que quelques secondes pour que le tout se change en une vaste réunion de famille. Les joueurs avaient oublié le rude match qu'ils venaient de se disputer au Forum, réconciliation d'autant plus facile que Dave Schultz rouillait déjà sur le banc de la salle d'attente en attendant de continuer son somme dans l'avion. (On pouvait dire par le nombre d'heures qu'il dormait en voyage, combien de combats il déclencherait ce soir-là).

Les groupes se formaient selon les équipes juniors pour lesquelles les joueurs avaient évolué. La réunion la plus bruyante fut celle d'André Gaudette avec Réjean Houle et Marc Tardif. L'ancien trio du Canadien junior semblait avoir retrouvé ses 18 ans et son enthousiasme des séries de la coupe Memorial. L'espiègle du club, Gaudette, demanda à un Turk Broda absoudri: "Laisse-moi partir avec eux, je vais demander au prof Caron de le laisser Ken Dryden à ma place". Et il attendit même pas la réponse de Turk qui baouilla quelque chose, comme d'habitude.

Il faut vivre cette atmosphère pour la comprendre. Comme disait Steve Shutt après quelques jours à l'entraînement du Tricolore: "J'ai hâte de comprendre le français, car ils ont l'air d'avoir un "crazy fun", ces Frenchmen". Un peu comme si Obélix disait: "Ils sont fous ces Romains".

POURQUOI CETTE HESITATION?

Mais justement parce que, pour Houle, cette atmosphère ne sera plus la même chez les Canadiens sans Marc Tardif, je crois que c'est avec André Gaudette, le meilleur centre qu'il ait jamais eu, qu'il est le plus apte à se retrouver, à redevenir le marqueur de 53 buts qu'il a été dans le junior.

En fait, je me demande comment il a pu hésiter si longtemps entre un contrat de trois ans comme régulier et un deuxième avec les Canadiens, même en incluant les bonus de la coupe Stanley. Comme Québécois, l'aurais davantage craint une lutte avec les Sharks (à cause de Tardif) que celle avec le Canadien, ou le talent abonde tellement qu'il suffirait d'être blessé quelques semaines pour perdre définitivement son poste à une recrue.

Enfin, les deux grandes objections de l'an dernier n'existent plus. L'AMH cessera d'exister sur ce fusillonnage avec la LNH. Et si jamais il ne se plaisait pas à Québec, la menace d'un boycottage par la LNH n'existe plus comme l'ont prouvé Derek Sanderson et Bernard Parent.

L'ANECDOTE DU JOUR

Si vous vous demandez comment il se fait que des joueurs identifiés à la Ligue Nationale comme Bobby Hull, Jean-Claude Tremblay et Gordie Howe ont pu passer à l'Association mondiale, il ne s'agit pas d'une simple question d'argent. Ceux qui ont connu la période des magnats tout-puissants dans la ligue à six clubs ont été témoins d'assez de "vacheries" pour prendre leur revanche à la première occasion. L'histoire préférée de Gordie Howe concerne Bill Dineen.

"Bill avait connu une excellente saison comme recrue, raconte-t-il, et au moment de signer son contrat l'année suivante, Jack Adams le fit venir et lui dit que son rendement avait été parfait. Dineen gagnait alors \$6,000 et Adams lui dit que pour le récompenser, il lui accordait une augmentation de \$500. Bill venait à peine de remercier son patron de sa générosité, qu'en franchissant la porte un autre joueur qui attendait son tour lui apprit que la ligue venait de hausser le salaire minimum à \$6,500".

Ici et là

Herbie Carnegie qui a profité d'une récente visite à Québec pour se rappeler le bon vieux temps avec Lou Fusk, lui a dit en badinant qu'il songeait à se faire teindre les cheveux noirs pour effectuer un retour au jeu avec les nouveaux contrats dans les six chiffres. — Le 20 juillet, est-ce que ça vous rappelle quelque chose? (réponse plus loin dans cette chronique). — Aucun joueur de la région de Québec n'a été choisi sur l'équipe nationale masculine de volley-ball. — Les cours qui devaient avoir lieu à Rideau jusqu'à samedi s'en vont immédiatement à Blue Bonnets.

Le tournoi de golf de l'Association des marchands d'automobiles de Québec aura lieu jeudi le 2 août à Cap-Rouge. — Le pro du lac Beauport, Yvon Bouchard, est 13e au classement de la coupe Labatt avec 15 points, comparativement à 38 pour le meneur Richard Millaire. — Henry Crochetière s'est fixé un objectif de 1.000 billets de saison pour les Castors de Sherbrooke. — WCT a rayé Vancouver de sa tournée estivale qui se limitera désormais à Québec, Montréal et Toronto.

Richard Côté, le publicitaire de la Ligue junior de baseball, ne comprend pas que Ste-Foy n'ait pas une meilleure fiche, alors qu'il aligne Alain Durand, le meilleur lanceur du Beauport, et quatre excellents midgets du Dollard. — Le 50e anniversaire du Club de golf Lévis sera célébré samedi par un tournoi calculé. — Un tuyau aux organisateurs du tournoi Rondeau: le haut-commissariat a versé un octroi de \$2,000 à l'omnium de tennis de Granby. — Jim Arrington a été choisi le joueur par excellence de la Ligue Eastern pour le mois de juin.

Réponse: le 20 juillet est la date où Jean-Claude Tremblay a signé son contrat avec les Nordiques l'an dernier. — Félicitations à John Marcoux qui a réussi un trou d'un coup sur le No 4 du parcours Royal, couvrant les 150 verges avec un fer No 8. — C'est Ron Fairly qui a été choisi par Sparky Anderson comme représentant des Expos à la joute d'étoiles.

La FBAQ aurait reçu du commissaire Bowie Kuhn plusieurs noms, en plus de celui de Michel Dion, de joueurs de la Ligue Junior de Montréal qui ont signé des contrats professionnels et qui ne sont pas éligibles aux Jeux canadiens et aux compétitions internationales. — Le Québécois Jacques Poirier est assuré d'être sélectionné sur l'équipe provinciale d'athlétisme qui aura trois rencontres juveniles dans l'Ouest.

Stoneman gâte la sauce avant l'arrivée de Caskey

CINCINNATI (P.A.) — Pete Rose a produit deux points avec un simple dans la 2e manche, puis Dan Driessen a produit le point victorieux avec un autre simple dans la 3e hier soir alors que les Reds de Cincinnati ont surplanté les Expos de Montréal 3-2.

Ross Grimsley, en dépit des circuits de Bob Bailey dans la 4e reprise et de Bob Stinson dans la 5e, a remporté son 5e gain d'affilée même s'il a eu

besoin de l'aide de Pedro Borbon dans la 9e manche. Le simple de Rose, aux dépens de Bill Stoneman, a permis à Bobby Toian, qui avait frappé un simple, et Cesar Geronimo, qui avait été atteint par un lancer, de croiser le marbre. Le sacrifice de Grimsley avait permis aux deux coureurs d'avancer.

Bailey en était à son 19e circuit de la saison et Stinson, à son 1er.

Montréal 000 110 000-2 6 1
Cincinnati 021 000 000-3 6 0
Stoneman 4-6, Caskey 3, Jarvis 8 et Stinson; Grimsley 10-5, Borbon 9 et King.

Cir: Montréal, Bailey 19, Stinson 1.

Joe Morgan a commencé la 3e manche avec un double, puis Driessen a suivi avec un simple.

Driessen a empêché les Expos d'égaliser les chances dans la 8e manche en interceptant un roulant de Ron Woods pour retirer Pepe Frias au marbre.

Bailey en était à son 19e circuit de la saison et Stinson, à son 1er.

Athlétisme

TURIN (AFP) — Il n'y a pas eu de miracle sur la piste en tartan du stade municipal de Turin où les Etats-Unis se sont très largement imposés à l'Italie sur un score de 227 à 127, (143-78) chez les hommes; (84-49) chez les femmes.

Très supérieurs sur l'ensemble des disciplines tant chez les hommes que chez les femmes, les athlètes américains ont remporté la presque totalité des épreuves de cette seconde soirée à l'exception du 10 km marche (visini), de la hauteurs (Simoni) et du disques (Scaglia).

Retour des Expos à la fin du mois

Les Expos seront de retour à Montréal le 31 juillet et s'y dérouleront jusqu'au 6 août afin d'y disputer 8 parties contre les Cardinals de St. Louis et les Cubs de Chicago.

Le programme double du premier août et la partie du 6 août sont dus à de récentes transformations apportées au calendrier et à des parties remises plutôt cette saison.

Après la partie du 6 août, les Expos s'enverraient vers la côte du Pacifique pour des séries contre San Francisco, San Diego et Los Angeles. Ils seront de retour au Parc Jarry, le 17 août.

Sommaire des Carnavals

Québec:

Niles, ce	Ap	P	Cs	Pp
Down, ce	5	1	2	0
Schuldes, cd	4	1	0	0
Rice, cg	3	0	0	0
Scanlon, lb	4	1	2	2
Scott, cg	3	0	0	1
Meehan, r	4	0	0	0
Navarette, 2b	4	0	0	0
Creech, ac	1	0	0	0
Chapman, 3b	3	0	1	1
Joyce, l	1	0	0	0
Lana, 1	1	0	0	0
Enyard, 1	1	0	0	0
Demola, 1	1	0	0	0
Total	33	4	8	4

Bristol:

Niles, ce	Ap	P	Cs	Pp
Cason, fu	1	0	1	1
Koertko, 2b	3	1	3	1
Lyons, lb	3	0	0	0
Lynn, cd	3	1	1	0
Blackwell, r	1	0	1	2
McDonald, 2b	1	0	0	0
Coleman, lb	3	0	0	0
Aviles, ac	5	0	0	0
Crespo, 2b	2	2	1	0
Lease, 1	0	0	0	0
Perival, 1	2	0	1	0
Burton, 1	1	0	1	0
Loftis, 1	2	0	1	0
Total	37	5	12	4

Québec 400 000 000 0-4 2 0
Bristol 201 000 010 1-5 12 2

E-Coleman, Crespo, DJ-Québec 1, Bristol 4, LSB-Québec 19, Bristol 13, 2B-Koertko Perival, Burton, Cason, Down, 3B-Niles, Lynn, 8-Perival, Enyard, Lang, 8S-Blackwell, Scott, Chapman.

Les lanceurs:

Joyce	mi	cs	p	pm	bb	rb
Joyce	25	6	3	3	0	3
Enyard	15	1	1	1	1	1
Demola, p. 2-4	4	2	4	4	0	2
Perival	5	1	0	0	0	0
Burton	1	1	0	0	0	0
Loftis, g. 4-6 3	1	0	0	0	0	0
LB-Perival, Burton, Lang, Enyard.						

Temps: 3h.59. — Assistance: 466.

Feront-ils mieux à Reading?

Un double du frappeur d'urgence Tom Cason en 10e manche, contre le lanceur Don Demola a permis à Chico Crespo de croiser le marbre pour donner une victoire de 5 à 4 hier soir, aux Red Sox de Boston sur les Carnavals de Québec.

Après un simple et d'un sacrifice de Jim Chapman porta l'avance des Carnavals à 4 à 0. Ce fut tout pour les Carnavals qui furent par la suite tenus en échec par Perival, Jim Burton et Glenn Hoflink, ce dernier étant crédité de la victoire.

Les Red Sox diminuèrent l'avance des Carnavals dès la deuxième moitié de cette manche initiale à la suite d'un triple, d'un simple et d'un sacrifice. Dans la troisième, Lynn cogna un triple alors qu'il y avait deux hommes de retirés et réduisit le compte à 4 à 3 en

suivant un simple pour faire croiser le marbre à Down et Schuldes. Un ballon-sacrifice de Tony Scott fit par la suite compter Carter. Deux autres buts sur balles et un autre sacrifice de Jim Chapman porta l'avance des Carnavals à 4 à 0. Ce fut tout pour les Carnavals qui furent par la suite tenus en échec par Perival, Jim Burton et Glenn Hoflink, ce dernier étant crédité de la victoire.

Les Red Sox diminuèrent l'avance des Carnavals dès la deuxième moitié de cette manche initiale à la suite d'un triple, d'un simple et d'un sacrifice. Dans la troisième, Lynn cogna un triple alors qu'il y avait deux hommes de retirés et réduisit le compte à 4 à 3 en

comptant sur le simple de Koritka, et dans la huitième, encore avec deux joueurs de retirés un but sur balles, un double et un lancer erratique de Enyard permis aux Sox de niveler le compte.

Le point victorieux fut ensuite enregistré dans la 10e manche, sur un simple de Crespo et un double de Cason.

Les Carnavals ont laissé 19 coureurs sur les sentiers contre les 13 des Red Sox. Ce soir ils entreprendront une série de trois joutes contre Reading avant de revenir à Québec mardi soir prochain. Entre-temps, la joute des étoiles de la ligue sera présentée à Trois-Rivières lundi soir.

Sommaire des EXPOS

MONTEAL:

Woods, ce	Ap	P	Cs	Pp
Cox, 2b	2	0	0	0
Hunt, fu	1	0	1	0
Lizak, ce	4	1	1	1
Bailey, 3b	4	1	1	0
Singleton, lb	4	0	0	0
Breeden, lb	4	0	1	0
Boston	110 000 040-2 5 0			
Decker	4-5			
Mitterwald	3-1			
Tiant	12-9			
Veale	8			
Flsk	3			
Circuits	3			
Minnesota	100 000 040-2 5 0			
Stoneman	1			
Casey	1			
Farley	1			
Jay	0			
Total	50			

Chicago s'accroche en tête

CHICAGO — (P.A.) — Jose Cardenal a cogné un double de trois points et un circuit hier en aidant les Cubs de Chicago à effacer un déficit de 4-0 et à mettre fin à une série de six revers par un triomphe de 12-5 aux dépens des Padres de San Diego.

Cinq points non mérités dans la 6e manche ont aussi aidé les Cubs à conserver leur mince avance sur St-Louis au sommet de la division Est de la LN.

Après son double de trois points dans la 3e manche, Cardenal a égalé les chances à 4-4 avec son circuit et un retrait au champ intérieur.

Deux erreurs, un lancer erratique et deux buts sur balles ont concouru à la poussée de cinq points des Cubs dans la 6e reprise.

Les Padres, dès la première manche, ont marqué quatre points, dont trois grâce au circuit de Clarence Gaston.

St. Diego 400 000 010-5 9 3
Chicago 003 025 20x-12 11 1
Greif, Corkins 3-7 (3), Ross 6, Snook 7 et Corrales; Hooton 9-8, Bonham 6 et Hundley. Circuits: San Diego, Gaston 8; Chicago, Cardenal 9e.

CHICAGO — (P.A.) — Jose Cardenal a cogné un double de trois points et un circuit hier en aidant les Cubs de Chicago à effacer un déficit de 4-0 et à mettre fin à une série de six revers par un triomphe de 12-5 aux dépens des Padres de San Diego.

Cinq points non mérités dans la 6e manche ont aussi aidé les Cubs à conserver leur mince avance sur St-Louis au sommet de la division Est de la LN.

Après son double de trois points dans la 3e manche, Cardenal a égalé les chances à 4-4 avec son circuit et un retrait au champ intérieur.

Deux erreurs, un lancer erratique et deux buts sur balles ont concouru à la poussée de cinq points des Cubs dans la 6e reprise.

Les Padres, dès la première manche, ont marqué quatre points, dont trois grâce au circuit de Clarence Gaston.

St. Diego 400 000 010-5 9 3
Chicago 003 025 20x-12 11 1
Greif, Corkins 3-7 (3), Ross 6, Snook 7 et Corrales; Hooton 9-8, Bonham 6 et Hundley. Circuits: San Diego, Gaston 8; Chicago, Cardenal 9e.

CHICAGO — (P.A.) — Jose Cardenal a cogné un double de trois points et un circuit hier en aidant les Cubs de Chicago à effacer un déficit de 4-0 et à mettre fin à une série de six revers par un triomphe de 12-5 aux dépens des Padres de San Diego.

Cinq points non mérités dans la 6e manche ont aussi aidé les Cubs à conserver leur mince avance sur St-Louis au sommet de la division Est de la LN.

Après son double de trois points dans la 3e manche, Cardenal a égalé les chances à 4-4 avec son circuit et un retrait au champ intérieur.

Deux erreurs, un lancer erratique et deux buts sur balles ont concouru à la poussée de cinq points des Cubs dans la 6e reprise.

Les Padres, dès la première manche, ont marqué quatre points, dont trois grâce au circuit de Clarence Gaston.

St. Diego 400 000 010-5 9 3
Chicago 003 025 20x-12 11 1
Greif, Corkins 3-7 (3), Ross 6, Snook 7 et Corrales; Hooton 9-8, Bonham 6 et Hundley. Circuits: San Diego, Gaston 8; Chicago, Cardenal 9e.

CINCINNATI:

Rose, ce	Ap	P	Cs	Pp
Morgan, 2b	3	0		

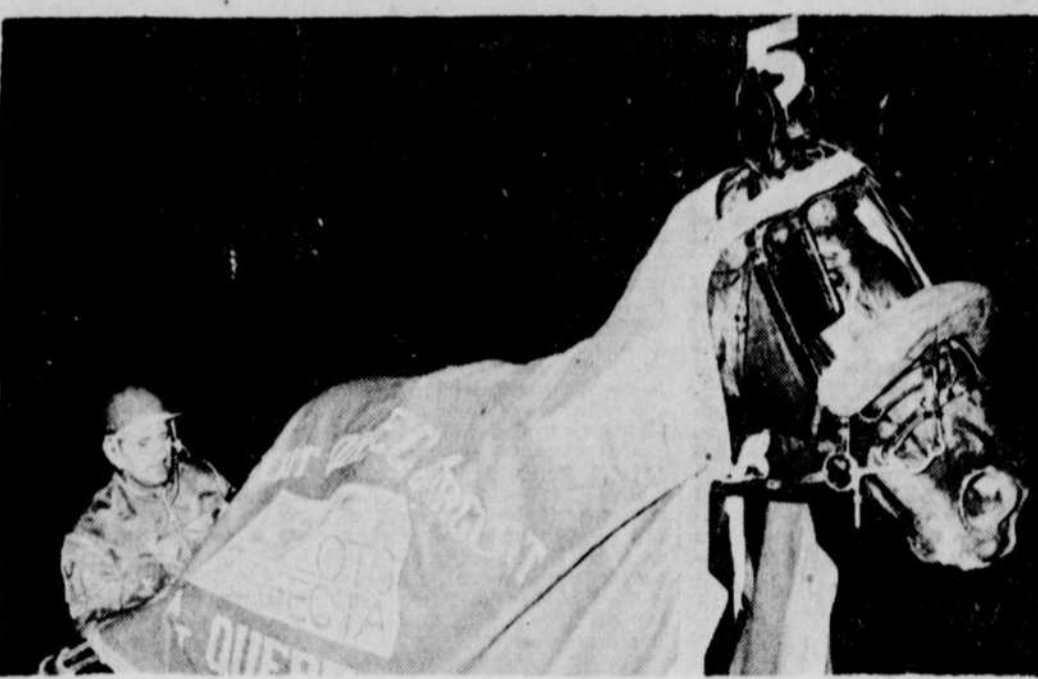
Inscrits à B.B.

- VEHICULE
COURSE NO 1
Ambly - Bourse \$1.500
4-Bare Foot Boy
5-Two Flyer (Y Gamache)
2-Left Field (G Lachance)
3-Mighty Scott (O Patry)
2-Jefferson Image (J Charron)
3-D C's Coosa (G Boushelle)
6-Irene Barmin
7-Shawn Herbert (R Seaman)
8-1

Résultats à Québec

- JEUDI
COURSE NO 1
Trot - Bourse \$750.00
No 2 Hense Mir (L Duquette) 4.50
3.20 2.30 - No 7 Two Mountains
Bank (P Lachance) 13.90 8.50 - No 4
Earls Counsel (P Nadeau) 6.30.
Ont aussi couru: Chang, Jambo
Baskier, The Florentine, Capoval Fleu-
rie, Lightning Jim.
TEMPS: 2:10.3

On permet un 29e joueur: NOLAN RYAN



Tout le monde s'attendait à ce qu'Yvon Catellier remporte la victoire avec Kokken dans une des divisions du circuit Québec pour poulain de trois ans, mais là où il a surpris les experts, c'est en balayant également l'autre division avec J D Champ (5) pour collecter plus de \$3,000 au nom de ses propriétaires. En tout, Catellier a triomphé quatre fois. (Photo L'Action-Québec, Marcel Laforce)

BOSTON (P.A.) - Le rapide Nolan Ryan, des Angels de la Californie, qui a réussi deux matches sans coup sûr cette saison, est devenu hier le 29e joueur de la Ligue Américaine en vue du match d'étoiles à Kansas City mardi prochain. Ryan, qui domine le circuit avec un total de 220 retraits au bâton, n'était pas inclus sur la liste originale des lanceurs choisis par le gérant Dick Williams, mais on lui a trouvé une place hier quand les deux clubs d'étoiles ont obtenu la permission de porter le nombre de leurs joueurs de 28 à 29.

La seule autre augmentation du personnel des étoiles, soit de 25 à 28 joueurs, était survenue en 1969. Les autres lanceurs déjà choisis sont Bill Singer, des Angels; Jim Hunter, Kent Holtzman et Rollie Fingers, du Oakland; Jim Colborn, du Milwaukee; Bill Lee, du Boston; Sparky Lyle, du New York; et Bert Blyleven, du Minnesota.

son, New York, et Bill Freehan, Detroit; voltigeurs - Paul Blair, Baltimore, Willie Horton, Detroit, et Dave May, Milwaukee. Williams a aussi choisi Pat Kelly, du Chicago, comme remplaçant du 1er but Dick Allen, qui se remet d'une fracture à une jambe. La balance de l'équipe débute est celle-ci: 2e but, Rod Carew, Minnesota; arrêt-court, Bert Campaneris, Oakland; 3e but, Brooks Robinson, Baltimore; receveur, Carlton Fisk, Boston; voltigeurs: Reggie Jackson, Oakland, Bobby Murcer, New York et, Amos Otis, Kansas City.

Un circuit signé Catellier

Yvon Catellier a balayé les deux divisions du circuit Québec chez les amateurs de trois ans hier soir. La victoire de Kokken était prévue, puisqu'il s'agissait de sa 4e victoire consécutive dans une épreuve du genre; il dut cependant faire face à un embouteillage peu après le départ et utiliser le troisième chemin avant de triompher en 2:06.2.

Genois et Legendre favoris nos 1 et 2

WINNIPEG (PC) - Réjean GENOIS, de Loretteville, et le champion actuel Richard LEGENDRE, de Québec, ont été cotés favoris nos 1 et 2 respectivement à l'occasion des championnats canadiens de tennis junior qui débutent aujourd'hui.

Stage de formation en patinage de vitesse

Soucieuse d'accroître la compétence pédagogique et technique de ses cadres, la Fédération de patinage de vitesse du Québec organise, de concert avec le service des loisirs de la ville de Ste-Foy, un stage de formation pour entraîneurs, moniteurs et officiels qui se tiendra du 21 juillet au 4 août prochain, au nouveau stade ouvert de Ste-Foy.

Les dix-jours western de Dolbeau

Dès la deuxième année, le grand Rodeo qui constitue le sommet des "Dix jours Western de Dolbeau" lors des deux dernières journées d'activités, soit les samedi et dimanche, 28 et 29 juillet, aura atteint une qualité exceptionnelle et n'aura rien à envier aux autres événements du genre qui se tiennent en province et à l'étranger.

Les Expos dénicheront-ils des Canadiens de valeur?

MONTREAL (P.C.) - Les jeunes du Québec qui rêvent à une chance de démontrer leur savoir-faire pour une carrière dans les rangs professionnels du baseball auront cette occasion samedi le 21 juin alors que les Expos de Montréal tiendront un de leurs camps d'essai au parc Jarry à compter de 10 heures a.m. Il n'y a aucune limite quant au nombre de jeunes pouvant se présenter au camp du parc Jarry. "Nous nous attendons à enregistrer de 200 à 300 jeunes samedi" a fait remarquer le directeur-chef et directeur du département de développement des joueurs chez les Expos, Mel Didier.

Il est nécessaire pour tous les participants d'avoir leur gant et leurs souliers à cramppons, mais ce n'est pas tout à l'uniforme. Les bâtons et balles sont fournis par les Expos, de même que l'équipement du receveur. Didier et ses adjoints Kevin McHale et Bill MacKenzie, Ron Piché, André Pratte, recruteur-chef des Expos pour le Québec, Roger Brulotte, Paul Fitzsimons, Stan Deneka, dépisteurs et Fred Spada seront les instructeurs au camp d'essai du 21 juillet au parc Jarry. Les participants seront soumis à des exercices visant à déterminer leurs capacités à la défensive, la puissance de leur bras, de leur coup de bâton et leur rapidité.

Résultats à Richelieu

- JEUDI
COURSE NO 1
Trot - Bourse \$1.500
No 1 Vanhove Hanover (G Lachance)
12.40 4.50 3.00 - No 1 Pride of Sterling (T Miller) 4.00 3.50 - No 3 Tem-
plate (G Lachance) 4.00 3.10.
Ont aussi couru: Mair, Nib, Dandy
Lou, Imperial, Lou's A Dilly.
No 1 Pride of Sterling et No 3
Template: égalité au 2e tour.
TEMPS: 3:13, 1:02.4, 1:34.2, 2:05.4

Loto - Perfecta

Table with columns: numéros, arrivée, and results. It lists names like BALDY, BARNEY HERBERT, CARILLON, Connie DRUMMOND, HENRY BUNTER, Highland's COMET, Hootin HOMESTEAD, LATELY, MEADOW JACOB, MISS BECAN, MY T BYRD, NIGHT OUT, WAR CRY, and a 'VOTRE CHOIX' section.

10-4-2-1 pour \$3,515.60

A la course de LOTO-PERFECTA, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants 10-4-2-1. Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 10 sous la lettre A, 4 sous la lettre B, 2 sous la lettre C et 1 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$3,515.60 pour une mise de \$1.00.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

Le Henri Girard, de Québec, représentant du Québec au tournoi canadien de fastball à Winnipeg, l'an dernier, viendra défendre sa couronne au tournoi de balle-molle du Québec au lac Saint-Charles, les 3, 4 et 5 août prochains. Les adeptes de balle-molle se rappelleront la partie finale entre le H. Girard et le Sodor Inc, alors que le H. Girard l'emportait de justesse 2 à 1. On se souvient également du duel électrisant entre les lanceurs Marc-A. Carreau et Michel Collins.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

Au nombre des compétiteurs il se pourrait fort bien que l'on retrouve trois puissantes équipes des Etats-Unis qui seraient disposées à venir rivaliser avec nos joueurs québécois. Dans les Cantons de l'Est, Victoriaville et Thetford-Mines viendront défendre les honneurs de cette région. Des discussions sont présentement en cours avec une excellente équipe de Saint-Léonard d'Assise près de Trois-Rivières. Ce club commandité par l'Hôtel Royal du propriétaire René Luyon occupe la première place de la ligue de fastball inter-cité.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

Encore cette année, les jeunes auront leur place pendant la période des festivités des dix jours Western de Dolbeau. En effet, pendant cette période, les activités des terrains de jeux de Dolbeau, revêtent un caractère Western; différentes manifestations spéciales seront organisées. Mentionnons notamment la tenue d'un mini-rodeo pour les jeunes de 6 à 14 ans; mini-rodeo qui se tiendra samedi le 21 juillet à compter de 10 heures de l'avant-midi et au cours duquel, les jeunes cavaliers auront l'occasion de démontrer leur habileté et leur talent.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

En ce qui concerne les régions de l'Abitibi et du Saguenay-Lac Saint-Jean, les organisateurs affirment n'avoir reçu aucune demande mais que leurs chances d'accepter deux équipes de ces secteurs éloignés de la province demeurent bonnes. Les inscriptions des clubs seront acceptées jusqu'au 31 juillet 1973. Les intéressés peuvent communiquer avec MM. Jean-Yves Beaulieu, rue Beaulieu à Lac Saint-Charles, téléphone 849-3835 ou Albert Savard, 51 Galais, Neuchâtel, téléphone 842-6005.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

En ce qui concerne les régions de l'Abitibi et du Saguenay-Lac Saint-Jean, les organisateurs affirment n'avoir reçu aucune demande mais que leurs chances d'accepter deux équipes de ces secteurs éloignés de la province demeurent bonnes. Les inscriptions des clubs seront acceptées jusqu'au 31 juillet 1973. Les intéressés peuvent communiquer avec MM. Jean-Yves Beaulieu, rue Beaulieu à Lac Saint-Charles, téléphone 849-3835 ou Albert Savard, 51 Galais, Neuchâtel, téléphone 842-6005.

Le Henri Girard défendra son titre au tournoi du lac Saint-Charles

Les amateurs de tir à l'arc sont invités à venir participer ce sport ou à s'y initier au Centre de Plein-Air du Lac Beauport. Depuis le 16 juillet jusqu'à la fin d'août, Léonard Brisson, l'entraîneur de l'équipe provinciale au tournoi canadien, également instructeur à l'université Laval, les fait de ses conseils et de son expérience. Les périodes de pratique, d'une durée de 3 heures, se tiennent le jour et le soir. Il est possible également de participer à des stages d'une journée, de dix jours, et même d'une semaine.



Scout-Action

II - SOUCI D'ANIMATION

Si la maturité est nécessaire à un animateur, il est tout aussi important que celui qui veut remplir ce rôle soit particulièrement intéressé par l'éducation des jeunes.

On ne fait pas partie d'une équipe d'animation uniquement parce que c'est l'occasion de se retrouver avec des amis, d'occuper ses loisirs ou de se rappeler de bons souvenirs de jeunesse.

On peut habituellement mesurer le souci d'éducation qui caractérise un animateur par le souci qu'il a d'augmenter sa connaissance des jeunes, d'accroître sa compétence, de travailler en étroite collaboration avec les parents, de partager ses expériences avec des animateurs de milieux voisins...

III - SENS DES RESPONSABILITES

Une autre qualité primordiale demandée à un animateur est d'avoir le sens des responsabilités, d'être conscient qu'il doit répondre à la confiance qu'on lui témoigne en lui octroyant le rôle d'éducateur d'un groupe de jeunes.

Le scoutisme étant une entreprise à long terme, avoir le sens des responsabilités pour un animateur signifie d'abord qu'il est prêt à s'engager pour une période minimale de temps, idéalement pour au moins deux ans.

Avoir le sens des responsabilités signifie aussi être prêt à faire partie à part entière, dans les moments heureux, comme dans les moments difficiles, de l'équipe d'animation, d'apporter sa contribution personnelle tout autant face à cette équipe que face à l'unité.

Avoir le sens des responsabilités, c'est aussi suivre de façon continue toutes les activités de l'unité. On ne peut concevoir au sein d'une équipe d'animation un animateur à temps partiel...

Avoir le sens des responsabilités, c'est enfin savoir administrer et prendre soin des biens matériels mis à sa disposition d'une façon encore peut-être plus attentive qu'on ne le ferait pour ses propres biens...

IV - ESPRIT D'OUVERTURE

Une autre caractéristique qui fait de quelqu'un un excellent animateur, est son esprit d'ouverture. Cette ouverture doit se manifester auprès des autres animateurs qui forment le groupe-maîtrise local auprès des parents des jeunes et plus particulièrement ceux qui font partie du comité exécutif, auprès du chef de groupe, auprès des autres groupes du secteur et auprès des responsables de district.

Celui doté d'esprit d'ouverture accepte habituellement facilement les remarques que peuvent lui faire des gens de l'extérieur, cherche même à obtenir des suggestions de la part de ces mêmes gens, accepte dans la mesure du possible de collaborer à des réalisations qui dépassent les bornes de son unité, au niveau du groupe, du secteur ou du district.

Le fait d'accepter d'œuvrer bénévolement dans le mouvement peut être perçu comme un indice que quelqu'un fait preuve d'un "esprit ouvert" à condition évidemment qu'on ne se serve du bénévolat comme prétexte à l'amateurisme.

Un animateur se doit enfin de suivre constamment l'évolution du monde ambiant des jeunes: milieu scolaire, milieu de loisirs... Il doit être assez ouvert pour admettre que les jeunes puissent en avoir une échelle de valeurs différentes de la sienne.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD R. FOSTER



Notre histoire: Le prince Vaillant conduit sa petite armée vers le nord. Les guerriers de Thule s'étaient séparés après la guerre contre les Danois et maintenant ce prendra longtemps avant de pouvoir tous les rassembler.



A la frontière de Holyik, il unit ses forces à Haakon. Rien n'arrive. Les vagabonds sont partis ailleurs et le roi Grimner n'est pas prêt à attaquer.



Grimner est intelligent! Le roi de Thule a renforcé son armée pour protéger sa frontière des vagabonds, mais Grimner leur a permis de passer à travers son territoire pour attaquer Thule en leur chargeant une taxe de un tiers de leurs prises.



Quand les vagabonds auront affaibli Thule avec leurs invasions, il s'y rendra à son tour et s'emploiera à être nommé roi... non, empereur de Thule. Il prend déjà des manières d'empereur.



Il rejette les conseils de ses amis. "Qu'est-ce que ça fait si quelques villes, et villages sont détruits? Mon armée ne marchera que pour conquérir Thule. Quand je serai empereur, nous nous occuperons des vagabonds".



Mais il était dit que Grimner ne serait jamais empereur de Thule; les chefs de l'armée décidèrent de sauver leurs familles et leurs maisons de la destruction.

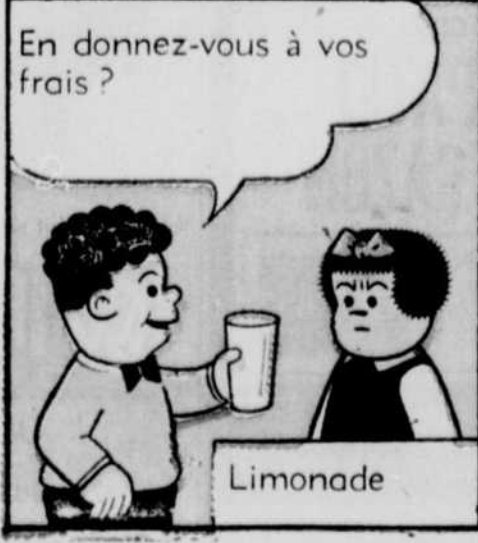
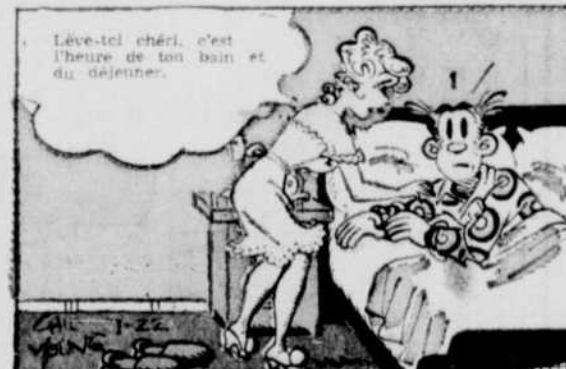
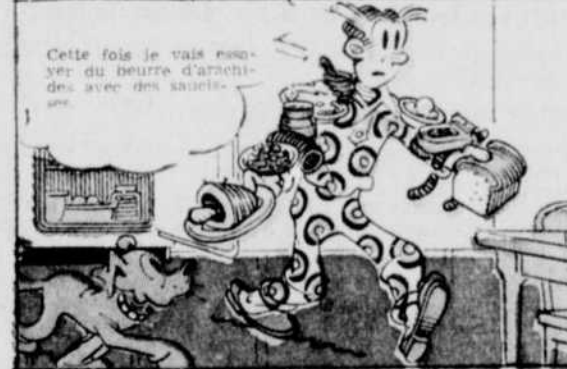


Vaillant et Haakon attendent toujours l'attaque. Leurs troupes sont fatiguées d'attendre la bataille et les hommes deviennent nerveux.
La semaine prochaine: ENFIN!

1903 © King Features Syndicate, Inc., 1973. World rights reserved. 729

La Famille TETEBECHÉ

par Chic Young



GARDONS LE QUÉBEC VERT

PLANTONS DES ARBRES!

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCES — INDUSTRIES

105 Argent à prêter

DIVERS (400)

309 Chambre à louer

435 Divers à vendre

712 Autos demandées

770 Motocyclettes

SERVICES (200)

203 Agences matrimoniales

205 Arènes et parterres

209 Assurances

211 Cartes professionnelles

214 Cours Enseignement

216 Déménagement Transport

220 Entrepôts

223 Entrepreneurs

226 Extermination (vermine)

229 Garderies

232 Impimerie

235 Infirmeries

237 Médicins

238 Photographie

241 Plomberie Chauffage

244 Rembourrage

247 Réparation entretiens

250 Réceptions restaurants

253 Salons de beauté

256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre

306 Chalets à louer

307 Chalets demandés

309 Chambre à louer

310 Chambres à louer (Champlain)

311 Chambres à louer (Limoulin)

312 Chambres à louer (Montcalm)

313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)

314 Chambres à louer (St-Roch)

315 Chambres à louer (St-Sauveur)

316 Chambres à louer (Les Saules, Dubergé, Neufchâtel)

317 Chambres à louer (Charlesbourg)

318 Chambres à louer (Rive-Sud)

319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)

320 Chambres à louer (Banlieue)

321 Chambres demandées

322 Chambres et pension

326 Chambre et pension demandées

330 Logements à louer (Champlain)

331 Logements à louer (Limoulin)

332 Logements à louer (Montcalm)

333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)

334 Logements à louer (St-Roch)

335 Logements à louer (St-Sauveur)

336 Logements à louer (Les Saules, Dubergé, Neufchâtel)

337 Logements à louer (Charlesbourg)

338 Logements à louer (Rive-Sud)

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

309 Chambre à louer
Grande chambre à louer avec cuisine, entrée privée, près hôpital St-François-d'Assise. — Tél. 529-3878. — 36776 20-7 (3 fs) 309

341 Logements à louer
le 640 St-Jean
COMPLEXE DOMICILIAIRE
AU COEUR DE QUÉBEC
A proximité de la Colline Parlementaire
OCCUPATION IMMÉDIATE
115 - 215 - 315 - 415 pièces
semi-meublées ou meublées

105 Argent à prêter
ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Charles-Henri Giroux "notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél: 651-2605. — 1 36606 7-7 (24 fs) 105

130 Immeubles
Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous: personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr. "Courtiers". Tél: 529-6178. — 36561 29-6 (i.v.s. au 23-8) 130

(150) Commerce à vendre
Commerce de radios, télévisions, service à vendre ou à louer, j.r. 842-2952 — 842-3126. — 36307 8-6 (i.v.s. au 2-8) 150

360 Maison à vendre
ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél: 523-5352. — 1 36465 26-6 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre
Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél: 529-9352 — 651-3978. — 36636 7-7 (6fs) 391

226 Extermination (vermine)
MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Port Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Beaulieu, Rimouski, 723-6630. 36573 7-7 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien
SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél: 523-3815. Fernand Gauthier Enr., 252, Lavigne, Québec 4. GIR 182. — 1 36604 14-7 (24 fs) 247

250 Réceptions - restaurants
AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél: 551-2440. — 36575 4-7 (24 fs) 250

256 Services divers
HEMORROIDES
Vous avez des troubles avec des Hémorroïdes, appelez M. P.-E. Dion, 125 avenue Parant, Québec 8 Tél. 523-6274. Pas médecin, mais possédant le don de les faire disparaître, sans médicament ni toucher. Pour appointments: 12 hrs à 1 hr 1/2. Tél: entre 5h. et 9h. p.m. — 36683 17-7 (24 fs) 256

306 Chalets à louer
LOGIS (300)
12 chalets à louer: mois, semaine, tranquilles, pêche, amusements. Ménéché Lachance, 389, Royale, St-Férol, cte Montmorency. — Tél: 1-826-2543. — 36684 (13-14-20-21-27-28-7) 306

247 Réparation, Entretien
INGLIS-RCA Kenmore Service pièces - réparations
213, 3e avenue
Tél: 529-8479
36375 29-6 (l.m.v. au 24-7) 247

256 Services divers
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
Service 213, 3e avenue
Tél: 529-8479
36375 29-6 (l.m.v. au 24-7) 247

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien
REPARATION, ENTRETIEN
36683 17-7 (24 fs) 256

435 Divers à vendre
SURPLUS DE L'ARMEE
Bâtisse Hercules en acier ondulé 1/2" boulonné. Choix: 28' ou 52' de longueur par 16' de largeur.
683-8057
36435 19-6 (26 fs) 435

456 Matériaux de construction
MATÉRIAUX NEUTS et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usagés. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél: 842-1911. — 1 36364 22-6 (24 fs) 456

459 Meubles
VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUÉBEC
525-8155, 525-9426, 529-4223
Face égale Jacques-Cartier
Meubles emballés neufs, poiles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses \$139.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divan-lits \$157, ou Chesterfield, 2 meublés. Set de cuisine \$37.77, etc. Entrepôts. Livraison gratuite. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement. — 36659 3-7 (24 fs) 459

477 Tapis - tuiles - prélatrs
Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél: 626-0913. — 1 36459 28-6 (24 fs) 477

705 Accessoires et pièces
LAFRANCE Electrique, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Oubais, TEL: 522-8633. — 1 36592 6-7 (24 fs) 705

710 Autos à louer
AUTOS A LOUER REMPARTS
A partir de \$6.95 par jour, \$0.07 le mille; aussi \$12., \$13., \$14., \$15. par jour sans frais de mille. — Scooters, 18 ans et plus. 188, St-Jean. TEL: 529-6262. — 36457 27-6 (24 fs) 710

710 Autos à louer
Canadienne Datsun Inc. Louez une Datsun à la journée ou à long terme. — Prix variant selon modèles — TEL: 522-5205. — Demandez M. Pierre Gaulin. — 1 36437 23-6 (24 fs) 710

711 Autos à vendre
RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN
1972 Datsun \$1550. 1971 Toyota \$1550. 1969 Volkswagen avec garantie, 3,000 milles \$1200. 1969 Meteor V-8, hardtop, 2 portes \$1550. 1969 Volkswagen, transmission automatique, garantie 6,000 milles \$1350. — 50 rue Relais, Rond-Point, Lévis. — Tél: 833-2133. — 36644 11-7 (25 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE GARAGE O. Gosselin INC.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
36670 16-7 (24 fs) 711

Voitures d'occasions
Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

711 Autos à vendre
36750 20-7 (1 fs) 711

770 Motocyclettes
Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez

AUCLAIR AUTO & SPORT INC.
Votre concessionnaire HONDA au Québec
Vente et Service Facilités de paiement

200, BOUL. HAMEL - VILLE VANIER - 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir
1 36291 7-6 (i.v.s. au 28-7) 770

Blancs: GELLER
Noir: SAX

1 C73, C66; 2 C4, G6; 3 Cc3, Fg7; 4 C4, D6; 5 D4, 0-0; 6 Fe2, E5; 7 0-0, Cc6; 8 D5, Cc7; 9 Fd2, Cc8; 10 Te1, C5; 11 Dc6, en passant. b:c6; 12 b4, f5; 13 C5, f:c4; 14 c:d6, C:d6; 15 Cg5, Cc1; 16 Cc:c4, C:c4; 17 Fe4, Rb8; 18 C:c4, h6; 19 Fg3, Dh4; 20 De1, Cc4; 21 f3, D:c1; 22 Tf:c1, Fd7; 23 Cc6, Rb7; 24 F:d4, e:d4; 21 Tf7, Ff1; 26 C:f1, Tf5; 27 Fd3, Tf6; 28 b5, Te8; 29 T:a7, c5; 30 a4, Tc6; 31 a5, Te3; 32 Fe4, Ta3; 33 b6, d3; 34 Td7, T:a5; 35 b7, Te8; 36 F:d3, Ta2; 37 Fe4, Rb8; 38 T:c5, Abandonne, à cause de Tc8 impossible à parer.
No 180773 P.-H. N.

Petite annonce
fera grand bruit dans nos annonces classées

Calendrier
VENDREDI, 20 JUILLET 1973
S. Jérôme Emilien, confesseur
Les marées de vendredi le 20 Basses: 4:25 a.m. — 4:50 p.m. Hautes: 9:15 a.m. — 9:40 p.m.
Demain: S. Laurent de Brindes, docteur
Les marées de samedi le 21 Basses: 5:05 a.m. — 5:20 p.m. Hautes: 9:55 a.m. — 10:25 p.m.
SOLEIL: Lever: 4:50 Coucher: 19:11 Lune: Lever: 21:50 Coucher: 9:15

PHASES de la LUNE en JUILLET
Premier quartier le 7 à 3 h. 26 a.m.
Pleine lune le 15 à 6 h. 36 a.m.
Dernier quartier le 23 à 10 h. 38 p.m.
Nouvelle lune le 29 à 1 h. 59 p.m.

Mots croisés

Problème No 2506
HORIZONTAL
1—Action ayant pour but de faire réussir un projet (pl.).
2—Passage lié d'une note à une autre — Greffer.
3—Foyer de la cheminée — Vaisseau.
4—Va ci et là — Sable mouvant — Saint.
5—Gros signe — Mesure agraire.
6—Action de développer les facultés physiques.
7—Plaine de Palestine — Qui fait preuve de snobisme.
8—Troupe de chiens de chasse — Indubitable.
9—Nombre des années — Epreuve — Agent politique de Louis XV.
10—Aussi — Guirlande, faisceau de fleurs — Préf. priv.
11—Greffer — Niais (pl.).
12—Reelles — Champion.

VERTICAL
1—Voyelles — Femelles du lièvre.
2—Eloignes — Ecan-de-vie.
3—La sainte Vierge — Télévision.
4—Refrain — Métal.
5—Bière des Anglais — Prétera l'oreille.

Solution du problème No 2505
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 PASSAGER AWT
2 AMOUREUX W R
3 REMEDIE ACTE
4 OSA EN S IOM
5 LA TENDREMENT
6 OUTRESMONT
7 ALL EN V EL
8 HUCE RENOM E
9 MEGRE O OSE
10 T I VOULAIT
11 ELEMENTAIRES
12 RE A T LE I

Procurez-vous à la Librairie de l'Action-Québec la Cie des Mots Croisés 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$0.60.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)
Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.
Charge de service pour les numéros de casier...\$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.
Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements
Vente au numéro: \$0.15
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec: par semaine \$0.60, par année \$30.00; pour six mois \$16.00; pour trois mois \$9.00; un mois \$3.00.

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur: par semaine \$0.50, par année \$25.00; pour six mois \$13.00; pour trois mois \$7.75; un mois \$2.50.

Par la poste, au Québec: par semaine \$2.00, par année \$11.00; pour six mois \$6.50; un mois \$3.00.

Dans les autres provinces: par année \$35.00, pour six mois \$19.00, pour trois mois \$10.00.

Aux Etats-Unis: par année \$40.00, pour six mois \$22.00, pour trois mois \$12.00.

Pays étrangers: par année \$50.00, pour six mois \$26.50, pour trois mois \$14.00.

Faire parvenir votre remise à
l'Action Québec
C.P. 1727
G1K 7K9
Québec, Qué.

Coupon d'abonnement:
Nom: _____
Adresse: _____

Montant inclus: _____

36588 (6-13-20-27) 256

36764 20-7 (1 fs) 711

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 20 juillet 1973:

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, de Québec et des Cantons de l'Est:

Aujourd'hui: périodes nuageuses avec possibilité d'averses dispersées. Maximum aujourd'hui: environ 80. Minimum cette nuit: 55 à 60. Samedi: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum samedi: environ 75.

Régions du St-Maurice et du lac St-Jean: Aujourd'hui: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui: environ 75. Minimum cette nuit: 50 à 55. Samedi: généralement ensoleillé. Maximum samedi: environ 75.

Régions de Rimouski, de Bale-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: généralement nuageux avec averses et possibilité d'orages. Maximum aujourd'hui: environ 75. Minimum cette nuit: 55 à 60. Samedi: périodes nuageuses. Maximum samedi: environ 70.

TORONTO (P.C.) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

Table with 3 columns: City, Minimum, Maximum. Includes Vancouver, Victoria, Jasper, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Saint-Jean, N.-B., Moncton, Halifax, Charlottetown, Sydney, Yarmouth, St-Jean, T.-N., Chicago, Détroit, Buffalo, Albany, Washington, Atlanta, Miami, St-Louis, San Francisco.

Attention aux enfants

L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle que les climatiseurs contiennent un ventilateur pouvant être dangereux pour les enfants trop curieux. Avant d'acheter un de ces appareils, retirez-en le filtre, et assurez-vous que le ventilateur est isolé par un grillage protecteur.

L'entretien des humidificateurs

L'Association des consommateurs du Canada vous donne un conseil: si vous voulez que votre humidificateur portatif reste exempt d'odeurs et de micro-organismes, enlevez et lavez fréquemment le réservoir d'eau. Valorisez au mieux vos appareils.



Offres et demandes d'emploi

On recherche:

- Des HOMMES-GRENOUILLES pouvant dynamiter et brûler sous l'eau. Emploi dans la région de Québec. \$7.00 et plus l'heure. Durée 9 semaines. Tél.: 694-4011.
Un HOMME DE SERVICE dans un garage avec expérience. Tél.: 694-3503.
Un BOUCHER compétent pour la ville de Québec. Tél.: 694-3503.
Un DESSINATEUR EN STRUCTURE de béton et béton armé. Tél.: 694-3503.
MECANICIENS, classe A, B, C ou D, gaz et diesel, ou apprentis 4e année. Tél.: 694-3282 ou 694-3503.
Un CONDUCTEUR DE NIVELEUSE avec expérience pour la Côte de Beupré. Tél.: 694-3282.
D'excellents CUISINIERS avec expérience pour la Côte de Beupré. Tél.: 694-3282.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Centre Manpower Canada

Main d'oeuvre et Immigration Robert Andras, ministre

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires: Formule régulière (sans photo): \$3.50. Mots additionnels chacun: 0.05. Photo: \$10.00 additionnel par parution.

Remerciements pour sympathies: Formule régulière: \$3.50. Mots additionnels chacun: 0.05.

Compte rendu de funérailles: Sans photo: \$20.00. Photo: \$10.00 additionnel par parution. SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Nécrologie

BLAIS (Frère Léopold) — A Québec, le 18 juillet 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé le Frère Léopold Blais (Hervé), e.c., de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 10 heures. Départ de la résidence des Frères, 2555 boulevard des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la Coop funéraire A.C.I.P.F. 19-7 (2 fs)

DUFOUR (Rose) — A Québec, le 18 juillet 1973, est décédée Dame Rose Morin, épouse de M. Georges-Henri Dufour. Elle demeurait au 816, St-Joachim, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses frères et soeurs: M. et Mme Arthur Morin (Sophie Blais), M. et Mme Gérard Morin (Jeannette Giasson), M. et Mme Ferdinand Harberg (Jeanne); son beau-frère et ses belles-soeurs: M. Victor Dufour, Mlle Berthe Dufour, Mlle Gaby Dufour, Mme Paul-Emile Dufour, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 9 heures 30. Départ des salons de la Coopérative funéraire du Plateau, 260 rue des Francisques, Québec, à 9 heures 15, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont. 19-7 (2 fs)

DUMOUCHEL (Edmond) — A Québec, le 17 juillet 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edmond Dumouchel, assistant du recteur de l'université Laval, époux de Dame Anne-Marie Desjardins. Il demeurait au 2759, Beauvoir, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 15 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, des Quatre-Bourgeois, à 14 heures 45, pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont. 19-7 (2 fs)

FOURNIER (Germaine) — A Montmagny, le 18 juillet 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Germaine Guay, épouse de M. Charles-Eddy Fournier.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Mme Claire Séguin, M. le juge et Mme Marc-André Drouin (Jeanne Fournier); ses frères et soeurs: M. et Mme J.-H. Leclerc (Gabrielle, de Québec), Mme Gérard Guay, M. et Mme Cléophas Guay, M. et Mme Fernand Guay, M. et Mme Germain Guay, M. Jean-Rémi Guay, Mlle Agnès Guay; ses petits-enfants: Louis et Yves Séguin, Marie, M. et Mme Claude Gravel (Anne), Lucie, Claire, André, Luc, Aline, Yves, Simon et Julie Drouin.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beaufort, à 2 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 20-7 (2 fs)

GRENIER (Héliodore) — A Courville, le 19 juillet 1973, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédé M. Héliodore Grenier, fils de feu M. Philias Grenier et de feu Dame Délima Robert. Il demeurait au 518 avenue Royale, Beaufort.

Il laisse dans le deuil ses soeurs: Mme F. Gamache (Gimma), Mme Edouard Giroux (Prudentienne), Mme Philias Laberge (Eva), Sr Marie-Blanche Grenier, C.N.D., Lydia, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beaufort, à 2 heures 45, pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 20-7 (2 fs)

GERMAIN (Julien) — Au lac Waswanipi, Abitibi, le 15 juillet 1973, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Julien Germain, papetier, époux de Dame Jacqueline Duchesneau. Il demeurait au 260 avenue Ste-Marie, Donnacona.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mario, Julie, Manon; sa mère: Mme Arsène Germain; ses frères et soeurs: Claude (Jacqueline Goupil), Gaston, Yvonne (Mme Larry Desjardins), Lucien, Edith (Mme Gilles Mottel), Doris (Mme René Martel).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial. 19-7 (2 fs)

GIGUIERE (François) — A Château-Richer, le 18 juillet 1973, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. François Giguère, époux de feu Dame Eugénie Pichette. Il demeurait au 7878 avenue Royale, Château-Richer.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Gabriel Bidégaré (Yvette), M. Joseph-Robert Giguère (Henriette Isabelle), M. Charles Giguère (Marie-Paule Julien), Mme Roland Trépanier (Germaine Cauchon), Mme Richard Gravel (Nella), Mme Laurent Cloutier (Jeanne-d'Arc), M. Antonin Giguère, Mme Wellie Barrette (Antoine), M. Jean-Guy Giguère (Lucienne Mercier), Mlle Marcelle Giguère, Mme Amélie Bouchard (Pierrette), M. Laurent Giguère, Soeur Ste-Antoine.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 3 heures. Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851 avenue Royale, à 2 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 19-7 (3 fs)

NADEAU (P. Albert) — A Québec, le 20 juillet 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé M. P.-Albert Nadeau, époux de feu Dame Claire Raymond. Il demeurait au 1264, des Seigneurs, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil ses fils, filles, gendre et belles-filles: M. et Mme Jacques Nadeau (Lucille Bellavance), M. et Mme Jean Duchaine (Thérèse Nadeau), Sr Denyse Nadeau de Hauteville, M. et Mme Pierre Nadeau (Claire Tessier) de Montréal ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 juillet 1973 à 10h.00. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Église, Ste-Foy, à 9h.45, pour l'église St-Yves et de là au cimetière Belmont. 20-7 (2 fs)

LALEMAND (René) — A Québec, le 19 juillet 1973, à l'âge de 43 ans, est décédé M. René Lallemand, entrepreneur-maçon, époux de Dame Janette Miller. Il demeurait au 166, de la Reine.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 juillet, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 335, des Orlans, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 20-7 (2 fs)

LAVOIE (Sr Marie-Anne) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 juillet 1973, est décédée Sr Marie-Anne Lavoie, des Soeurs du Saint-Nom de Jésus, religieuse adoratrice du Précieux-Sang, âgée de 79 ans, dont 57 ans de vie religieuse.

Les funérailles auront lieu en la chapelle du monastère, 69, St-Louis, Lévis, samedi le 21, à 3 h. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de la maison Gilbert & Turgeon Ltée. 20-7 (1 fs)

MARTEL (René) — Au lac Waswanipi, Abitibi, le 15 juillet 1973, à l'âge de 42 ans, est décédé accidentellement M. René Martel, ingénieur-chimiste, époux de Dame Doris Duchesneau. Il demeurait à Lebel-sur-Quévillon.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Johanne, Sylvie, Richard et Linda; son père et sa mère: M. et Mme Abel Martel; ses frères et ses soeurs: Gervaise, Jean-Guy (Diane Richard), Armande (Mme Jean-Marie Delisle), Adrien (Betty Lee), Lise (Mme Norman Dion), Serge (Nicole Julien); ses beaux-frères et belles-soeurs: Yvonne (Mme Larry Desjardins), Lucien, Edith (Mme Gilles Mottel), Jacqueline (Mme Julien Germain).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 20-7 (2 fs)

NOREAU (Yvonne) — A Rivière-à-Pierre, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Dame Yvonne Bouchard, épouse de feu M. Albert Noréau. Elle demeurait à Rivière-à-Pierre.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme William Porlier (Rolande), M. et Mme Robert Noréau (Rachel Beaudoin), M. et Mme Antonin Noréau (Jeanne Gagnon), M. et Mme Thomas Cauchon (Céline), M. et Mme Noël Noréau (Fleuriette Duval), M. et Mme Lucien Duval (Lorraine), M. et Mme Jean-Charles Jocas (Jacqueline), M. et Mme Marc Noréau (Céline Boudreau), M. et Mme Jacques Delisle (Ghislaine); sa belle-fille: Mme Alphonse Laverdière; son frère: M. Wilfrid Bouchard; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Barrette, Mme Arthur Noréau, Mme Arthur Dampierre, Mme Jean-Marie Turgeon, M. et Mme Achille Vézina, Mme Georges Bouchard, Mme Edmond Bouchard; plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, rue de l'Église, Rivière-à-Pierre, à 2 heures 15, pour l'église de Rivière-à-Pierre et de là au cimetière de St-Raymond. 18-7 (2 fs)

PAQUIN (Lorenzo) — A St-Thurbe, comté de Portneuf, le 19 juillet 1973, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé M. Lorenzo Paquin, fils de feu M. et Mme Olyvia Paquin.

Il laisse dans le deuil sa soeur: Émérentienne; ses frères: Jean (Émilie Matte), Lauréot.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 3 heures. Départ du funérarium Lacoursière Ltée, 185 boulevard de la Montagne, St-Casimir, à 2 heures 30, pour l'église de St-Thurbe et de là au cimetière paroissial. 20-7 (1 fs)

PARENT (Marie-Anne) — A Québec, le 18 juillet 1973, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Parent. Elle demeurait au 135 est, boulevard Charest.

Elle était la fille de feu M. Napoléon Parent et de feu Dame Lionne Gosselin.

Elle laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: M. et Mme Charles-Edouard Parent (Irene Bergeron), Mme Roland Dostie (Jeanne), M. et Mme Benoit Boulet (Ida Parent), Mme Arthur Parent (Monique Allard), M. et Mme André Parent (Rochelle Laroche), M. et Mme Edgar Comeau (Alice), plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 10 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 19-7 (2 fs)

PELLETIER (Blanche) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 juillet 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Dame Blanche Côté, épouse de M. Camille-Georges Pelletier. Elle demeurait à St-Marcel.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Véronique, Odette, Chantal, Danielle et Martin; ses frères et ses soeurs: Béatrice Côté-Patry, Marie-Laure (Mme Wilfrid Talbot), Maurice (Madeleine Letellier), Gérard (Irene Lacroix), Lucien, Raymond, Laurent (Marcelle Turgeon), René (Hélène Carrier), Roland (Gilberte Letellier).

Les funérailles auront lieu vendredi le 20 juillet, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, de St-Marcel, à 1 heure 50, pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. 19-7 (1 fs)

PELLETIER (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 juillet 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph Pelletier, époux de Dame Irène Moreau. Il demeurait au 335 rue Bretagne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Louis (Judy), Normand (Yvette); ses frères: MM. Eugène et Cléophas Pelletier; ses demi-frères et demi-soeurs: M. Napoléon Lebel (Marie-Anne), Mme Anna Dansereault, M. Charles Caron, M. Eugène Pelletier, Mlle Rose-Alma, M. Romain Caron, ainsi que 12 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 juillet, à 1 heure 30. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc., 115, St-Louis, Montmagny, à 1 heure 15, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 30-7 (1 fs)

LE FANTÔME



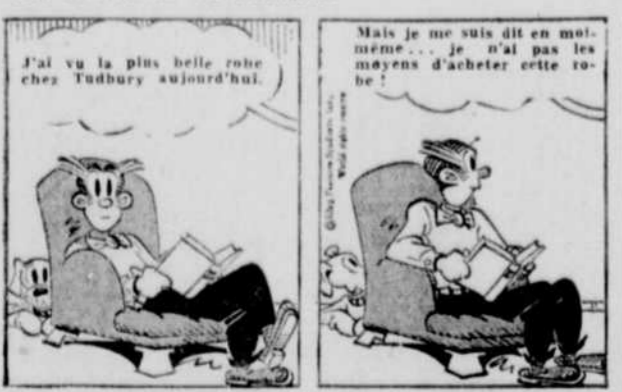
Par Lee Falk et Sv Barry

PHILOMÈNE



Par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TEBEBECHE



Par Chic Young



LA LIBRAIRIE DE L'Action GUERIR VOTRE FOIE dr jean-marc brunet

Trop souvent intoxiqué par les habitudes de la vie antiphysiologique de notre époque, le foie est souvent la source de maux multiples. Le docteur Brunet nous explique quels sont les moyens naturels qui nous permettent de jouir d'un parfait fonctionnement hépatique. \$2.50 \$2.65 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2 529-8821

Order form for 'Guerir votre foie' with fields for name, address, and signature.

REMERCIEMENTS: L'artiste-écrivain Michelle de Saint-Antoine remercie sincèrement ceux de ses lecteurs qui lui ont témoigné leurs sympathies lors du décès récent de sa mère, Michelle, 295 rue Alphen, Québec 8, P.Q. 36756 20-7 (1 fs) Rem.

RHEAUME: Mme Léonidas Verreault, Mme Narcisse Rheaume et leurs familles remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mlle Anna Rheaume soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 36767 20-7 (1 fs) Rem.



L'égalité de la femme est enfin reconnue au tournoi de Forest Hills

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire des grandes compétitions de tennis, le montant des prix attribués aux dames dans la prochain tournoi de tennis de Forest Hills sera égal à celui des hommes.

L'organisateur du tournoi qui doit se dérouler du 29 août au 9 septembre, Bill Talbert, a annoncé, jeudi, à New York, au cours d'une conférence de presse, que les joueuses seraient créditées de \$95,200 autant que les joueurs, et que le vainqueur des finales hommes et dames recevraient chacun \$25,000.

Talbert, qui a précisé que le tournoi serait doté de \$227,000 de prix, a indiqué que la parité s'appliquerait également aux doubles féminins et masculins. Il a toutefois souligné que l'égalité des prix entre les dames et les hommes en vigueur pour le tournoi de 1973 ne signifiait pas qu'il en serait automatiquement ainsi dans l'avenir.

Cette mesure, souhaitée depuis longtemps par les joueuses professionnelles, reflète l'évolution du tennis et l'engouement de plus en plus marqué des spec-

tateurs pour le jeu des dames.

Comme l'a fait remarquer Talbert, un simple dames attire maintenant autant de spectateurs qu'un simple hommes: Si l'on reprochait autrefois aux femmes de jouer trop "mou", on se plaint maintenant que les matchs messieurs tournent de plus en plus à un simple échange de services canons.

CONSECRATION

Enfin des joueuses telles que l'Américaine Billie Jean King, la "reine" des courts qui amas-

se depuis plusieurs années les victoires, et la jeune et jolie Chris Evert qui, à 19 ans, marche avec grâce sur les traces de son aînée, ont fait beaucoup pour le renouveau du tennis féminin.

Celui-ci a vu sa consécration lors du dernier tournoi de Wimbledon où pour une fois les dames n'ont pas joué dans l'ombre des compétitions masculines du fait de la non-participation des meilleurs joueurs mondiaux en raison du boycottage décidé par l'Association des joueurs de tennis (ATP).

Coquetel sportif

OTTAWA — (P.C.) — Le gouvernement fédéral a accordé des subventions au montant de \$1,2 million à 39 associations sportives canadiennes. Il s'agit de la première d'une série de subventions afin d'encourager, promouvoir et développer le sport amateur au pays. La majorité de l'argent a été octroyé à 22 associations afin de défrayer le coût de leur programme 1972, y compris les dépenses des athlètes et officiels à des compétitions et conférences nationales et internationales.

PRAGUE — (Reuter) — La Tchécoslovaquie mène par deux victoires à zéro devant l'Allemagne de l'Ouest à l'issue de la première journée de la demi-finale de coupe Davis, zone européenne groupe B, qui oppose les deux équipes à Prague.

Le Tchécoslovaque Jan Kodes, récent vainqueur du simple messieurs de Wimbledon, a remporté une victoire facile en trois sets sur Karl Meiler, 6-3, 6-4, 6-1.

Le deuxième point a été acquis grâce à la victoire de Jiri Hrebec sur Hans Jurgen Fassbender en quatre sets, 6-1, 7-9, 6-2, 6-3.

Kodes et Jan Kukul devaient conquérir, vendredi, en double, le point qui manque. De toute façon, Kodes n'aura aucun mal à disposer en simple de Fassbender, hors de forme.

TURIN Italie (Reuter) — L'Espagnol Manuel Santana, 35 ans, vainqueur des simples-messieurs de Wimbledon en 1966, effectuera vendredi son retour en coupe Davis, après trois ans d'absence, à l'occasion de la demi-finale de zone européenne groupe B opposant l'Italie à l'Espagne.

La rentrée de Santana est due aux suspensions des trois meilleurs joueurs espagnols, Andrés Gimeno, Manuel Orantes et Antonion Munoz.

Ces trois joueurs sont en effet sous le coup d'une suspension d'un mois infligée par leur fédération nationale pour avoir respecté le mot d'ordre de boycottage de Wimbledon lancé par l'Association des tennis-men professionnels.

Du côté italien, Adriano Panatta et Paolo Bertolucci sont également suspendus.

MONTREAL (PC) — May Legge, de Toronto, détenait une avance de neuf coups sur Marion Essele, de Cowansville, hier, après les deux premières rondes du championnat québécois de golf amateur.

Elle a ajouté hier un 79, six au-dessus de la normale, à sa première ronde de 72 pour un total de 151 après 36 des 54 trous du tournoi.

Avec ses deux 80, Mme Essale possédait une avance d'un coup sur Judy Evans, de Montréal, et Sue Robinson, de LaChute.

Janet McWha, d'Ashburn, N.-E. Debby Wexler, de Montréal, et Françoise Rousseau, de Boules, affichaient des 165, précédant Francine Leroux, de l'Assomption, à 166; Dulcie Lyle, de Montréal, à 167, et Aveleigh Ransom, d'Ottawa, à 168.

Louise Larochelle, de Québec, et Claire Richardson affichaient respectivement des 169 et 170.

Les jeunes loups du golf hurleront plus fort en l'absence de Nicklaus

MONTREAL — Les jeunes loups ne manifesteront aucun respect pour les aînés lorsque du 23 au 29 juillet prochain, ils se lanceront à l'assaut des grands honneurs de l'omnium canadien doté de bourses totales de \$175,000.

Ces golfeurs intrépides et audacieux, revêtus de pantalons aux motifs fleuris, ont démontré sans équivoque qu'ils peuvent damer le pion aux grandes vedettes des links car, bien souvent, ils ne sont qu'à un ou deux coups des vainqueurs de la plupart des tournois.

L'une des figures prédominantes est le moutachu Forrest Fezler, âgé de 23 ans, qui eut l'occasion de fourbir ses bâtons et ses réflexes sur le tour Peter Jackson 1971 avant de passer avec succès le test de l'école de qualification de la PGA d'Amérique.

Il s'est fait pratiquement coiffer au poteau à deux reprises cette saison, en l'occurrence au tournoi Jackie Gleason et à la classique américaine, et selon M. Dave Shea, président du tournoi pour l'association royale de golf du Canada, il pourrait réussir l'exploit à notre championnat national.

"A sa première année, a déclaré M. Shea, Fezler a amassé \$27,000 en bourses, et je ne serai pas surpris s'il parvenait à tripler son butin d'ici la fin de la saison".

Un autre "diplômé" du tour Peter Jackson, si l'on peut s'exprimer ainsi, John Mahaffey, protégé du célèbre Ben Hogan, s'est enrichi de \$60,000 à sa première saison complète sur le circuit, en 1972, et il devrait dépasser ce chiffre en 1973.

Quant à Sam Adams, le golfeur gaucher qui termina ex-

aequo en deuxième place avec Dave Hill, à l'omnium canadien 1972, il sera de retour et il espère, si possible, améliorer son exploit de l'an dernier.

D'autres jeunes golfeurs à l'avenir brillant seront de la partie: Buddy Allin, qui s'est illustré au Citrus Open, cette année, dans le propre fief d'Arnald Palmer; Steve Melnyk, ancien champion amateur des Etats-Unis et de Grande-Breta-

gne; Bobby Cole, d'Afrique du Sud, ancien champion amateur de Grande-Bretagne; Larry Hinson qui a affiché, en 1970, des gains impressionnants de \$120,000; et Jim Jamieson, qui, pour ne pas être en reste, amassa quelque \$110,000 en 1972.

Se sont aussi inscrits: Jim Simons de Wake Forest, ancien membre de l'équipe américaine de la coupe Walker; Jim Dent, de Los Angeles, dont

les coups de départ son quelque chose à voir; Ton Kite, diplômé de l'école de la PGA d'Amérique en 1972.

En jetant un coup d'oeil sur ces noms, il est permis de penser que la bourse de \$35,000 et le trophée Peter Jackson réservés au vainqueur pourraient fort bien être l'apanache de l'un de ces jeunes loups dont la valeur n'attend point le nombre des années!

Une recrue gagne la 19e étape

BRIVE (Reuter) — Le jeune Français Claude Tollet, passé professionnel au début de cette saison, a remporté au sprint, devant son compatriote Roland Berland et le Portugais Fernando Mendes, la 19e étape du Tour de France, Sainte-Foy-La-Grande-Brive, 248 km. La lutte entre les deux Français a été très serrée et Tollet a devancé Berland de très peu. Mendes de son côté, peu à l'aise dans les arrivées au sprint, est arrivé avec un léger retard sur les deux premiers, mais a été crédité du même temps qu'eux.

Le gros du peloton, réglé par le Britannique Barry Hoban, est arrivé avec quatre minutes et demi de retard sur les trois hommes de tête.

Il s'agit de la première victoi-

re importante de Tollet depuis son passage dans les rangs professionnels. Il compte 35 succès chez les amateurs et il a porté le maillot jaune dans le Tour de l'Avenir l'an dernier.

Au classement général, l'Espagnol Luis Ocana compte toujours un quart d'heure d'avance sur ses deux plus sérieux rivaux, le champion de France Bernard Thévenet et l'Espagnol Jose Manuel Fuente.

Thévenet ne possède qu'une seconde d'avance sur l'Espagnol, et ce dernier pourrait tenter de reprendre la place de dauphin d'Ocana — la victoire finale de ce dernier ne faisant pratiquement aucun doute sauf accident — à l'occasion de l'étape de vendredi qui conduira les rescapés de Brive à Clermont-Ferrand, avec l'arrivée jugée au sommet du Puy-de-Dôme, 1,415 m à l'issue de 216,5 km de course.

TOUR DE L'AVENIR

Dans le Tour de l'Avenir, le Waltien Giova Battista Baronchelli, porteur du maillot jaune,

n'a pas souffert de la chute dont il a été victime mercredi et a conservé la tête du classement général malgré une série d'attaques de ses principaux concurrents.

La neuvième étape du Tour de l'Avenir a été enlevée au sprint par l'Allemand de l'Ouest Peter Waibel, devant le Néerlandais Axel de Waal et l'Espagnol Enrique Martinez Heredia.

CLASSEMENT GENERAL

- 1—Louis Ocana, Espagne 106.07.11
- 2—Bernard Thévenet, France 106.22.32
- 3—Manuel Fuente, Espagne 106.22.33
- 4—Joop Zoetemelk, Hollande 106.31.59
- 5—Michel Périn, France 106.35.01
- 6—Hermann Van Springel, Belgique, 106.36.13
- 7—Lucien Vanimpe, Belgique 106.40.04
- 9—Joaquim Agostinho, Portugal 106.41.17
- 10—Régis Ovion, France 106.41.33.

Slalom infernal

Le KARKAJOU AUTO CLUB de Québec, présente son deuxième slalom, dimanche le 22 juillet 1973. Le slalom INFERNAL est inscrit au championnat de l'ASAM et du club KARKAJOU.

Cette épreuve aura lieu sur le stationnement arrière du C.E.G.E.P. de Ste-Foy, 2410 chemin Ste-Foy. L'inscription et l'inspection technique aura lieu sur le terrain de 12 hres à 13 hres 30. Les instructions seront données à 13 hres 15. Le premier départ est prévu pour 13 hres 31.

Le coût d'inscription est \$3.00 pour les membres d'un club et \$4.00 pour les non-membres.

Les règlements en vigueur sont ceux de l'ASAM édition 73-74. Le chonométrage sera au centième de seconde. Tous sont bienvenus! Pour informations supplémentaires: Jean Beau-lieu, 656-9728 ou Guy Roy 527-1678.

81 par Jocelyne

ROCHESTER (PA) — L'amateur Cynthia Hill a roulé un 63, quatre sous la normale, hier, à l'ouverture de l'Omnium féminin des E.-U.

Mme Ted Boddie a calé un birdie sur le dernier vert, en prenant le 2e rang avec un total de 70.

Betsy Rawls et Sue Roberts suivaient avec des 71, tandis que la championne actuelle Susie Maxwell, Pam Higgins et la championne amateur Canadienne, Mme Marlene Streit, roulaient la normale 72.

Mlle Hill a établi un record du parcours avec son 68.

Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a terminé loin derrière, avec un 81.

Dick Williams opéré

BOSTON (PA) — Le président de la Ligue américaine, Joe Cronin, a déclaré hier qu'il espérait pouvoir nommer aujourd'hui un gérant qui remplacera Dick Williams, de Oakland, à la barre des représentants du circuit lors du match d'étoiles à Kansas City mardi prochain.

Williams a été hospitalisé hier pour une appendicectomie d'urgence.

"Je vais d'abord vérifier l'état de Dick demain. Chuck Tanner est un instructeur et je vais suggérer à Dick qu'il

pilote le club d'étoiles."

Tanner est le gérant des White Sox de Chicago.

Cronin n'a pas fait allusion au gérant Billy Martin, de Detroit, qui a cédé devant Williams dans la série éliminatoire de la LA l'an dernier.

Cronin a aussi l'intention de rejoindre le médecin du club Oakland et le proprio Charlie Finley.

"L'attaque a dû être soudaine", a conclu Cronin, car j'ai parlé à Williams au téléphone jeudi.

Enfin, ça y est

L'Action Québec

66e année — No 572
Vendredi, 20 juillet 1973

15¢



La direction des Nordiques de Québec a annoncé officiellement, ce midi, la signature de Réjean Houle, des Canadiens de Montréal. Le geste du nouveau "Nordique" met fin à plusieurs jours de suspense. De plus amples détails dans notre édition de demain. ■

Claude Morin candidat dans Louis-Hébert ?

— détails p. 1 —



Cet homme menace de poignarder son fils

MEMPHIS, TENN. (UPI) — M. Freddie Sims maintient un couteau contre la poitrine de son garçon de cinq ans, Tony, au moment où il s'enfuit à l'arrivée de la police. M. Sims avait enlevé l'enfant de la maison de sa mère, son ex-épouse, et devait entraîner les policiers dans une poursuite effrénée. Cependant, il fut finalement désarmé et l'enfant a été relâché avec seulement une blessure mineure.



L'enfant est maintenant sous bonne garde. ■

TÉLÉ

A L'INTERIEUR :

Un guide-horaire descriptif de télévision et de cinéma.

CINÉ